Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 13174 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 7-LUNDI 8 JUIN 1987

Vingt ans après la guerre de six jours

Vingt ans après la guerre de six jours, qui a modifié de fond en comble la carte géopolitique du Proche-Orient, les perspectives d'une paix négociée entre Israël et les pays arabes demeurent aussi éloignées que jamais. Dans l'euphorie qui suivit la victoire-éclair de juin 1967, de nombreux Israéliens étaient persuadés que leur présence dans les territoires nouvellement occupés — à l'exception de Jérusalem — ne durerait que quelques semaines, voire quelques mois, le temps de négocier un règlement de paix qui écarterait une fois pour toutes les menaces contre la sécurité de l'Etat hébreu.

Il fallut cependant attendre plusieurs années après la guerre d'octobre 1973 pour qu'Israël fasse la paix avec l'Egypte, en échange de l'évacuation du Sinaï. Mais l'accord de Camp-David qui a permis ce règlement est demeuré inachevé : son volet palestinien n'a jamais été mis en application, perpétuant ainsi l'occupation de la Cisjordanie et du territoire de Gaza.

Le même gouvernement Begin qui avait ordonné l'évacuation du Sinaï et obtenu, sans susciter de véritables résistances, le démantèlement des colonies de la région de Yamit, en avril 1982, s'est employé à créer un fait de colonisation irréversible dans les autres territoires occupés. Aujourd'hui, les quelque deux cents colonies juives de peuplement établies en « Judée et Samarie » sont devenues un obstacle majeur à tout règlement.

Les Palestiniens de l'OLP portent également une part de responsabilité dans l'impasse : ils n'ont pas pu ou pas voulu assouplir suffisamment leur politique pour forcer les Israéliens à négocier une paix équitable. Il est vrai que M. Arafat a multiplié les gestes de conciliation, en affirmant à plusieurs reprises qu'il était prêt à accepter un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza, ce qui impliquait la coexistence avec l'Etat d'Israël ainsi reconnu de fait. Mais il n'a jamais formellement reconnu la résolution 242 des Nations unies, ce qui aurait affaibli la position de ceux qui, à Jérusalem, considèrent que l'objectif fondamental de l'OLP est de détruire l'Etat hébreu. Il est vrai qu'il appartenait aux vainqueurs de la guerre de six jours de faire le geste généreux de nature à débloquer la situation.

Y a-t-il de meilleures perspectives au plan international ? Le projet de conférence avec la participation des cinq membres permanents du Conseil de sécurité suscite, aujourd'hui, quelques espoirs. En réalité, ce projet n'est qu'une reprise d'un de ces innombrables « exercices » diplomatiques auxquels le conflit a donné lieu depuis vingt ans, depuis la « mission Jarring » des origines en passant par le « plan Rogers » de 1971 et autres épisodes totalement oubliés.

Autre leçon de ces vingt ans : en 1967 comme en 1973 et en 1982, Washington et Moscou, malgré de durs affrontements diplomatiques parfois accompagnés de gesticulations militaires, ont veillé à ne pas se laisser déborder par leurs protégés et clients. Et c'est aux Etats-Unis et au président Carter, protecteur d'Israël et de l'Egypte, que l'on doit le seul traité de paix jamais conclu entre l'Etat juif et un de ses voisins. Le rôle des Deux Grands est donc décisif, et il n'est pas terminé...

(Lire nos informations page 4.)

La concurrence commerciale entre les grands pays industriels

La RFA et le Japon vont subir à Venise la pression conjointe des Etats-Unis et de la France

Le treizième sommet des sept principales démocraties industrielles commencera le lundi 8 juin, à Venise, en présence de Mme Thatcher (Grande-Bretagne), MM. Reagan (Etats-Unis), Kohl (RFA), Mulroney (Canada), Nakasone (Japon), Fanfani (Italie) et Mitterrand (France). M. Chirac ne participera qu'à une partie des travaux mais M. Balladur restera pour toute la durée du sommet. Le président Reagan, arrivé le 3 juin à Venise, a réaffirmé que les Etats-Unis « ne renonceront pas à leur engagement pour la défense de l'Europe » et que le traité en cours de négociation avec Moscou sur les euromissiles « n'est pas la fin mais le début de l'effort de réduction des armements ».

Le principal souci des Etats-Unis, appuyés par la France, n'en reste pas moins de convaincre Bonn et Tokyo de prendre des mesures concrètes pour relancer leur croissance.

Dans l'entourage du chef de l'Etat français, on prend bien soin de relever que « *la France n'a pas l'habitude de s'immiscer dans les affaires des autres, car elle ne tolère pas qu'autrui s'occupe des siennes* ».

A propos des pressions qui pourraient être exercées sur les pays à excédents de balances de paiements, pour qu'ils stimulent leur demande intérieure, on ajoute du côté français : « *Il n'est du reste pas question non plus de faire porter la responsabilité du marasme économique mondial sur les pays qui ont réussi.* »

Ces propos font écho à ceux, tout aussi conciliants, que M. James Baker, secrétaire américain au Trésor, a prononcés jeudi dans l'après-midi (*le Monde* du vendredi 5 juin) : « *C'est au gouvernement allemand de fixer la nature et le calendrier des mesures qu'il prendra pour remplir ses engagements en matière de croissance.* » Du côté américain, on précise encore que le sommet ne devrait pas être le lieu d'une confrontation.

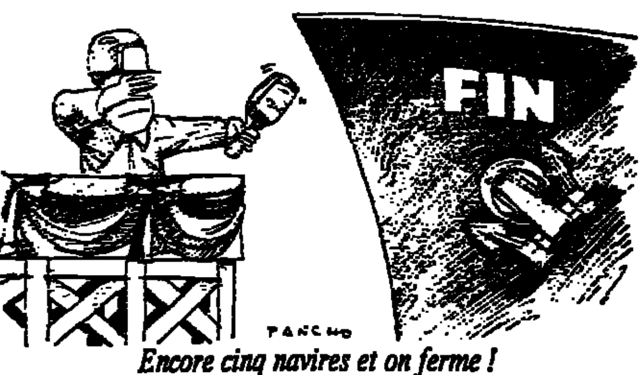
Il n'empêche qu'en privé, on parle du « contentieux » avec l'Allemagne, et des frustrations que la politique économique et financière jugée restrictive de ce pays n'a pas manqué de provoquer depuis un an à Washington.

Des deux côtés de l'Atlantique, on se félicite à haute voix du programme portant sur quelque 43 milliards de dollars (6 000 milliards de yens) que le gouvernement japonais a promis de faire voter par la Diète cet été, en supplément du budget annuel. Ce programme comprend, outre 2,8 milliards de dépenses gouvernementales (essentiellement construction et travaux publics), 1 milliard de réduction d'impôts, plus 2,2 milliards de dépenses incombant aux autorités locales.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 3.)

La fin de Normed



Encore cinq navires et on ferme !

Les difficultés économiques américaines

La bannière effrangée

par Pierre Drouin

Soubresauts du dollar, déficits énormes du budget et du commerce extérieur (malgré l'embellie de mars dernier), les Etats-Unis vivent depuis longtemps avec ces maux sans que cela affecte beaucoup leur rôle de leader mondial. Les maladies de cette économie font partie de son état, en tout cas depuis 1971, année où M. Nixon décrète l'inconvertibilité de la monnaie américaine. 1971-1987 : seize années durant lesquelles les responsables de Washington se sont efforcés de persuader le monde entier que ces vicissitudes n'étaient pas si graves, et que la plus grande puissance planétaire pouvait bien se permettre quelques écarts, sans que cela lui retombe sur le nez.

Nous voici pourtant arrivés à un tournant, celui du protectionnisme virulent. Là, l'infection ne change pas de degré mais de nature. Sans doute M. Reagan pourra-t-il dire qu'il a lutté de toutes ses forces contre le dragon, logé au Congrès. Mais l'opinion mondiale se moque de ces subtilités, d'autant plus que l'administration américaine ne partage pas toujours — c'est le moins qu'on puisse dire — les vues de l'hôte de la Maison Blanche, et que ce dernier, au reste, n'a cessé de pratiquer un système d'« *interventionnisme libéral* » (1).

Inutile d'insister d'abord sur le fait que M. Reagan faisait — *horresco referens* — du keynésianisme sans le savoir en alimentant fortement la demande par son laxisme budgétaire. On mettait moins en avant, en revanche (sauf, en France, le CNPF), le fait qu'un protectionnisme larvé existait avant le coup de Trafalgar de la mi-avril, où M. Reagan a dû se résoudre à imposer une surtaxe de 100 % à l'importation de certains téléviseurs ou ordinateurs personnels et du petit outillage électrique japonais, point culminant de la bataille sur les semi-conducteurs. Au moins aussi grave a été le vote par la Chambre des représentants, le 29 avril, d'un amendement qui prévoit des représailles automatiques contre les pays européens qui ne réduiraient pas leurs excédents commerciaux avec les Etats-Unis.

Cette stratégie va beaucoup plus loin que celle qui empruntait — comme dans beaucoup de pays — des voies détournées pour réduire les importations ou augmenter les exportations. Dans la première catégorie de mesures, on peut évidemment placer les normes d'hygiène, et plus généralement, la production agro-alimentaire. Ainsi l'US Import Act de 1979 fixe un quota d'achats étrangers (de bœuf et de veau essentiellement) qui interdit les importations au-delà de 7 % de la consommation américaine, avec un système de modulation selon la conjoncture. De même, les fromages importés ne peuvent dépasser 15 % de la consommation nationale.

(Lire la suite page 3.)

(1) Pour reprendre le titre de l'excellent ouvrage de Bertrand Bellon (éd. Economica, 1986), dont nous nous sommes inspiré pour la première partie de notre article.

La troisième visite du pape

Jean-Paul II chez des Polonais sans espoir...

Le pape Jean-Paul II est attendu en Pologne le lundi 8 juin et y séjournera jusqu'au dimanche 14 juin. Cette visite, la troisième du souverain pontife dans son pays d'origine, a fait l'objet d'une intense préparation de la part des autorités et de l'Eglise polonaises. Elle suscite, semble-t-il, dans les milieux de l'opposition, autant d'appréhension que d'espoirs.

VARSOVIE
de notre envoyé spécial

Noyée de pluie, encombrée de barrières rébarbatives destinées à contenir la foule, Varsovie attend pour la troisième fois le pape. Tout le monde en parle, tout le monde s'y prépare, chacun à sa manière, les églises, les postes de police, l'opposition et essentiellement cette masse anonyme qui éprouve spontanément, naturellement, le plus grand respect, l'attachement le plus instinctif à la personne du pape, de « son » pape.

Mais attend-on grand-chose de sa visite ? Que peut apporter Jean-Paul II à un pays où toutes les perspectives semblent bouchées ou de médiocre intérêt ? Cela fait quelques années déjà que le temps des grandes espérances est passé ici. Et le pape en est conscient, lui qui avait pris soin, dans l'avion qui l'amenait au Chili en mars dernier, de mettre les points sur les « i », d'expliquer que « *les Polonais n'avaient pas d'éléments d'espoir, que leur lutte par conséquent était beaucoup plus difficile* » que celle des Chiliens, confrontés, eux, à une dictature « *transitoire dans sa propre définition* ».

Cela n'est pas une raison pour baisser les bras, et c'est précisément une « *injection d'espérance* » que Jean-Paul II entend donner à la Pologne, si l'on en croit ce qu'a dit à Rome l'un de ses proches amis, Jerzy Turowicz, directeur de l'hebdomadaire catholique indépendant de Cracovie. Mais d'autres intellectuels de l'opposition sont franchement sur leurs gardes. Le dernier numéro de *Tygodnik Mazowsze*, principal journal clandestin, retentit de propos pessimistes quant au résultat prévisible de ce troisième séjour.

Les mots, les gestes du pape, pourront-ils avoir le même poids, la même charge d'émotion que lors de ses précédents voyages ? Le choc de sa première visite en 1979 n'est plus qu'un doux souvenir. N'a-t-on pas assez dit que Solidarité, né l'année suivante, était l'enfant du pape, de son union avec une société en voie d'émancipation ? Quatre ans plus tard, en juin 1983, on avait beaucoup avancé — et beaucoup reculé. Ce fut une visite poignante, mélange de tristesse profonde et d'autant de bonheur, d'oubli d'une réalité trop terne. Des foules immenses et d'une infinie patience, un pape qui parle de victoire à un peuple défait, la confirmation éclatante que ce pays voulait tout autre chose que ce que pouvait lui offrir le régime, mais aussi que le régime désormais savait non seulement limiter les dégâts mais utiliser à son profit la venue du chef de l'Eglise.

Que peut donc apporter ce troisième voyage, alors que rien, fondamentalement, n'a changé, sinon que les prisonniers politiques ont été libérés ? Que peut dire, que peut faire le pape qu'il n'ait déjà dit ou fait ? Dès 1979, il affirmait très haut qu'aucune paix réelle ne pouvait se concevoir en Europe « *sans une Pologne indépendante et souveraine* ». Et aussi qu'il fallait que le pouvoir accepte le dialogue. En 1983, il rappela le droit des gens à se grouper librement, y compris en syndicats indépendants. Au Vatican, on affirme que Jean-Paul II apportera des « *idées nouvelles* » dans les quelque trente homélies ou discours qu'il prononcera en sept jours. Peut-être... Mais ce n'est sans doute pas ce qui importe le plus. L'important, pour le pape, comme pour ceux qui l'accueilleront, c'est sans doute d'exprimer une fidélité. Fidélité mutuelle et fidélité à certains idéaux chrétiens sans aucun doute mais auxquels n'adhèrent pas ici que des chrétiens.

Jean-Paul II, dit-on de fort bonne source, a hésité, s'est interrogé sur l'utilité de ce nouveau voyage, mais il a fait ce qu'il considérait comme « son devoir ». Les autorités de Varsovie au contraire ont, semble-t-il, estimé très tôt que cette troisième visite pouvait être une aubaine. Comment souligner plus clairement que le parti contrôle désormais sereinement la situation et que Jean-Paul II peut bien venir aussi souvent qu'il le souhaite, il trouvera toujours le général Jaruzelski pour l'accueillir dans un des palais nationaux ? Il suffit que la visite se déroule normalement, que les foules, quelle que soit leur importance, se comportent sagement, raisonnablement : la normalisation, cette fois, s'imposera comme une évidence, et Solidarité sera, définitivement, enterré ou au moins marginalisé jusqu'à l'insignifiance.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 12.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 8 juin. – *Venise :* sommet des pays industrialisés (jusqu'au 10 juin).
– *Pologne :* troisième voyage du pape en Pologne (jusqu'au 14 juin).

Mardi 9 juin. –
– *Bruxelles :* conseil des ministres des transports de la CEE.
– *Genève :* reprise de la conférence sur le désarmement.

Mercredi 10 juin. – *Madrid :* élections régionales dans treize des dix-sept régions ; élection des représentants au Parlement européen.

Jeudi 11 juin. – *Grande-Bretagne :* élections législatives anticipées.
– *Reykjavik :* réunion des ministres des affaires étrangères du Conseil atlantique.

Vendredi 12 juin. – *Berlin-Ouest :* M. Reagan participe aux festivités du 750e anniversaire de la ville.

Dimanche 14 juin. – *Italie :* élections législatives.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

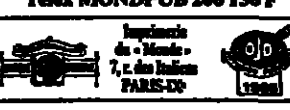
Capital social : 620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.L. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.M.C. 45-45 39 th Street, L.I.C. N.Y. 11104.

Il y a quarante ans

Le lancement du plan Marshall

GEORGE CATLETT MARSHALL était un homme hors du commun. De haute taille, le teint frais, le regard bleu. Réservé mais ouvert, intimidant mais bienveillant, sévère mais non sans pointes d'humour. « *L'autorité,* écrit Jean Monnet, *lui était aussi naturelle que la modestie et l'humanité.* » Grand soldat devenu à soixante-sept ans secrétaire d'Etat, il clôt son premier entretien avec ses nouveaux collaborateurs en les invitant à ne jamais craindre de lui parler franchement : « *Je ne suis pas émotif,* leur dit-il, *le peu d'émotivité que j'ai, je la réserve pour Mme Marshall.* »

Il y a quarante ans, le général Marshall, offrant aux Etats européens l'aide des Etats-Unis, les appelait à s'entraider pour sortir du trouble et de la misère nés de la guerre. Quel était son dessein ? Qu'a-t-il réalisé ? Quelles leçons tirer de son entreprise ?

Jusqu'au début de 1947, on pense à Washington qu'il sera possible d'aider l'Europe par les moyens traditionnels, crédits commerciaux, prêts à plus ou moins long terme, et peu à peu rétablissement des circuits d'échange traditionnels. L'expérience faite en 1946 avec la Grande-Bretagne est un échec : malgré un prêt de 3,75 milliards de dollars, le retour à la convertibilité de la livre sterling doit être abandonné après quelques mois. Au début de 1947, les Anglais se déclarent hors d'état de continuer à soutenir financièrement la Grèce, où l'extrême gauche est menaçante, et la Turquie, menacée, elle, par l'URSS. A Washington de prendre le relais !

Le 12 mars 1947, Truman demande au Congrès les crédits nécessaires. Pour convaincre le Congrès, Acheson, alors sous-secrétaire d'Etat, prend sa plus belle plume. Il dépeint sous les traits les plus noirs la menace soviétique. A le lire, deux modes de vie s'opposent : « *L'un est fondé sur la volonté de la majorité par le jeu d'institutions libres* », l'autre « *impose par la force la volonté d'une minorité à la majorité (...). La politique des Etats-Unis doit être une politique de soutien aux peuples libres qui résistent aux entreprises de domination fomentées par des minorités armées ou par des pressions extérieures.* » C'est ce qu'on appelle la « doctrine Truman ». Certains trouvent le programme un peu vaste. Les crédits en tout cas sont votés.

Marshall a quitté Washington le 2 mars. Il se rend à Moscou pour la quatrième session du conseil des ministres des affaires étrangères. Il n'a pas participé à l'élaboration de la doctrine Truman. Mais il participe aux débats du conseil qui portent sur l'Allemagne, son régime futur, le traité de paix, les réparations, les frontières... Aucun terrain d'entente n'apparaît, pas même sur le projet américain d'un accord entre Alliés pour maintenir l'Allemagne démilitarisée pendant quarante ans ! L'impression des participants est que l'URSS cherche à se donner les moyens de contrôler l'Allemagne du dedans : lourd tribut de réparations, partis politiques et « mouvements de masse » groupés dans un front commun, gouvernement provisoire à Berlin doté de pouvoirs efficaces.

Staline pêche en eaux troubles

Le 18 avril 1947, Marshall est reçu par Staline. La conversation révèle chez Joseph Vissarionovitch le désir de laisser traîner les choses. « *Dessinant au crayon rouge ses inévitables têtes de loup, il demanda pourquoi l'absence d'accord faisait problème. – Nous avons tout le temps, dit-il, de nous mettre d'accord la prochaine fois, ou bien la suivante...* » (1) Marshall retire de cette conversation l'idée que Staline veut pêcher en eau trouble, maintenir l'Allemagne et l'Europe dans la stagnation pour en tirer profit le moment venu. A son retour aux Etats-Unis, s'adressant par radio le 28 avril au peuple américain, il résume en quelques mots l'état de l'Europe tel qu'il le voit : « *Le patient agonise tandis que les médecins discutent.* » Plus tard, il dira à ses proches : « *Nous ne pouvons, dans une telle situation, rester les bras croisés.* » Le 29 avril, il convoque George Kennan, le chef du Policy Planning Staff, organisme tout récemment créé, et lui demande de préparer un rapport sur les moyens d'assurer le relèvement de l'Europe. « *Evitez les banalités* », tel est le conseil dont Kennan se souvient.

Le 23 mai, Marshall reçoit le rapport demandé. Celui-ci se distingue nettement de la doctrine Truman. Le soutien à donner aux Européens n'est pas seulement « *une réaction défensive contre le communisme* », il a sa valeur propre et devrait être mis en œuvre même s'il n'y avait pas de menace venant de l'Est. Ce soutien, d'autre part, ne s'applique pas automatiquement dans toute région du monde où peut apparaître un trouble ou une menace. Limitation et concentration !

Le pivot du rapport est l'idée d'un programme proposé par les Etats européens eux-mêmes s'engageant dans une coopération à long terme.

Lorsque Marshall réunit ses collaborateurs, le principal débat porte sur le point de savoir si l'URSS et ses voisins européens doivent être invités eux aussi. Il existe certes une possibilité que l'URSS n'accepte de participer que pour mettre des bâtons dans les roues. Mais l'échec de l'entreprise serait plus probable encore si les Etats-Unis apparaissaient comme responsables de la division du continent. Sur la participation de l'Allemagne, il n'y a pas grand débat : elle est indispensable, au moins pour ce qui concerne les trois zones occidentales. Tout bien pesé, le président ayant donné son accord, Marshall, invité par l'université Havard à parler devant les étudiants, prononce le 5 juin un discours en trois points.

D'abord, un constat : à la suite de la guerre, l'appareil de production de l'Europe est disloqué. « *La structure commerciale s'est effondrée.* » En conséquence et pour une longue période, les gouvernements emploient ce qu'ils ont de devises à acheter à l'étranger les produits indispensables. Ils épuisent ainsi leurs réserves. « *Le système moderne qui repose sur la division du travail et l'échange des produits est en train de s'effondrer.* »

Ensuite, une offre : « *Les Etats-Unis doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour aider à rétablir la santé économique du monde sans laquelle la stabilité politique et une paix durable sont impossibles.* »

Pour conclure, un conseil : « *L'initiative doit venir de l'Europe.* » Que les Européens se concertent pour définir leurs besoins, préciser ce qu'ils peuvent faire pour s'entraider, établir un programme à long terme. Les Etats-Unis sont prêts à accueillir favorablement cette initiative. « *Les difficultés actuelles peuvent être surmontées. Elles le seront.* »



L'Europe divisée

A Londres et à Paris, l'accueil est dès le premier jour très positif. « *Le général Marshall,* écrit Hervé Alphand dans son journal à la date du 9 juin 1947, *a prononcé avant-hier à Harvard un discours qui marquera dans l'histoire (...). Cette décision correspond entièrement aux vœux que nous avions émis il y a quelques jours* (2) ».

Ernest Bevin et Georges Bidault se réunissent à Paris le 17 juin et proposent à Molotov une rencontre aussitôt que possible. La réunion à trois se tient à la fin juin : Molotov ne s'oppose pas au principe de l'aide américaine ; en revanche, il refuse toute coopération organisée entre les Etats européens, elle serait, selon lui, contraire à l'indépendance nationale. C'est l'impasse.

Anglais et Français invitent néanmoins les Etats européens à se joindre à eux pour envisager la suite à donner à l'offre américaine. Moment crucial ! Les Polonais et les Tchèques sont intéressés. C'est par Radio-Moscou que les Polonais apprennent qu'ils ont refusé l'invitation. Quant aux Tchèques, qui avaient accepté, ils sont convoqués au Kremlin et contraints de se dédire. L'offre de Marshall a agi comme un révélateur. Au-delà d'une ligne traversant l'Europe du nord au sud, elle reste sans effet. En deçà elle en produit au contraire de très importants.

C'est le cas notamment pour la France. Jusqu'à 1947 la politique extérieure française avait suivi une ligne quelque peu sinueuse entre le passé, l'alliance de revers contre le Reich, et l'avenir encore indistinct, la solidarité occidentale, entre une politique sévère à l'égard du vaincu et une politique tendant à la réconciliation. Dans le sillage du plan Marshall, c'est la deuxième option qui va s'imposer. Elle permettra d'éviter la répétition des erreurs commises entre 1919 et 1939. L'initiative du général Marshall a, dans ce domaine, été décisive. Non sans débats acharnés et crises violentes, la France a pu se débarrasser du poids de ses revendications sur la Ruhr et sur la Sarre, de celui de sa politique ultra fédéraliste pour l'Allemagne. Non sans mal mais aussi non sans fruit. Sans la réconciliation franco-allemande, Adenauer et de Gaulle se seraient-ils rencontrés à Colombey ?

Marshall a donc réussi. Mais à moitié ! Au 30 décembre 1951, l'Europe occidentale a reçu au titre de l'aide américaine et sous la forme de dons 12,4 milliards de dollars (3), elle est sortie des troubles de l'après-guerre. L'Allemagne occidentale a cessé d'être un *no man's land*, elle participe efficacement à l'effort commun. Mieux encore, dans le domaine politique les « rivalités nationales » ont pâli, les « hostilités héréditaires » ont disparu face au péril nouveau, celui des idéologies totalitaires. Celle de Hitler est discréditée, l'autre, celle de l'Est, subsiste et masque l'horizon. Lui résister sans dériver vers la guerre devient le but instinctif des dirigeants et de l'opinion en Europe. Car l'initiative du général Marshall, si elle a pacifié l'Europe occidentale, a accru la tension entre l'Est et l'Ouest. C'était peut-être inévitable. Mais dans ce cas, on doit se demander pourquoi.

On sait que, dès juillet 1947, Staline a considéré le plan Marshall comme dirigé « *contre nous* », contre l'Europe de l'Est. En conséquence et pour éviter la débandade, il a créé en septembre 1947 le Kominform, organisme de coordination des partis communistes au pouvoir, plus les PC italien et français. A cette réunion du Kominform, Jdanov a présenté le plan Marshall comme « *une menace d'intervention dans les affaires intérieures des pays européens, portant atteinte à leur souveraineté et conduisant à la division de l'Europe* », la politique américaine comme tendant à « *rétablir l'impérialisme allemand en tant que force capable de s'opposer à la démocratie et aux socialismes en Europe* » et la question allemande comme l'obstacle sur lequel se briserait l'entente entre les Etats-Unis, l'Angleterre et la France.

Cette dramatisation poussée à l'extrême mérite réflexion. Pourquoi tant de *fureur* contre un projet dont on ne sait pas encore comment il sera appliqué ? C'est, semble-t-il, parce qu'il risque de ruiner un dessein à long terme qui n'apparaît pas dans les discours mais qu'on décèle dans les faits. Plusieurs indices permettent de dire qu'en 1945 des dirigeants soviétiques pensaient que leur influence s'étendrait à tout le continent européen. A Yalta, Roosevelt avait dit qu'il aurait du mal à maintenir ses forces en Allemagne plus de deux ans après la victoire. Churchill s'en était ému. Staline n'avait dit mot. Au conseil des ministres des affaires étrangères à Moscou en mars 1947, Molotov insiste pour la création d'un « gouvernement provisoire » allemand siégeant à Berlin. Si de tels projets s'étaient développés, l'Allemagne et, avec elle, l'Europe, ne risquaient-elles pas d'être entraînées dans le sillage de l'URSS ?

La question allemande

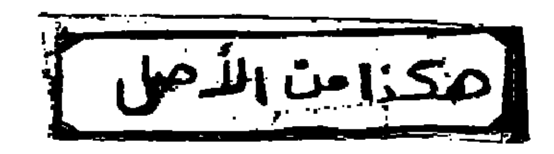
Ce qui est certain, c'est que les historiens soviétiques présentent l'Europe à l'issue de la guerre comme animée par un puissant mouvement « révolutionnaire » auquel s'opposent les Anglais et les Américains. Selon Anatole Gromiko et Boris Ponomarev, les alliés occidentaux au moment du débarquement avaient comme objectif « *d'occuper la plus grande partie de l'Europe. Ils ne voulaient pas que l'Europe soit libérée par les forces de l'armée rouge ou par celles des peuples conquis par Hitler* » (4).

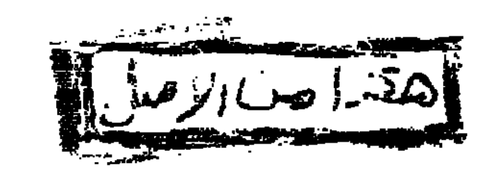
De ces faits et de ces dires il ne résulte pas que l'URSS entendait établir partout des régimes communistes. Simplement, son objectif à long terme était d'exercer sur l'ensemble du continent l'influence prépondérante. D'où l'importance de la question allemande. D'où l'opposition au plan Marshall. D'où les crises comme celle de Berlin en 1948 lorsque, pour s'opposer au projet de regroupement des trois zones occidentales élaboré à Londres par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, l'URSS organise le blocus de Berlin qui ne prendra fin qu'au bout d'un an.

Ainsi le plan Marshall n'a pas divisé l'Europe, il a révélé non seulement l'existence mais la portée de cette division. Il a permis d'éviter jusqu'aujourd'hui que la division ne soit comme le premier moment d'une dialectique aboutissant à quelque chose de pire. Mais l'objectif à long terme, l'évolution du régime soviétique vers la tolérance et la coopération, n'a pas été atteint. Nous ne sommes même pas à mi-chemin. Ne l'oublions pas !

JEAN LALOY
de l'Institut.

(1) Ch. E. Bohlen, *Witness to History*, New York, 1973, page 263.
(2) H. Alphand, *l'Etonnement d'être*, Journal 1939-1973, Paris Fayard, 1977, page 198.
(3) R. Marjolin, *op. cit.*, page 231.
(4) A.A. Gromyko et B. N. Ponomarev, *Histoire de la politique extérieure de l'URSS (1917-1976)*, (en russe), Moscou, 1976, T. I, page 471.





Le sommet de Venise

La concurrence commerciale entre les grands pays industrialisés

(Suite de la première page.)

Ce sera donc à ces dernières de déterminer comment elles financeront ces dépenses supplémentaires, dont elles devront elles-mêmes déterminer la nature. Quant aux dépenses gouvernementales, elles seront financées à concurrence de la moitié par la vente des actions de Nippon Telephone and *Telegraph* (NTT), la plus grande privatisation du monde. L'autre moitié étant couverte par des émissions de bons de la construction, dont l'encours s'ajoutera à l'énorme dette publique japonaise.

Tant du côté français qu'américain, on ne dissimule pas que la mise en vigueur du programme japonais sera « *suivie de près* » dans les capitales intéressées. En attendant, on oppose à la hardiesse japonaise la *pusillanimité* germanique.

Tout se passe comme si les Français et les Américains s'étaient donné le mot pour aborder Venise dans un esprit de grande compréhension. Mais simultanément, on se montre plus désireux que jamais d'obtenir du Japon qu'il tienne toutes ses promesses, et de l'Allemagne qu'elle consente enfin à une politique de relance franche et claire. On est parfois d'autant plus modéré avant de s'asseoir à la table de conférence qu'on est bien décidé à taper du poing. Reste que le « climat » d'un sommet est à peu près la seule chose qu'on ne puisse déterminer à l'avance.

La querelle des indicateurs

On a beau dire, du côté américain notamment, que ce n'est pas l'augmentation des déficits budgétaires que l'on recommande, on voit mal comment on pourrait éviter ce résultat si on suit jusqu'au bout les suggestions de Washington (et de Paris). Comment, par exemple, les Allemands pourraient-ils avancer de un ou deux ans l'abaissement prévu des impôts sans creuser du même coup un déficit budgétaire qui est déjà en train d'augmenter de façon substantielle ?

Il reste que, du côté français, on veut reconnaître que les politiques actuellement suivies par les trois principaux protagonistes vont dans le bon sens. Les Etats-Unis réduisent leur déficit budgétaire. Les Allemands et les Japonais ont commencé à mettre en œuvre les engagements pris le 22 février 1987 à Paris (accords dits du Louvre). Cependant, Paris, qui se félicite de la baisse des taux d'intérêts intervenus en Allemagne, voudrait que les taux à long terme « *jugés encore trop élevés* », continuent à diminuer.

La politique dite macro-économique ne sera pas le seul objet de discussion feutrée ou ouverte ; un autre sujet de friction existe au sujet de ce qu'on pourrait appeler la procédure de conciliation des politiques économiques.

Le précédent sommet qui s'était tenu à Tokyo avait porté notamment sur ce thème, qui a fait l'objet de travaux d'experts au sein du Fonds monétaire.

Les Français et les Américains, encore une fois d'accord, sont désireux de voir officialiser la méthode qui consiste à sélectionner un certain nombre de critères (dénommés indicateurs), pour permettre aux Sept d'exercer mutuellement un droit de regard (surveillance, selon le terme anglais) sur leurs politiques économiques et financières respectives. La grande affaire est de savoir si, parmi ces *indicateurs*, sera *inclus* le taux de changes. Le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, est opposé à cette formule. Elle ne soulève aucun enthousiasme en Allemagne où l'on craint que l'inclusion d'un objectif de taux de changes n'implique l'engagement d'intervenir sur le marché des changes, en cas de baisse du dollar.

On se souvient en Allemagne, avec effroi, des interventions massives qui eurent lieu, notamment après le sommet de Bonn de l'année 1978. La Bundesbank dut, à cette occasion, absorber des milliards de dollars, dont l'acquisition forcée fut une cause majeure de l'inflation subséquente.

Du côté français et américain au contraire, l'inclusion de l'indicateur de taux des changes est particulièrement souhaitée, parce qu'elle pourrait constituer un premier pas vers la formation de cette zone de référence désirée à Washington, et encore plus à Paris. Les fluctuations de changes seraient enfermées à l'intérieur d'une large fourchette, dite zone cible ou zône de référence, elle-même révisable. Telle est la conception qu'on se fait aujourd'hui d'un retour prudent à une stabilité relative des changes. Le moyen pour y parvenir serait quasi clandestin, puisque les limites supérieure et inférieure de la zone en question ne seraient en principe pas rendues publiques, sous prétexte de laisser planer un doute parmi les opérateurs du marché. Une certaine prévisibilité des changes n'aurait, au contraire, d'intérêt que si elle constituait une indication véritable, non pas seulement pour les cambistes, mais aussi pour les agents économiques qui produisent et investissent.

En ce qui concerne le dollar, Venise devrait être l'occasion de réaffirmer les engagements pris le 22 *février* à Paris (en vertu de l'accord dit du Louvre). Le dollar, avaient dit alors les Six (l'Italie, pour des raisons de protocole et de susceptibilité, s'était abstenue), a suffisamment baissé. Le taux auquel il est parvenu correspond aux données fondamentales du marché.

Qu'en pensent les Japonais qui ont vu, depuis l'accord du Louvre, le dollar baisser encore subtantiellement (ramené de 150 yens à 140 yens environ) ?

Recommandations pour l'Afrique

La délégation française insistera pour que les chefs d'Etat et de gouvernement prennent position sur la nécessité d'alléger le fardeau de la dette des pays les plus pauvres. Sur ce thème, plus encore que sur d'autres, il est entendu que la France parlera « *d'une seule voix* ». M. Mitterrand pourrait ainsi reprendre les suggestions faites par M. Edouard Balladur à Washington en avril dernier.

Le ministre d'Etat avait alors proposé que les délais de remboursement soient allongés – jusqu'à une vingtaine d'années s'il le faut – pour les pays les plus pauvres, qui rééchelonnent au sein du Club de Paris leur dette dite « publique » (celle qui correspond à des crédits garantis par l'Etat dont l'organisme créancier est ressortissant).

Le ministre français de l'économie et des finances avait encore proposé des mécanismes à travers lesquels les pays industrialisés augmenteraient leur aide directe ou indirecte aux mêmes pays africains les plus pauvres. Dans l'esprit de la France, il s'agirait de contributions supplémentaires des pays riches au Fonds monétaire et à la Banque mondiale.

Du côté français, on se plaît à nouveau à souligner que les sommets sont des réunions informelles entre chefs d'Etat et de gouvernement. Ce n'est pas là que des décisions peuvent se prendre. Mais on insiste moins, cette année en tout cas, sur l'objet purement économique et financier des entretiens. Les problèmes de défense, comme on le sait, seront sans doute largement abordés.

Plus d'un millier d'Américains se déplaceront à Venise si on compte, outre les membres de la délégation, les journalistes de la presse écrite et de la télévision.

Les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Venise feront sans dote leur possible pour cacher qu'il n'ont pas de formule cohérente pour « coordonner » leurs politique respectives. On veut stimuler la demande intérieure aux Etats-Unis grâce à une diminution des dépenses publiques (et donc des emprunts pour les financer). On presse la République fédérale et le Japon à relancer leurs économies respectives par une augmentation des dépenses budgétaires (et donc des emprunts). Aucune opération médiatique ne parviendra à venir à bout de la contradiction.

PAUL FABRA.

La bannière effrangée

(Suite de la première page.)

Pour les achats de l'administration, s'applique toujours le Buy American Act de 1933, qui oblige à acheter des produits américains de préférence aux concurrents, jusqu'à ce qu'apparaisse une différence de prix supérieure à 50 % pour les achats du ministère de la défense, 12 % pour les marchandises produites par le « *small business* » et 6 % pour les autres produits.

Après les négociations du GATT, les Etats-Unis ont toutefois accepté de renoncer à la préférence d'achat américain pour un montant annuel de 13 milliards de dollars environ (soit 10 % des achats fédéraux de biens d'équipement), concentrés sur quelques marchés de grande dimension.

La part globale du marché américain couvert par les barrières non tarifaires était de 20 % en 1980, et elle conserve aujourd'hui, malgré les positions très libérales de M. Reagan, un niveau comparable.

Quant au soutien des exportations, il prend le plus souvent la forme de déductions fiscales ou de crédits directs. Sans doute le système du DISC (Domestic International Sales Corporation) a été supprimé officiellement en 1982, tellement il était en contradiction avec les règles du GATT, mais il a été remplacé, en 1985, par les structures ayant la même fonction (Foreign Sales Companies), si bien que, en 1985, les déductions fiscales liées aux exportations représentaient encore 1,5 milliard de dollars (comme en 1981).

Pour le soutien du financement des exportations, c'est l'EXIM-BANK, créée en 1945 et conservée par M. Reagan, qui est le principal instrument d'intervention. En 1985, *la banque a dépensé près de 4 mil*liards de dollars en crédits directs et s'est portée garante pour plus de 10 milliards.

Quant aux aides fédérales à l'industrie, elles sont très diverses, les plus importantes soutenant la recherche et l'innovation technologique plus spécialement dans les petites et moyennes entreprises.

La grande réforme fiscale de 1986, qui a supprimé bien des privilèges, a corrigé notamment les effets pervers de dispositions prises par le gouvernement Reagan en 1981 (abattements sur les impôts payés par les entreprises et crédits d'investissement). C'est ainsi qu'une foule de bureaux plus ou moins inutiles et d'usines tournant au quart de leur capacité étaient nés, du fait des libéralités – plus que du pluralisme – de M. Reagan. Il était temps de remettre un peu d'ordre dans cette jungle.

Les « lobbies » agricoles ont retourné leur veste

Plus difficile est le cas de l'agriculture, en crise profonde aux Etats-Unis. Cette situation n'a pas empêché le déclenchement de mesures inspirées des doctrines libérales votées par le Congrès fin 1985 (Food Security Act), après une bataille d'amendements de onze mois qui a réduit régulièrement la vigueur du projet initial. Cela dit, le prix de sortie des produits agricoles a tout de même diminué, et les prix d'objectifs – qui ne bougent pas en 1986-1987 – baisseront ensuite par étages jusqu'à 90 % du prix actuel en 1990. Allant cette fois dans un sens tout à fait contraire aux principes libéraux, ce même texte prévoit la réduction des superficies emblavées et de substantielles aides à l'exportation. Des produits agricoles jusqu'à un montant de 2 milliards de dollars sont prélevés sur les stocks fédéraux et remis en prime aux exportateurs pour favoriser leurs ventes (2).

La situation est telle que les *lobbies* agricoles traditionnellement libre-échangistes sont maintenant devenus protectionnistes.

Comme beaucoup de prétendants arrivés au pouvoir, M. Reagan a dû rogner sur des promesses inspirées du pur courant libéral, quand il ne leur a pas complètement tourné le dos. Ce n'est pas le plus grave. Cela fait partie du paysage classique qui vire du soleil idéologique à la grisaille pragmatique. Non, le plus inquiétant, pour les Etats-Unis – et la question est particulièrement opportune à la veille du sommet de Venise, – est de savoir s'ils pourront conserver leur rôle à la tête de l'économie internationale.

On se rend compte, par exemple (3), que les Américains cherchent moins des solutions internationales aux problèmes économiques posés. De nombreux hommes d'affaires estiment aujourd'hui en effet, que ce n'est pas l'insuffisante croissance de la productivité américaine qui est la cause de leurs maux, mais l'existence des « *règles du jeu équitables* » qui président au commerce international. Dans ces conditions, *le libre-échange devient un* luxe. Même M. Reagan, qui n'entend pas les choses de cette oreille, n'a rien fait pratiquement pour prouver le contraire.

Ainsi les Etats-Unis ont conclu un accord de libre-échange avec Israël, discutent âprement avec le Japon, se méfient du FMI et de la Banque mondiale pour l'octroi de l'aide au tiers-monde, renoncent à faire appel à des agences internationales pour *soutenir économiquement l'Amérique* centrale, et préfèrent avoir recours à des programmes bilatéraux.

Sans doute, l'Amérique a accepté l'idée d'une conférence multilatérale sur le commerce. Pour certains experts, tel Alan J. Stoga, dont nous citions l'article, il s'agirait là d'une tactique à court terme visant à empêcher le Congrès d'adopter des lois trop protectionnistes. Et l'on vient de voir que cette entreprise a plus ou moins échoué.

Alors ? Faut-il encourager la tendance à l'établissement de relations bilatérales entre les Etats-Unis et leurs partenaires commerciaux ? Par crainte du chaos, certains pensent que ce serait encore la moins mauvaise solution. Se rendent-ils compte à quelle régression cette philosophie désenchantée aboutirait ? Parce que le pays dominant n'arrive plus à être à la hauteur des responsabilités de la puissance, le monde va-t-il se fragmenter à nouveau, se livrer aux forces d'une spéculation effrenée, et d'une jungle commerciale ?

PIERRE DROUIN.

(2) Lire le chapitre « L'impase agricole américaine » dans *RAMSES 86-87*. Editions IFRI Economica.

(3) Lire l'article d'Alan J. Stoga dans le numéro 64 (automne 1986) de la revue *Foreign Policy*.

Interrogé avant sa nomination à la tête du FED

M. Greenspan juge vraisemblable une poursuite de la baisse du dollar

Quelles conceptions économiques animera le successeur de M. Paul Volcker à la tête du FED (la Banque centrale américaine), M. Alan Greenspan ? Avant que sa nomination ne soit connue, le nouveau président avait fait des déclarations au magazine économique *Business Week* qui donnent quelques indications.

Reconnaissant qu'« *il n'y a aucun moyen de résorber les déficits budgétaires et commerciaux sans quelque désagrément* », M. Greenspan estime cependant qu'« *il ne faut pas augmenter les impôts* » aux Etats-Unis. A propos de la politique monétaire menée jusqu'à présent, le successeur de M. Volcker juge : « *Lorsque nous regarderons en arrière, nous découvrirons probablement que nous avons permis une expansion monétaire plus importante que nécessaire.* » Sur la devise américaine, enfin, M. Greenspan affirme que « *la dépréciation du dollar se poursuivra vraisemblablement* ».

Taxes sur les huiles végétales

Durcissement dans le conflit entre la CEE et les Etats-Unis

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Les Etats-Unis menacent la Communauté européenne de représailles immédiates dans le cas où les Douze approuveraient la proposition de la Commission européenne d'instaurer une taxe sur les huiles végétales, produites ou importées dans la CEE. C'est ce qui ressort le plus clairement du monde de « *la pluie de lettres* » que les gouvernements membres *reçoivent de Washington.* Ces mesures de rétorsion pourraient porter, dit-on, sur un volume d'importation de 1,8 milliard de dollars (11 milliards de francs).

L'objectif de la taxe est budgétaire et non pas commercial. Il s'agit de dégager des fonds pour contribuer au financement du soutien du marché des oléagineux dans la CEE (huile d'olive, colza, tournesol, soja). Le coût de ce financement déjà considérable (4 milliards d'ÉCU, soit 28 milliards de francs) va s'accroître de manière très sensible, de l'ordre de 1,2 milliard d'ECU, soit 7,14 milliards de francs, en 1990, lorsqu'il faudra soutenir les producteurs espagnols d'huile d'olive. Ces derniers sont actuellement à l'abri d'une réglementation nationale qui interdit pratiquement l'entrée des autres huiles végétales, mais qui devra disparaître à l'issue d'une phase de transition de cinq ans.

La proposition de la Commission *constitue* un des principaux *éléments* du « paquet prix » dont délibèrent, jusqu'à présent sans succès, les ministres de l'agriculture des Douze, et qu'ils vont reprendre en principe pour un ultime marathon le 15 juin.

Trois pays membres, la Grande-Bretagne, la RFA et les Pays-Bas se sont prononcés contre la taxe. Les Espagnols, les Portugais et les Danois ont une position hésitante, mais pourraient se rallier à la proposition de la Commission si c'était nécessaire, pour conclure. Les autres Etats membres appuient la Commission. M. François Guillaume, quant à lui, a dit et répété qu'il n'y aurait pas d'accord sans la taxe.

Le principal, voire l'unique souci des Allemands, des Britanniques, des Néerlandais, est de ne pas heurter les Américains, afin de ne pas s'exposer à des mesures de rétorsion commerciales. De son côté, la Commission s'emploie à démontrer que la taxe ne représente d'aucune manière un danger pour les fournisseurs extérieurs de la CEE.

Elle n'est pas discriminatoire, explique-t-elle, puisqu'elle s'applique aussi bien aux huiles produites dans la Communauté, qu'aux huiles importées. Elle ne modifie pas la hiérarchie des prix entre les différentes huiles. Si bien qu'elle ne devrait pas provoquer des modifications des courants des changes.

La politique de la canonnière

La Commission propose aux Douze d'adopter en même temps que la taxe une série de mesures ayant pour but de stopper le développement de la production communautaire de colza, de tournesol, d'huile d'olive et de soja. C'est là, insiste-t-elle, la garantie que son intention n'est pas de substituer les producteurs européens aux fournisseurs américains, africains ou asiatiques.

M. Yeutter, le représentant spécial du président pour les affaires commerciales, ne l'entend pas de cette oreille. Il réplique qu'il considérerait l'adoption de la taxe comme une attaque frontale contre les intérêts vitaux des Etats-Unis. Pas moins. Les soixante-six pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) signataires de la Convention de Lomé, ainsi que des pays producteurs d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine, ont emboîté le pas aux Américains.

La Commission de Bruxelles reste tout à fait convaincue que sa proposition est parfaitement conforme au GATT, l'accord qui réglemente le commerce international. Alors que sans nul doute, les représailles américaines, si elles étaient mises en œuvre, y seraient contraires.

On observe, et le président Delors lui-même, que les Etats-Unis interfèrent une fois de plus, de manière brutale, dans la gestion de la politique agricole commune. *C'est, dit-on*, la transposition aux affaires commerciales de la politique de la canonnière.

Comment, ajout-t-on, ne pas constater le hiatus entre ces coups de force sur le terrain et le discours presque rassurant qu'on a entendu à l'OCDE, et qu'on va tenir à nouveau à Venise sur l'assainissement concerté des politiques agricoles ?

PHILIPPE LEMAITRE.

A TRAVERS LE MONDE

Birmanie

Offensive gouvernementale contre les Kachins insurgés

Des accrochages entre les troupes régulières birmanes et le principal mouvement ethnique *insurgé*, l'Armée d'indépendance kachin, ont fait trente-cinq morts parmi les maquisards le vendredi 5 juin, à leur quartier général sur la frontière chinoise. Selon l'agence de presse officielle birmane NAB, les troupes gouvernementales se seraient emparées de plusieurs camps retranchés à Pajau, bastion insurgé situé en pleine jungle, à 160 kilomètres au sud-est de Myitkyina, capitale de l'Etat kachin et l'une des rares villes du Nord birman contrôlée par Rangoun.

Les séparatistes kachins – environ huit mille hommes en armes – contrôlent un territoire de quelque *40 000 kilomètres carrés* de montagnes recouvertes d'une épaisse forêt tropicale. Ils sont alliés au Parti communiste birman interdit, fort de quelque dix mille hommes. De souche tibéto-mongole, les Kachins sont dirigés par des chrétiens baptistes. La chute de leur quartier général serait, si elle se confirme, un revers sérieux. L'armée a indiqué avoir, au cours de l'opération, saisi des stocks de jade et d'opium, seule monnaie d'échange des populations de l'extrême nord birman.

Philippines

Cinq policiers tués en deux jours à Manille

Cinq membres des forces de l'ordre ont été assassinés, jeudi 4 et vendredi 5 mai, à Manille et dans ses environs, dans trois attentats commis par des jeunes gens armés que les autorités pensent être des maquisards communistes. Ces maquisards, surnommés « *moineaux* » en raison de leur rapidité d'action, ont notamment abattu jeudi un colonel de police et son adjoint dans un faubourg au nord de Manille, et tué, dans une embuscade, un capitaine du même corps affecté à un commissariat de quartier où son prédécesseur avait été assassiné dans des circonstances identiques en mars.

La guérilla communiste ne revendique pas ces attentats qui, selon les autorités, ont fait dix-neuf morts dans les rangs de la police de la capitale depuis le début de l'année. Selon l'armée, environ sept cents « *moineaux* » seraient présents à Manille.

D'autre part, la présidente Aquino a annoncé, vendredi, la formation d'une force paramilitaire visant à combattre les maquisards communistes dans les campagnes aux côtés des forces régulières, et destinée à remplacer le corps de défense civil (CHDF), connu pour ses exactions, qu'elle avait décidé de démanteler. Cette nouvelle force, a-t-elle dit, sera composée « *des citoyens les plus capables* » des communautés rurales. Mme Aquino a précisé que ce corps serait placé sous son autorité personnelle, ajoutant qu'en démocratie « *l'autorité doit être exercée par la nation en armes, et non par une caste militaire* ». *(AFP, Reuter.)*

URSS

Le prêtre orthodoxe Gleb Iakounine reçoit un avertissement de la hiérarchie

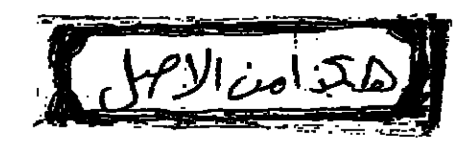
Deux métropolites (archevêques) de l'Eglise orthodoxe russe ont lancé vendredi 5 mai un clair avertissement au prêtre dissident Gleb Iakounine, récemment libéré, qui avait convoqué une conférence de presse pour demander la liberté de la pratique religieuse en URSS.

Le Père Iakounine avait été privé en 1966 du droit d'exercer son sacerdoce. Condamné en 1980 à cinq ans de camp et cinq ans de relégation pour agitation anti-soviétique, il a bénéficié d'une grâce en février et a pu revenir à Moscou (*le Monde* du 27 mai 1987).

Selon le métropolite Juvenal, chef du diocèse de Moscou, le synode a accepté de réintégrer le Père Iakounine dans ses fonctions en lui demandant de ne pas reprendre « *ses activités antérieures* ». Or seuls des journalistes occidentaux ont assisté à sa conférence de presse. « *Il ne m'en avait pas informé, et m'avait encore moins demandé mon conseil ou mon accord* », a déclaré le métropolite Juvenal.

« *Nous désirons toujours lui donner une paroisse, mais il doit être raisonnable ; s'il veut nuire à l'Eglise, elle renoncera à lui* », a-t-il ajouté.

Le 2 juin, le métropolite a eu une « *longue conversation avec le Père Gleb* », qui lui a remis une copie de la lettre qu'il avait envoyée à M. Gorbatchev pour demander la liberté de culte. « *J'ai l'impression qu'il est manipulé* », a dit le métropolite. « *L'Eglise a ses lois et ses règles, elles s'appliquent à tous, du clerc au patriarche ; un prêtre ne doit rien faire sans l'accord de l'épiscopat. Ce n'est pas parce que l'on parle actuellement de « glasnost »* (transparence) *et de « perestroïka* (refonte) *que ce doit être l'anarchie dans l'Eglise* », a souligné le responsable religieux. – *(AFP.)*



Asie

SRI-LANKA

Colombo proteste auprès des Nations unies contre le parachutage indien sur Jaffna

Le gouvernement sri-lankais a élevé, le vendredi 5 juin, auprès des Nations unies, une protestation à la suite du parachutage par l'armée de l'air de New-Delhi de vivres destinées aux populations tamoules de la région de Jaffna. Le ministre des affaire étrangères de Colombo, M. A. C. Shahul Hammed, a qualifié l'action indienne d'*« atteinte caractérisée à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale »* de Sri-Lanka. Toutefois, M. Hameed se borne dans sa note à soumettre la version sri-lankaise de l'affaire à l'attention des membres du conseil de sécurité des Nations unies, sans demander la réunion de cette instance.

D'autre part, le Pakistan et le Bangladesh, tous deux partenaires de l'Inde et de Sri-Lanka au sein de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC), ont désapprouvé l'opération indienne — le premier en termes plus vifs que le second. Islamabad a en effet qualifié l'action de New-Delhi de grave violation du principe de non-ingérence et du droit international.

Le chef adjoint de la diplomatie indienne, M. Natwar Singh, a déclaré vendredi à la presse que l'Inde souhaitait ouvrir aussi vite que possible, et peut-être au cours de la prochaine réunion ministérielle de la SAARC, le 17 juin à New-Delhi, un dialogue avec Sri-Lanka. Les statuts de la SAARC ne prévoient pas, en principe, de concertation bilatérale de ce type.

Evoquant pour sa part devant la presse, à Point-Perdo (extrémité septentrionale de la péninsule de Jaffna), le parachutage indien, le ministre sri-lankais de la sécurité, M. Lalith Athulathmudali a confirmé que, face à la détermination de New-Delhi, les forces de Colombo avaient reçu l'ordre de ne pas s'opposer au survol du territoire sri-lankais par les avions indiens. Selon les autorités sri-lankaise, une partie des charges larguées par les avions sont tombées aux mains des séparatistes tamouls, et certaines ont au contraire atterri dans les régions contrôlées par les forces régulières. Un porte-parole du groupe séparatiste tamoul des « Tigres » a remercié New-Delhi de son action. — *(AFP-Reuter.)*

Proche-Orient

LIBAN

La démission du président du Parlement a aggravé la coupure entre chrétiens et musulmans

BEYROUTH
de notre correspondant

La démission du président de l'Assemblée nationale, M. Hussein Husseini, quatre jours après l'assassinat de Rachid Karamé (*le Monde* du 6 juin), a fait sensation. Les deux événements risquent de créer une situation difficilement contrôlable.

Personnalité chiite modérée et fervent partisan du dialogue au sein du camp musulman, M. Husseini avait été, dans les heures qui suivirent l'assassinat de Rachid Karamé, l'interlocuteur du président Gemayel pour éviter le vide institutionnel. Ce qui fut fait avec la nomination de M. Sélim Hoss au poste de premier ministre intérimaire. Tout est maintenant remis en question avec la fracassante démission de M. Husseini, d'ailleurs précédée d'une mise au point de M. Hoss, qui avait estimé nécessaire de souligner qu'il poursuivrait, à l'instar de son prédécesseur, la politique de boycottage du président Gemayel.

Dans son message *« au peuple libanais »* annonçant sa démission, M. Husseini met expressément en cause le président Gemayel, l'accusant d'impuissance et de compromission. Il fait nettement comprendre que le rôle national de l'armée a été ouvertement sabordé par les organisateurs de l'attentat, du fait même qu'ils ont utilisé à dessein un hélicoptère militaire pour commettre leur crime.

Déconsidérer l'armée

Sans incriminer nommément la milice chrétienne, il ressort des propos de M. Husseini qu'il considère que l'assassinat de Karamé a été fomenté par les Forces libanaises, de façon à impliquer l'armée pour la déconsidérer, dans le dessein de saboter les institutions de l'Etat et toute politique unitaire, sans que le président Gemayel ait la capacité ou la volonté de s'opposer à ces machinations.

Les Forces libanaises ont répliqué en faisant diffuser par leurs médias des révélations sur d'acerbes reproches que le vice-président syrien, M. Khaddam, aurait faits lors des obsèques de Karamé aux *« assises islamiques »* dans leur ensemble, et au président Husseini en particulier, pour avoir pris l'initiative, sans en référer à Damas, de coopérer avec le président Gemayel. Réprimande qui aurait entraîné le raidissement constaté chez M. Hoss, puis amené M. Husseini à la démission.

La coupure s'aggrave donc entre les deux camps, musulman et chrétien, l'un et l'autre très divisés. Un mouvement se dessine cependant au sein du Parlement pour le vote, dès ce samedi, d'une motion refusant la démission de son président.

LUCIEN GEORGE.

Le conflit du Golfe

Les Etats-Unis envisageraient une action préventive contre les missiles iraniens

Deux sénateurs américains, de retour du Golfe, ont affirmé, le vendredi 5 juin, à Washington que les Etats-Unis pourraient devoir envisager une action préventive contre les missiles sol-mer iraniens si ceux-ci étaient déployés contre les bateaux navigant dans le détroit d'Ormuz. Les deux sénateurs, le républicain John Warner et le démocrate John Glenn, ont indiqué que les Etats-Unis devaient *« être prêts »*. *« Nous ne pouvons pas prendre le risque de voir fermer le détroit. »* M. John Warner a précisé : *« Nous le ferons seuls s'il faut le faire. »* La Maison Blanche a, pour sa part, refusé de commenter ces propos ainsi qu'un article du *Washington Post*, selon lequel le président Reagan envisageait cette attaque préventive.

A New-York, l'ambassadeur de la Ligue arabe auprès des Etats-Unis et de l'ONU a laissé entendre que les Américains allaient obtenir, sous certaines conditions, des facilités logistiques dans certains pays du Golfe afin de protéger la route du pétrole. Des conversations ont eu lieu à ce sujet dans le sud de la France entre le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, et son homologue saoudien, le prince Sultan Ben Abdel Aziz. Mais l'ambassadeur de la Ligue arabe a précisé que ces facilités logistiques seraient accordées à condition qu'elles soient *« temporaires et subordonnées à une intensification des efforts pour mettre fin au conflit Iran-Irak »*.

En Iran, les diplomates britanniques s'attendent, pour leur part, à des représailles de la part des autorités après la fermeture du consulat de la République islamique à Manchester. Les diplomates britanniques en poste à Téhéran ont ainsi commencé vendredi à brûler leurs documents, a rapporté le *Times* de Londres.

Le gouvernement britannique a aussi fait procéder le même jour au rapatriement de dix personnes attachées à sa représentation. Un porte-parole du Foreign Office a simplement indiqué qu'il s'agissait d'une *« mesure de précaution sensée à la lumière des récents développements »*. Il faisait référence aux déclarations du chargé d'affaires iranien à Londres, M. Akhunzadeh Basti, qui a accueilli jeudi la nouvelle de l'expulsion de ses compatriotes en estimant que son gouvernement riposterait probablement *« dans les trois ou quatre jours »*. — *(AFP, Reuter.)*

Le vingtième anniversaire de la guerre de six jours

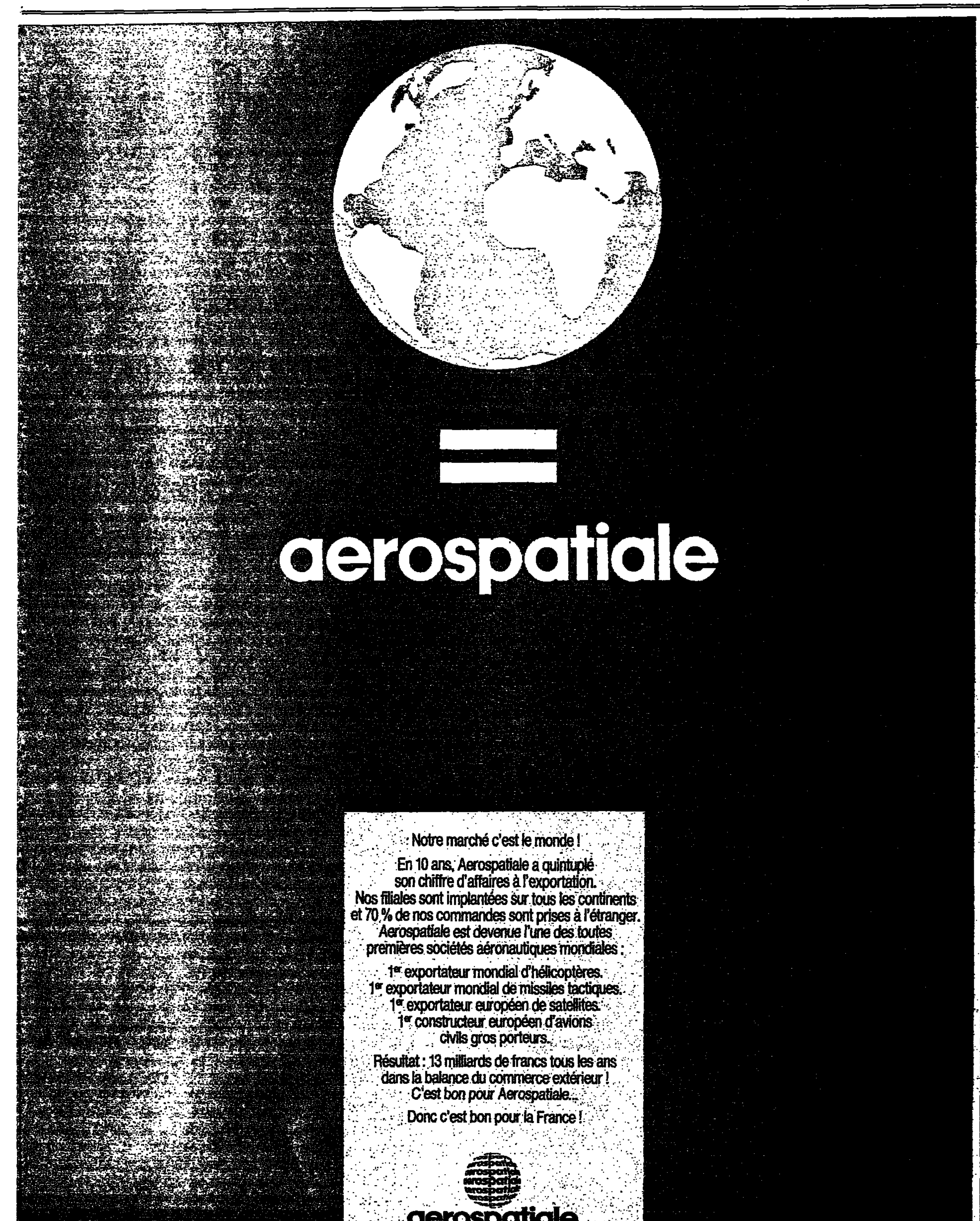
Un jeune Palestinien tué par balles à Naplouse

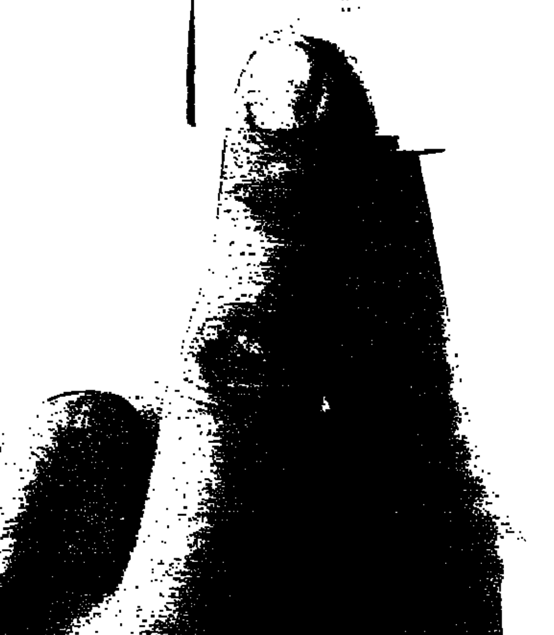
Jérusalem *(AFP)*. — Un adolescent palestinien a été tué par balles et un autre grièvement blessé, vendredi 5 juin, à Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie occupée, à la suite d'un incident opposant de jeunes Palestiniens à une patrouille israélienne. C'est le seul incident mortel signalé dans les territoires occupés de Cisjordanie au cours de cette journée du vingtième anniversaire de la guerre israélo-arabe de juin 1967.

Selon la version des autorités militaires israéliennes, confirmée de sources palestiniennes à Naplouse, une patrouille israélienne circulant à pied dans le centre de la ville, vers 15 h 30 (heure locale), a été attaquée à coups de pierres par de jeunes Palestiniens. Il ne s'agissait pas d'une manifestation organisée mais d'un acte spontané, a-t-on précisé de sources palestiniennes.

Les soldats de la patrouille ont tiré en l'air, affirment les militaires, tout en reconnaissant que deux jeunes Palestiniens ont été atteints par des balles. L'un d'entre eux, Azzam Arandi, quinze ans, est mort de ses blessures en arrivant à l'hôpital Rafidieh de Naplouse. Le second, Sahir Baraa, douze ans, a été grièvement blessé au visage et à la poitrine.







Europe

ESPAGNE

Difficile mobilisation des foules pour le scrutin européen

Outre leurs conseils municipaux et leurs parlements régionaux, les Espagnols éliront pour la première fois, le 10 juin, leurs soixante députés au Parlement européen. L'actuelle représentation espagnole au Parlement de Strasbourg avait été désignée à titre provisoire par les cortes, au lendemain de l'adhésion de Madrid à la CEE, le 1er janvier 1986.

MADRID
de notre correspondant

Quarante-deux pour cent des Espagnols ignorent qu'ils sont appelés à élire leurs représentants au Parlement européen : c'est ce qui ressort d'un sondage publié il y a peu par le quotidien *Diario 16*. C'est dire que le principal adversaire qu'affrontent les candidats de tous les partis à cette première élection européenne est... l'indifférence. Peu d'Espagnols savent au juste à quoi sert le Parlement de Strasbourg.

Les partis ont donc fort à faire pour vaincre l'apathie des électeurs. Plusieurs d'entre eux présentent pourtant des « têtes d'affiche » connues. Les listes européennes ont, en effet, permis de caser opportunément l'un ou l'autre « dirigeant historique » que les vicissitudes de la vie politique avaient écarté de la scène nationale. *« Le Parlement de Strasbourg fait figure de cimetière des éléphants »*, dit-on à ce propos, avec un brin d'irrévérence, à Madrid.

C'est le cas, notamment, des deux formations les plus importantes. L'Alliance populaire a désigné comme tête de liste son fondateur, M. Manuel Fraga, qui avait démissionné de la présidence de son parti en février dernier, afin de *« faire place aux jeunes »*. Les socialistes, eux, ont fait appel à l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Fernando Moran, écarté du cabinet en juillet 1985 après qu'il eut discrètement exprimé ses réserves à l'égard de la « dérive atlantiste » qu'il attribuait au gouvernement de M. Felipe Gonzalez.

Après avoir représenté son pays aux Nations unies, M. Moran, qui reste très populaire, est donc redescendu dans l'arène électorale.

Mais il peine autant que se adversaires pour battre le rappel de ses troupes. C'est le cas par exemple à Ségovie, où ils n'étaient que quelques centaines, l'autre soir, à assister au meeting socialiste, sur une petite place de la vieille ville. Avec cet air à la fois grognon et distrait qui semble éternellement le caractériser, M. Moran serre quelques mains, tapote quelques joues, sans trop de conviction toutefois.

Un discours didactique

Son discours est d'abord didactique : il s'agit d'expliquer l'importance du Parlement européen. Puis l'orateur en vient à l'argument central de sa campagne : *« Nous ne voulons pas une Europe soumise aux seules lois du marché. Il faut d'abord réduire l'inégalité existant entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud en se basant sur le concept de solidarité. Et cette idée de solidarité, le socialisme est le seul à la défendre. L'Europe voulue par la droite, c'est celle des égoïsmes nationaux et de la liberté de marché. »*

Tout autre est bien sûr le discours de M. Fraga, même si le débat entre les deux hommes, qui se connaissent bien (M. Moran était premier secrétaire d'ambassade à Londres lorsque M. Fraga y était ambassadeur) est plutôt à fleurets mouchetés. Sur la Plaza Mayor de Madrid, le « leader historique » de l'Alliance populaire, lui non plus, n'a pas fait le plein pour son meeting.

Symbole de la relève de générations au sein de la droite espagnole, il déambule entre les rangs du public flanqué de deux « jeunots », M. Antonio Hernandez Mancha, trente-cinq ans, son successeur à la tête du parti, et M. Antonio Ruiz Gallardon, vingt-neuf ans, secrétaire général adjoint.

A la tribune, après l'inévitable orchestre de rock, M. Fraga se veut lui aussi didactique pour décrire le Parlement européen. Mais les démons de la politique nationale le reprennent rapidement. *« L'adhésion à la CEE*, dit-il, *a été mal négociée par les socialistes : nos pêcheurs restent en dehors de l'Europe bleue, nos agriculteurs ne sont pas protégés, nos éleveurs paient des excédents communautaires qu'ils n'ont pas produits... »*

M. Hernandez Mancha corrigera d'ailleurs le tir par la suite à la tribune, en rappelant que au-delà des *« problèmes ponctuels »*, il s'agit avant tout, durant cette campagne, d'expliquer aux Espagnols *« l'importance de l'idée européenne, qui conditionne leur futur »*. Une tâche qui n'est apparemment pas aisée, à gauche comme à droite !

THIERRY MALINIAK.

● **Visite à Madrid du ministre chinois des affaires étrangères.** — M. Wu Xueqian, ministre chinois des affaires étrangères, est arrivé, le vendredi 5 juin, à Madrid, pour une visite privée de quarante-huit heures, avant d'entreprendre une tournée en Amérique latine. Le chef de la diplomatie chinoise a déclaré que Pékin souhaite voir les Etats-Unis et l'URSS *« conclure un accord sur le désarmement sans porter préjudice à d'autres pays »*. — (AFP.)

GRANDE-BRETAGNE : la campagne électorale en pays celte

La cote des conservateurs est au plus bas en Ecosse

LONDRES
de notre correspondant

Le Royaume-Uni est une mosaïque. Dans cette campagne électorale, plus que jamais, les pays celtes (Ecosse, Pays de Galles et Irlande du Nord) affirment leur particularisme, voire leur nationalisme. Même si, globalement, Mme Thatcher remporte, le jeudi 11 juin, la victoire à l'échelle de tout le royaume, elle pourrait aller au-devant d'une grave défaite en Ecosse. Et cela risque de poser, à terme, un délicat problème constitutionnel.

Depuis l'échec, en 1979, de la « dévolution » — réforme visant à accorder aux Ecossais et aux Gallois une réelle autonomie dont ont joui pendant quelques décennies les Irlandais du Nord (ou une partie d'entre eux), — l'idée était en sommeil. Mais elle revient à l'ordre du jour. Et comment !

Selon divers sondages, plus d'un Ecossais sur deux souhaite aujourd'hui l'instauration d'une assemblée « nationale » ; un sur quatre se prononce même en faveur d'une quasi-indépendance. Peut-être plus inquiétants encore sont les résultats d'une enquête publiée le 2 juin par le *Glasgow Herald*, le jour même d'une des rares visites du premier ministre en Ecosse : les travaillistes recueillent 45 % des intentions de vote, les centristes de l'Alliance font jeu égal avec les conservateurs, qui n'obtiennent que 19 %, deux points de plus seulement que les indépendantistes du Parti national écossais (SNP). Pour ces derniers, il s'agit d'un sérieux encouragement car ils n'avaient eu que 3 % des suffrages lors du scrutin de 1983.

Il paraît loin le temps où les tories, dans les années 60, pouvaient compter sur la moitié des voix écossaises. Si l'on en croit cette étude, dont les données recoupent celles de la plupart des autres sondages, le Parti conservateur risque de perdre jusqu'à quinze des vingt et un sièges qu'il détenait en Ecosse, et ceux de deux membres du gouvernement, M. George Younger, ministre de la défense, et M. Malcolm Rifkind, secrétaire d'Etat pour l'Ecosse, ne sont pas les moins menacés.

Les Ecossais se plaignent de n'avoir guère profité des royalties d'un pétrole qu'ils considèrent comme leur. De toute façon, l'apogée de l'exploitation des gisements en mer du Nord au large des côtes écossaises est déjà passée. La production commence à diminuer d'autant plus vite qu'elle a été récemment affectée par la chute des prix. L'avenir économique de l'Ecosse n'en paraît que plus incertain alors que les aciéries et les houillères achèvent de disparaître. *« Huit ans de thatchérisme ont coûté à notre pays la perte d'un tiers de notre industrie manufacturière et deux cent cinquante mille emplois »*, déclare le secrétaire général du Congrès des syndicats en Ecosse. Quelques expériences fiscales controversées et la « nucléarisation » de l'Ecosse tant au plan civil que militaire (1) ne font qu'ajouter au malaise.

Cause commune avec les Gallois

Le Parti conservateur paie le prix d'être la seule formation politique à refuser d'inscrire à son programme le projet d'une assemblée autonome. Dans ces conditions, le Scottish National Party, qui se donne pour but de tripler ou quadrupler le nombre de ses députés (deux élus en 1983), envisage de négocier avec le Labour et l'Alliance mais *« en aucun cas avec les tories »*. Dans cette campagne — et c'est une nouveauté, — le SNP fait tactiquement cause commune avec les nationalistes gallois du Plaid Cymru, considérant qu'une « coalition celte » pourrait être en situation d'arbitrage et, donc, susceptible d'imposer quelques concessions importantes si les élections produisent un Parlement où ni les conservateurs ni les travaillistes n'auraient la majorité absolue.

A la différence du SNP, le Plaid Cymru estime que l'indépendance est économiquement irréalisable au Pays de Galles. Il met davantage l'accent sur des revendications culturelles et linguistiques. Son leader, M. Dafydd Thomas, met en garde les Gallois contre les dangers du séparatisme et cite comme « mauvais » exemple les aléas du mouvement québécois. M. Thomas n'en est pas moins convaincu que le moment n'a jamais été aussi propice pour une alliance celte et pour la promotion de son objectif « minimum » : la création d'un Parlement écossais et d'un « Sénat » gallois. A certaines réserves près, les travaillistes et les centristes anglais en conviennent.

FRANCIS CORNU.

(1) Les principales bases de sous-marins nucléaires américaines et britanniques sont situées près de Glasgow.

● **FINLANDE : démission de M. Kalevi Sorsa.** — M. Kalevi Sorsa, dirigeant du Parti social-démocrate finlandais depuis 1975, a démissionné de ses fonctions le vendredi 5 juin, devant le congrès socialiste qui a lieu actuellement à Helsinki. M. Pertti Paasio, chef du groupe socialiste au Parlement, lui succède à la tête du parti. Son père, M. Rafael Paasio, avait présidé le Parti social-démocrate finlandais de 1963 à 1975. — (AFP.)

ITALIE : il y a sept ans, 85 morts, 200 blessés

Les inculpés de l'attentat à la gare de Bologne comparaissent devant leurs juges

BOLOGNE
de notre envoyé spécial

A peine descendu du train, le voyageur aperçoit sur le mur extérieur de la gare désormais reconstruite une grande plaque commémorant l'attentat « fasciste » du 2 août 1980 : quatre-vingt-cinq noms de victimes y figurent, la plupart italiens, mais aussi ceux d'Allemands, d'un Japonais, d'une jeune Française de Besançon. C'était un samedi de grands départs en vacances, il était *10 h 25 du matin : ce fut là le plus* sanglant massacre de l'histoire du terrorisme italien, et sans doute européen, contemporain — d'autant que des quelque deux cents blessés, certains sont demeurés marqués à vie.

Il faut traverser dans toute sa longueur la vieille ville de Bologne pour arriver au palais de justice. Point ici, comme pour le « maxi-procès » contre la Mafia à Palerme, de « bunker » spécialement construit. C'est que, dans cette ville de vieille tradition communiste, des inculpés clairement marqués de l'étiquette « extrême droite » sont, alors même qu'ils sont encore présumés innocents, sous la surveillance de la population tout entière.

Dans les quatre cages métalliques installées dans la salle poussiéreuse de la cour d'assises, il y a ce jour sept prévenus. Six d'entre eux sont des militants reconnus de groupuscules fascisants, dont le tristement fameux Stefano Delle Chiaie, cinquante et un ans, arrêté fin mars au Venezuela, et Massimilio Fachini, quarante-quatre ans, leader d'un mouvement appelé Construisons l'action, tenu par les magistrats instructeurs pour le *« cerveau opérationnel du massacre de 1980 »*. Le septième détenu se présente devant le président Antonacci comme Francesco Pazienza, quarante et un ans, *« homme d'affaires »*.

La « stratégie de la tension »

Quatorze autres inculpés sont soit en fuite, soit prévenus libres, soit détenus, mais hors de Bologne, pour d'autres affaires liées à leurs activités politico-criminelles. Le plus célèbre est M. Licio Gelli, nouveau chef de la loge maçonnique dévoyée P 2, qui vit sans doute quelque part en Amérique — ne désespérant pas, semble-t-il, de parvenir un jour à négocier son retour en Italie.

En attendant, l'interrogatoire du « docteur Pazienza » suscite un grand intérêt dans la péninsule. Son implication dans le massacre de la gare de Bologne n'est certes pas directe. Il n'est inculpé « que » pour *« association subversive »*.

Mais la subversion en question allait fort loin : *« Il s'est créé en Italie*, lit-on dans l'acte de renvoi à jugement, *un pouvoir invisible qui, grâce à ses liens avec la criminalité organisée, le terrorisme, des milieux politico-militaires, certains secteurs de services secrets et la franc-maçonnerie »*, forme un *« Etat dans l'Etat »*. Pour quel objectif ? *« Le conditionnement politique de la démocratie italienne. »* En quel sens ? Globalement : anticommuniste. Par quelle stratégie ? Celle dite de la *« tension »* qui, de 1969 à 1984, a tenu le pays en haleine, de l'attentat à la bombe contre la Banque de l'agriculture à Milan, à celui contre le train 904 au nord de Florence, en passant par le plus grave de tous, celui, précisément, contre la gare de Bologne.

En l'absence d'un Licio Gelli, représentant assez bien ce *« terrible vieillard inspirateur des assassins »* que l'Italie a toujours aspiré à découvrir, M. Pazienza apporte sa touche spécifique : celle de l'homme aux multiples connexions, américaines au premier chef.

Héros de l'extrême droite

Tout chez lui témoigne d'un extraordinaire entregent que confirme la maîtrise de soi dont il fait preuve à l'audience, lançant de bons mots, anticipant les questions. Seule l'évocation de sa proximité éventuelle avec l'actuel ministre des affaires étrangères lui fait un peu perdre patience — *« tout le monde parle avec Andreotti »*, lâche-t-il, agacé.

A-t-il aussi parlé avec Licio Gelli, dont, suggère l'acte d'accusation, il s'apprêtait à reprendre les fonctions de grand maître de la P 2 au tout début des années 80 ? *« Je ne l'ai jamais vu »*, assure M. Pazienza. Sa participation aux services secrets italiens ? Ça oui ! Et ils en avaient même bien besoin vu qu'ils n'étaient, avant lui, parvenus à nouer aucun contact sérieux avec leurs homologues occidentaux ! Le massacre de Bologne ? Aucune connaissance de ce sujet puisque les fonctions occultes de M. Pazienza étaient toutes orientées vers le secteur international.

Dans une des cages, debout du début à la fin de l'audience, Stefano Delle Chiaie ne perd pas un mot de tout cela. Ce héros de l'extrême droite italienne a demandé à n'être entendu qu'après les élections des 14 et 15 juin de sorte que les remous provoqués par ses déclarations n'interfèrent pas avec la campagne. C'est aussi se donner un peu de temps pour « voir venir »...

Dans une autre cage, un jeune couple file un discret amour. Ces tourtereaux auraient, eux, selon l'accusation, directement participé, en leur qualité de membres des Noyaux armés révolutionnaires, à la préparation de l'attentat du 2 août 1980. G. Fioravanti et Valeria Mambro, respectivement âgés de vingt-deux et vingt et un ans au moment des faits, n'ont jamais nié leur affiliation à l'extrême droite ; mais poser des bombes, pas ça, s'insurgent-ils. Ils ont jusque-là refusé de répondre à l'interrogatoire de la cour. Leur chef présumé, Massimilio Fachini a, pour sa part, consenti à parler.

Pour lui comme pour la plupart des inculpés, l'attentat de Bologne est le fait des « services ». La stratégie de la tension aurait eu pour objet l'installation d'un gouvernement « centriste » (c'est-à-dire de droite) musclé, capable de remettre au pas les extrémistes des deux bords. En attendant, les auteurs des massacres incriminés de ces quatre derniers lustres courent toujours. Cette année encore ont *été acquittés tous* les inculpés des attentats de la place Fontana à Milan (1969, seize morts, quatre-vingt-huit blessés) et place de la Loge à Brescia (1974, huit morts, cent blessés).

JEAN-PIERRE CLERC.

AUTRICHE

Vienne renonce à expulser l'ancien SS Martin Bartesch

VIENNE
de notre correspondante

Après l'échec de toutes les tentatives pour refouler M. Bartesch vers les Etats-Unis (*le Monde* du 5 juin), l'intrus indésirable a été relâché, le jeudi 4 juin, et a regagné son refuge en Haute-Autriche.

Les autorités américaines, résolues à empêcher le retour de l'ancien gardien SS du camp de concentration de Mauthausen accusé d'avoir tué un prisonnier juif, ont donné des « instructions » aux compagnies aériennes de ne pas accepter comme passager Martin Bartesch. Par ces *« méthodes de Far-West »*, selon l'expression de M. Karl Blecha, ministre de l'intérieur, les Américains ont réussi à déjouer les plans des autorités autrichiennes, qui avaient déjà fait réserver des billets d'avion au nom de M. Bartesch.

Le chancelier Vranitzky déclarait encore, jeudi soir, que l'Autriche envisageait sérieusement d'expulser Bartesch pour *« signaler clairement que ce pays ne peut pas être considéré automatiquement comme un dépotoir pour des personnes devenues indésirables ailleurs »*.

Sur le plan diplomatique, les Etats-Unis ont permis à l'Autriche de sauver la face, en exprimant leurs *« regrets »* et en présentant, après coup, une *« demande »* formelle à l'Autriche de reprendre M. Martin Bartesch conformément à une déclaration signée en 1954 par Vienne. Ce document engage en principe l'Autriche à accepter le retour sur son territoire de réfugiés émigrés aux Etats-Unis et naturalisés sur la base de fausses informations sur leur passé pendant la seconde guerre mondiale.

M. Mock n'a pas caché, vendredi, que l'affaire Bartesch a *« encore détérioré les relations entre Vienne et Washington »*, déjà compromises par la décision des Etats-Unis de ne pas recevoir le président Waldheim. Il s'est cependant montré satisfait de la façon dont l'incident a été réglé diplomatiquement et a affirmé avoir reçu l'assurance qu'une telle affaire ne se reproduirait pas.

Sur le plan juridique, cependant, le parquet de Linz (Haute-Autriche) examine le dossier de Martin Bartesch en vue d'éventuelles poursuites judiciaires. M. Simon Wiesenthal, directeur du centre de documentation juif à Vienne, a d'ores et déjà demandé au ministère de la justice de juger l'ancien SS devant un tribunal autrichien pour le meurtre de Max Ochshorn, un juif autrichien, commis le 20 octobre 1943, dans le camp de concentration de Mauthausen.

WALTRAUD BARYLI.

Amériques

ARGENTINE

Les députés ont voté la « loi d'amnistie »

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Les députés argentins ont fini par approuver, vendredi 5 juin, le projet de loi du président Alfonsin visant à exempter de poursuites judiciaires la plupart des militaires accusés d'atteinte aux droits de l'homme sous la dictature. Depuis la rébellion de Pâques, le président cherchait une solution au malaise de l'armée. La loi, dont les législateurs ont finalement accouché dans la douleur, satisfait l'armée sur un des points de ses revendications.

Elle blanchit, en effet, *a priori* et au nom du devoir d'obéissance tous les militaires inférieurs au rang de général. Et, parmi ces derniers, seuls sont encore concernés ceux qui commandaient un corps d'armée, une zone militaire ou un organisme de sécurité, en tout vraisemblablement pas plus d'une quinzaine de personnes. Restent justiciables également ceux, supérieurs ou subalternes, accusés de vol, viol ou enlèvement d'enfants, des crimes que la loi considère comme ne relevant pas du devoir d'obéissance. Le problème que représente l'armée pour le président Alfonsin n'est pourtant que partiellement résolu. En effet, à peine obtenue cette concession, celle-ci en réclame d'autres.

Elle exige l'augmentation du budget qui lui est alloué et que le président a réduit de 50 % en trois ans. Elle prétend également à la gratitude d'une nation qu'elle estime avoir *« sauvée de la guérilla marxiste »*. Autant de revendications que l'on voit mal M. Alfonsin satisfaire. Reconnaître que l'armée a sauvé le pays de la « subversion » serait renier toutes ses prises de position antérieures.

Pour le budget de l'armée, en revanche, le chef de l'Etat a reconnu qu'il constituait un réel problème et a entrepris, dès vendredi, des consultations sur ce thème avec les chefs d'état-major des trois armes. Mais au moment où la situation sociale semble à nouveau se tendre, notamment sur la politique des salaires, une acceptation des doléances de l'armée serait certainement perçue comme une provocation par les syndicats ouvriers.

Bon nombre de parlementaires radicaux (parti du président Alfonsin) ont peu apprécié d'être contraints par leurs dirigeants à voter une loi dont beaucoup affirmaient, il y a encore deux mois, qu'ils ne l'approuveraient *« jamais »*.

Le jeu des péronistes

Ils ont de plus en travers de la gorge la manière dont leurs adversaires péronistes ont profité — selon eux — des circonstances pour obtenir des avantages politiques ou électoraux. Bien qu'admettant en privé que le gouvernement n'avait pas le choix, les péronistes rénovateurs (centristes), persuadés qu'ils pourraient utiliser comme argument électoral le fait que les partisans de M. Alfonsin aient voté une loi évidemment peu populaire, se sont refusés à les suivre. Les législatives et le renouvellement des sièges de gouverneurs sont prévus pour septembre prochain...

Les péronistes orthodoxes (aile droite du parti) ont, de leur côté, fait « payer » leurs votes : partisans d'une amnistie totale, ils ont obligé le gouvernement à modifier son projet pour en faire bénéficier le plus grand nombre possible d'accusés.

CATHERINE DERIVERY.

Politique

Le conflit entre M. Chirac et le ministre de la culture

La décision de M. Léotard ne peut remettre en cause la solidarité de la majorité

assure le porte-parole du PR

Le suspense aura duré cinq jours. M. François Léotard, ministre de la culture et secrétaire général du PR, devait annoncer, samedi 6 juin dans la soirée, sa décision. La tendance générale au sein du PR, quelques heures avant que M. Léotard mette un terme à sa longue réflexion, était plutôt à l'apaisement. Chacun s'attendait à une démission en solo du patron, ou, à la rigueur, avec son secrétaire d'Etat à la culture et à la communication, M. Philippe de Villiers (1).

C'est du moins ce que l'on pouvait penser après les déclarations de MM. Philippe Vasseur, porte-parole du PR, et Jacques Blanc, ancien secrétaire général du PR. *« Le PR ne veut pas provoquer de crise en remettant en cause la solidarité de la majorité »*, avait indiqué le premier, en ajoutant d'autre part : *« Quelle que soit la décision de François Léotard, ce sera une décision qui montrera que le secrétaire général du PR est conscient des responsabilités qui sont les siennes et, compte tenu de la gravité de la situation, démontrera sa carrure d'homme d'Etat. »* M. Blanc affirmait, lui, que le secrétaire général du PR avait *« une trop haute conception de l'intérêt du pays pour demander à ses collègues de démissionner »* et entraîner ainsi une *« rupture politique »*.

Quant à ce que M. Léotard pourrait faire une fois dégagé de ses fonctions ministérielles, il en avait déjà une petite idée : *« François Léotard engagera une action politique au sens noble du terme, à la tête de son parti plutôt que de rester au gouvernement, mais cela n'implique pas qu'il sera forcément candidat »* à l'élection présidentielle.

« Il y a un temps pour tout », a expliqué, pour sa part, le ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, vendredi à Valognes (Manche), devant un parterre de militants RPR. *« La politique reprendra ses droits le moment venu, mais il ne l'est pas »*, a-t-il précisé. A cette occasion le ministre a demandé aux Français de soutenir l'action de ceux qui sont *« au charbon »* : *« C'est ce qui compte, le reste n'a pas d'importance »*, a-t-il ajouté pour minimiser l'ampleur de la crise qui secoue le gouvernement. *« Chacun a ses problèmes, ses préférences, ses sentiments, mais c'est secondaire. L'essentiel est qu'en 1988 les choses suivent la même voie, la bonne, et qu'on ne se retourne pas en arrière. »*

« Extravagant ! » Pour le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin, il n'y a pas d'autre mot pour dépeindre la situation qui a prévalu toute la semaine dernière, le gouvernement étant paralysé *« en attendant Léo »*. La faute en incombe à M. Chirac, a-t-il expliqué, qui, en acceptant de faire figurer au sein du gouvernement des chefs de parti ès qualités, *« courait le risque de ce qui se passe aujourd'hui »*.

(1) A la suite du décès, la semaine dernière, de Vincent Ansquer, député de Vendée, M. de Villiers, premier non-élu le 16 mars 1986 de la liste de la majorité dans ce département, pourrait trouver ainsi un point de chute à l'Assemblée nationale.

Selon le baromètre SOFRES-« le Point »

La cohabitation se porte bien et profite à M. Mitterrand

Pour la septième fois depuis avril 1986, la SOFRES a établi le « baromètre » de la cohabitation à partir d'interviews réalisées entre le 21 et le 26 mai, auprès de mille personnes, et dont *le Point* publie les résultats. Cette enquête montre que les Français voient en M. François Mitterrand le principal bénéficiaire de la cohabitation : 43 % (au lieu de 29 % lors de la précédente enquête effectuée en février) estiment que le président de la République *« profite de cette période de cohabitation »*.

M. Raymond Barre qui, à la même époque, arrivait en tête avec 40 %, n'est plus considéré comme profitant de la cohabitation que par 21 %, soit un peu moins que M. Jacques Chirac. Le premier ministre voit cet indice augmenter de 18 % à 22 %.

Si, en février, il y avait autant de Français (45 %) à estimer que la cohabitation fonctionnait bien que de Français à penser le contraire, cette fois, la tendance redevient positive : 58 % jugent que le système *« fonctionne très bien ou plutôt bien »* contre 32 % d'un avis contraire.

On constate la même évolution quant aux souhaits sur la durée de la cohabitation : 76 % (au lieu de 65 % en février) souhaitent qu'elle dure jusqu'en avril 1988 tandis que 16 % (au lieu de 26 %) préfèrent la perspective d'une élection présidentielle anticipée. La période est jugée plus positive (46 %) que négative (38 %) pour la France. Toutefois, les Français sont, dans leur grande majorité (62 %), partisans d'un retour à la concordance politique entre président de la République et gouvernement : 24 % seulement souhaitent que la cohabitation *« continue après l'élection présidentielle de 1988 »*.

Du bon usage du consensus

La classe politique, doucement agitée par ses bisbilles ordinaires ou secouée, comme en ce moment, par ses querelles de chefs et de prétendants, n'est-elle que la dérisoire image inversée d'une masse de citoyens paisiblement accordés sur toutes les grandes préoccupations du moment ? M. Jean Charbonnel, ancien ministre, qui avait de longue date décidé de soumettre à ses amis de la Convention pour la défense de la Vᵉ République le thème du consensus et de l'avenir de cette notion, ne pouvait mieux tomber, le mercredi 3 juin, en jetant en pâture à ses auditeurs cet apparent paradoxe, au moment où la gent qui nous gouverne *« se déchire à belles dents »*.

En vérité, ce consensus est bien difficile à cerner avec précision. Sentiment et volonté repérables dans l'opinion, comme l'ont montré les débuts de la cohabitation, cette nouveauté française dans le pays, qui se fit pendant lontemps de la division une spécialité, est aussi une authentique production des politiciens eux-mêmes.

Tel est bien le cas dans le domaine de la défense ou de la politique étrangère — comme l'a rappelé le sénateur RPR de la Sarthe, M. Jacques Chaumont — au terme de ralliements successifs et opportunistes (à droite comme à gauche) des responsables et des partis d'abord hostiles aux lignes de force imposées par de Gaulle après 1958.

Mais ce consensus national n'est fort que parce qu'il repose *« sur des principes généraux et limités »* devait observer M. Chaumont qui y voit un *« réducteur du débat politique »*.

Risques de rupture

Paradoxe et ambivalence sont donc toujours présents là où règne le consensus qui peut être à la fois une *« force »* et ce *« mouvement qui déplace les lignes et ne prospère que dans le flou, voire dans l'immobilisme »*.

Ainsi M. Chaumont oppose-t-il l'*« exaltant »* consensus qui peut être recherché à propos de l'union européenne, de la paix ou du tiers-monde *« au rite magique, au hachisch du peuple tout à fait déprimant »* qu'il risque constamment de devenir.

De même, tout en disant non à l'unanimisme, M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, appelle-t-il de ses voeux un consensus social. Seule façon, à ses yeux, de se garder du double risque de ruptures violentes dans l'évolution de la société et d'exclusions (qui peuvent revêtir de nombreuses formes) de certains de ses membres.

L'instauration d'un véritable consensus social exige deux conditions : un *« impératif de transparence »* à l'égard des citoyens et une *« rénovation de la négociation sociale »* pour le moment plutôt mal en point.

Soulignant d'autre part la diffusion d'un consensus qui progressivement *« fait tache d'huile »* dans la collectivité nationale, M. René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques, invitait à se demander si ce consensus est toujours aussi profond qu'il y paraît. Car les exemples abondent dans le passé récent d'accords généralisés et bientôt évanouis : l'impératif de croissance, le rôle d'intervention de la puissance publique, la priorité à accorder au système éducatif...

Les ambitions et les zizanies de quelques hommes publics ne sont donc finalement que l'écume (amplement médiatisée) des choses. Il faut, a souligné M. René Rémond, que *« les consensus soient constamment entretenus, affermis autant que réaffirmés, mis à jour »*. Sinon, ils *« deviennent caducs »* ou ne sont qu' *« artificiels, résiduels ou superficiels »* au risque de devenir *« aussi pernicieux que les déchirements d'autrefois »*.

M. K.

En Nouvelle-Calédonie

« Titin » Guillemard, la voix du broussard !

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Tout le monde ici l'appelle familièrement « Titin ». Certains indépendantistes — les plus excessifs — ajoutent parfois « Titin le facho ». Rançon de sa pugnacité politique. Normal. C'est une éminente figure de la Caldochie, Justin Guillemard, depuis le temps qu'il milite au premier rang des défenseurs de la Nouvelle-Calédonie française. Ses « coups de gueule » font la joie de ses amis broussards, surtout quand il prend à partie *« les affairistes de Nouméa »*, comme il l'a fait le 23 mars devant le congrès du territoire, ce qui lui a valu d'être aussitôt exclu du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) par M. Jacques Lafleur (*le Monde* du 28 mai).

Dans son fief rural de Bourail, où sa souche familiale a déjà produit cinq générations de vaillants Calédoniens, le président des comités d'action patriotique exprime ses convictions avec une extrême sérénité : *« Je suis bien dans ma peau. »* Une peau dont le teint mat, accentué par le contraste d'un collier de barbe grise, révèle des ascendances mélanésiennes. Ses deux arrière-grands-mères étaient canaques. « Titin » en est fier. *« Je fais partie de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. On ne fera pas la Nouvelle-Calédonie sans les Canaques et je veux la faire avec eux ; mais on ne la fera pas non plus sans ceux qui, comme moi, ont du sang canaque dans les veines. »*

« Je défends les petits »

Cet agriculteur de cinquante-deux ans, reconverti dans le commerce, se moque des critiques du président du RPCR qui l'a accusé de faire le jeu du FLNKS en divisant son camp : *« Ces gens-là sont aveuglés par leurs affaires. Moi, je ne défends pas les gros, je défends les petits, en particulier tous les broussards qui se sont réfugiés à Nouméa en 1984 et 1985 et qui vivent dans des conditions misérables, enfermés comme des oiseaux en cage dans les tours du quartier de Saint-Quentin.*

» Pourquoi sont-ils là ces gens ? Tout simplement parce qu'ils ont voulu défendre le drapeau français et qu'ils ont souvent pris le risque à l'époque de forcer des barrages du FLNKS pour aller voter pour le RPCR. Il fallait les aider en priorité. Et, ce que je reproche à l'ADRAF (Agence de développement régional d'aménagement foncier, qui a remplacé l'Office foncier), *c'est de n'avoir pas retenu cette priorité.*

» L'ADRAF, qui marche au pifomètre, a préféré donner des terres à ceux qui en avaient déjà. Il y avait 40 000 ou 50 000 hectares qui pouvaient être accordés en priorité aux petits. A l'époque de Giscard d'Estaing, j'avais critiqué la politique foncière de Paul Dijoud. Sous les socialistes, j'avais combattu l'Office foncier ; maintenant, avec l'ADRAF, on est en train de faire pire que les autres, alors qu'on avait enfin une chance de maîtriser une vraie réforme agraire. »

La fin de tout

La terre, c'est sa passion, à « Titin ». Il n'a toujours pas *« digéré »* le fait que l'ADRAF ait envisagé de consacrer ses premiers crédits au rachat d'une partie du vaste domaine de Ouaco, dont le député RPR, M. Jacques Lafleur, est le principal actionnaire. « Titin » a un autre regret : *« On aurait dû profiter du drame algérien pour peupler ce pays et le développer. Si l'on avait ouvert la porte aux pieds-noirs, la Nouvelle-Calédonie aurait aujourd'hui une autre physionomie. »* De tout cela, « Titin » aurait bien aimé entretenir le ministre des DOM-TOM, lors de sa dernière visite dans le territoire. *« Le RPCR a tout fait pour m'empêcher de le voir,* souligne-t-il. *J'ai alors écrit à Bernard Pons pour lui dire que j'étais prêt à venir à Paris, à mes frais. J'attends sa réponse. »*

Justin Guillemard s'en remet à ses électeurs pour trancher son conflit avec le RPCR. Il conduira sa propre liste aux futures élections régionales. L'avenir ? « Titin » place ses espoirs dans la possibilité d'un *« retour en arrière »* : *« Avec la départementalisation, n'importe quel Français pourrait venir ici, sans rien demander à personne, tandis que, avec l'autonomie interne, les affairistes de Nouméa pourront continuer à tout contrôler »*, dit-il. Le boycottage du prochain référendum par le FLNKS ? Pas question de laisser les indépendantistes occuper le terrain. *« Nous serons peut-être obligés de l'occuper nous aussi, pour contraindre le gouvernement à faire son travail. »* Au besoin, les comités d'action patriotique, qui revendiquent *« deux à trois mille adhérents »*, se remobiliseront au nom de la *« majorité silencieuse »*. L'élection présidentielle de 1988 ? « Titin », la voix du broussard, a une certitude : si Mitterrand est réélu et retrouve la majorité à l'Assemblée nationale, alors, pour nous, c'est la fin de tout...

ALAIN ROLLAT.

Vingt-six présidents de région chez M. Chirac

Un effort budgétaire sera fait par l'Etat en 1988 pour les lycées

Une semaine après avoir réuni les préfets de région, M. Jacques Chirac, entouré de plusieurs ministres, a présidé, le 5 juin, une séance de travail à laquelle ont participé les présidents des vingt-six conseils régionaux de métropole et d'outre-mer ou leurs représentants. Vingt et un présidents font partie de la majorité et cinq de l'opposition.

A l'ordre du jour de cette réunion, qui avait été préparée par plusieurs rencontres précédentes, notamment à Clermont-Ferrand le 26 mars, figuraient plusieurs sujets : le personnel des régions, la fiscalité, la formation professionnelle, la « politique extérieure » des régions (que le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, voit d'un mauvais œil, alors que le Quai d'Orsay est plus « libéral »), et surtout les contrats de plan et les lycées.

Les contrats de plan (inventés par la gauche en 1982-1983) font l'unanimité, dans la majorité comme chez les socialistes. Après l'achèvement de la première phase en 1988, ils seront renouvelés pour cinq ans. C'est, selon le gouvernement, une bonne manière d'harmoniser les politiques régionales et celle de l'Etat, et de rendre plus efficaces les financements des grands investissements. Mais il faudra *« resserrer les priorités »*.

Un groupe de travail interministériel va, dans les prochaines semaines, être constitué pour élaborer, avant la fin de l'année, un « document d'orientation de l'Etat », qui définira le champ de la contractualisation. Simultanément, dès la semaine prochaine, les préfets de région et les présidents des conseils régionaux seront consultés par la DATAR et le commissariat au Plan pour connaître les priorités régionales. Celles-ci devront être définies pour octobre prochain. Commenceront alors les « aller et retour » pour aboutir à des synthèses.

A propos des lycées, dont la construction et l'entretien sont à la charge des régions, le gouvernement a promis pour 1988 un effort financier exceptionnel et supplémentaire par rapport à la dotation budgétaire normale, qui pourrait être de 1 à 1,5 milliard de francs selon M. Jacques Chaban-Delmas (RPR, Aquitaine). Cet effort ne permettrait que de rattraper très partiellement le retard, tant l'équipement de nombreux lycées est vétuste, voire délabré.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, par exemple, l'Etat a transféré à la région 150 millions de francs en 1987, mais le conseil régional, présidé par M. Noël Josèphe (PS), a voté sur ses propres ressources 350 millions. En Ile-de-France (région présidée par M. Michel Giraud, RPR) est posé aussi un problème des effectifs. La région a dû, pour s'occuper des lycées, embaucher une cinquantaine de personnes, mais les trois rectorats (services d'Etat), qui emploient quelque mille huit cents agents, refusent de transférer à la région des fonctionnaires, notamment des fonctionnaires de haut niveau.

Selon M. Chaban-Delmas, *« le gouvernement a montré sa volonté de coopérer étroitement avec les régions. La région a désormais droit de cité »*. Mais pour MM. Robert Savy (Limousin) et Josèphe (Nord-Pas-de-Calais), tous deux socialistes, M. Chirac a exprimé une conception *« assez restrictive »* de la région parmi les institutions françaises, *« insistant plus sur ce qu'elle ne devait pas faire que sur ses compétences »*.

F. Gr.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Je, parmi nous

HUIT auteurs marxistes, représentant plusieurs disciplines (philosophie, histoire, sociologie, anthropologie, psychologie, psychiatrie) se penchent sur l'individualité. Nous avons voulu, écrit l'un d'eux, *« renouveler l'approche matérialiste de la subjectivité et de l'objectivité »*, car, ajoute-t-il, *« jamais comme aujourd'hui n'a été aussi forte l'exigence à la fois théorique et pratique de comprendre la subjectivité pour transformer le monde. Je : c'est en son nom que s'engagent aussi bien les mouvements sociaux que les recherches théoriques les plus diverses »*. Ce retour sur le Je, parce que l'affirmation de l'individualisme est de retour, témoigne de la vitalité et de l'ouverture des études marxistes, ce qui ne va pas naturellement sans risques. Celui, d'abord, d'être discuté et contesté sur le plan théorique ; celui, ensuite, d'être mis en cause sur le plan politique par les praticiens officiels — en principe — du marxisme.

L'ouvrage collectif sur l'individualité a connu cette dernière mésaventure. Une critique de Danièle Bleitrach dans *l'Humanité* s'en est prise à certaines des contributions, en particulier à celle de Lucien Sève, lequel, membre du comité central du PC, s'est étonné, au sein de cette instance, de la nature d'une telle attaque. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, et Georges Marchais, secrétaire général, sont entrés dans le débat. Quel problème politique soulève donc cet ouvrage collectif destiné au départ à mettre en relief *« l'irremplaçable fécondité des approches marxistes de l'individualité »* ?

La démarche qui consiste à étudier les nouvelles formes de l'individualisme n'est pas, théoriquement, en cause. Sauf si elle conduit à des remarques ou à des analyses susceptibles de déranger les certitudes du Parti. Or toute vraie recherche est, au moins dans une première phase, dérangeante. On le constate, ici, sur certains points précis, et on a le sentiment que, globalement, l'ensemble de ce travail ne correspond pas, non à la ligne — quelle ligne ? — du PC, mais à son attitude de repliement sur lui-même.

Comment s'empêcher en tout cas de noter — dans cette chronique consacrée aux livres politiques — combien l'intérêt porté à l'individu et à ces motivations sociales va plus dans le sens d'un socialisme autogestionnaire attentif aux mutations de la société moderne qu'à un retour à un communisme figé sur ses positions traditionnelles ?

Michèle Bertrand souligne, par exemple, la part de l'imaginaire, de l'espoir, de l'émotion, de l'esthétique qu'il y a dans l'engagement politique et dans la participation à une action historique. Les partis qui fonctionnent à l'idéal, ajoute-t-elle, doivent être attentifs à leur langage pour ne pas perdre leur crédibilité. *« La plus grande faute politique, pour un parti, n'est pas tant d'échouer,* affirme-t-elle, *que d'ôter l'espoir. »*

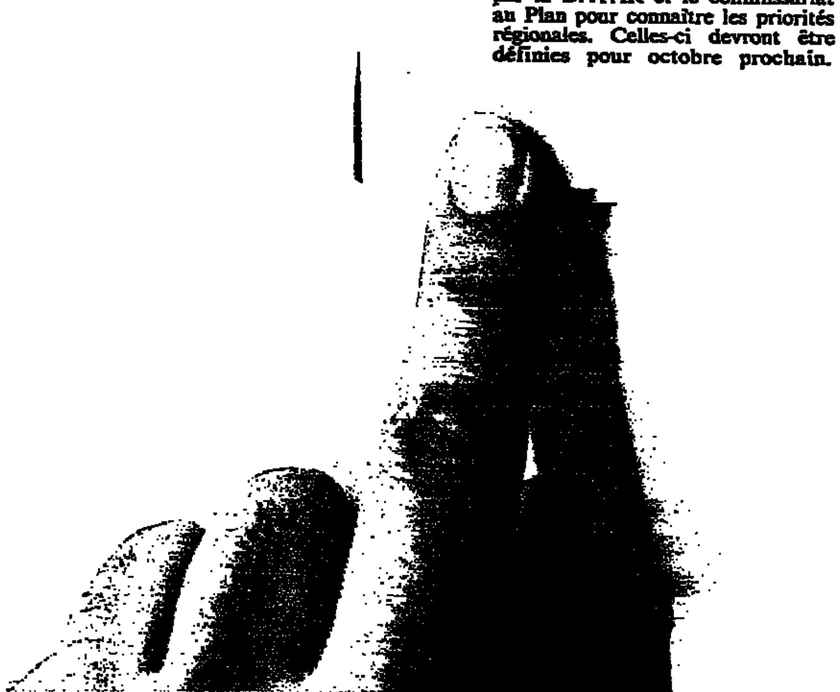
Antoine Casanova analyse, à partir du recul de la confession dans la religion catholique, l'évolution de la notion de péché. Le péché individuel n'est plus forcément perçu comme l'origine de tous les maux. Et cette mutation de la culpabilité peut renforcer le sentiment d' *« une responsabilité sociale raisonnée »* et servir *« une action créative de transformation des rapports sociaux »*.

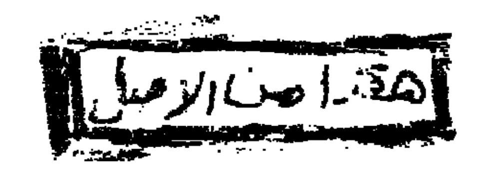
Yves Clot montre combien la massification de l'enseignement secondaire, associée à l'évolution des mœurs et aux contraintes de la crise, a fait de l'adolescence *« un âge social qui échappe aux élites bourgeoises et vient en retour animer la jeunesse populaire de conflits nouveaux »*. La jeunesse devient ainsi *« une périphérie sociale »* quand elle ne se transforme pas en véritable *« zone »*. (La critique de *l'Humanité* a contesté cette approche du problème.) Yves Schwartz, qui s'intéresse à la place de la subjectivité dans le travail, souligne le caractère original et irremplaçable de l'expérience personnelle, à laquelle rien ne saurait se substituer. Aussi récuse-t-il l'idée d'une division des tâches entre *« ceux qui vivent et ceux qui pensent la vie des autres »*.

Il faudrait aussi citer les contributions de Bernard Doray, sur ce que la psychanalyse peut apprendre au marxisme dans le domaine de la subjectivité ; de Françoise Hurstel, sur l'identité du père en milieu ouvrier ; de Jean-René Terrail, pour ses réflexions sur l'approche des individus par la sociologie.

Si Lucien Sève s'est attiré les foudres de *l'Humanité*, c'est en raison des responsabilités politiques qu'il exerce au PC et parce que, dans sa contribution sur *« la personnalité en gestation »*, il a été conduit à s'interroger sur la crise de la vie militante. Il se demande si *« la notion de parti révolutionnaire d'avant-garde »* n'est pas dépassée, aujourd'hui, alors que les transformations sociales apparaissent *« comme l'affaire de tous »*. La grande question ne devient-elle pas, conclut-il sur ce point, *« celle du développement en chacun de l'individualité autogestionnaire »* ? Ce qui est concrètement mis en cause, a noté Michèle Bleitrach, dans *l'Humanité*, c'est *« la nécessité d'un parti d'avant-garde pour avancer vers le communisme »*. Si c'est vrai, il y a de quoi s'émouvoir, mais, même s'il ne s'agit que de réfléchir sur le nouveau rôle du PC dans son environnement social, c'est une menace peut-être plus grave à terme que celle de la dissidence des « rénovateurs ».

• *Je, sur l'individualité*, par un collectif d'auteurs marxistes, Messidor Editions sociales, 315 pages, 120 F.





Ramené une deuxième fois devant la cour d'assises du Rhône

Klaus Barbie persiste dans son mutisme

LYON
de notre envoyé spécial

La journée avait été longue, laborieuse, éprouvante et même désordonnée. Elle avait commencé par l'audition des derniers témoins déportés par le convoi du 11 août 1944. Tous, M. Otto Abramovici, Mme Joséphine Ambre, M. Siegfried Szemendera, avaient longuement exposé les circonstances de leur arrestation, les épreuves subies dès ce moment, et, bien sûr, les conditions concentrationnaires avec leur cortège d'horreurs. Si ceux-là sont certains d'avoir eu affaire à Barbie au moment de leur interrogatoire à Lyon, ils ne peuvent affirmer, en revanche, que l'ancien chef de la section IV du SIPO-SD était présent le 11 août dans la cour de la prison de Montluc et ensuite sur les quais de la gare où ils furent embarqués.

Et puis, à 18 h 30, on avait ramené Klaus Barbie dans la salle d'audience pour que deux autres témoins, Mme Julie Franceschini et M. André Courvoisier, arrêtés, eux, respectivement le 29 juin 1944 et le 28 février 1943, qui n'avaient pas été mis en sa présence, puissent dire s'ils retrouvaient en lui l'homme qui fut leur tourmenteur, celui qui aussi leur annonça qu'ils seraient déportés, celui qui proclamait : *« Là où je vous enverrai, ce sera pire que la mort. »*

L'un et l'autre s'étaient montrés formels :

« Oh, oui ! c'est bien lui, avait dit, toute bouleversée, Mme Franceschini. *Des yeux pareils, cela ne s'oublie pas, même si on est abasourdi par les coups. »*

Et M. Courvoisier, tourné vers Barbie et pointant vers lui son doigt, avait lancé : *« Monsieur Barbie, vous ne me reconnaissez pas ? Mais moi je vous reconnais et je vais vous dire pourquoi. Oui, monsieur le président, je le reconnais à ses yeux enfouis sous ses sourcils, toujours les mêmes, toujours ce regard de chacal. Je sais bien que je ne devrais pas dire ce mot ici, mais, que voulez-vous, ce n'est pas tellement à moi que je pense, c'est à tous ces jeunes qu'il a envoyés dans les camps. »*

Barbie, on s'y attendait, répéta les mêmes mots qu'il avait eus le 26 mai : *« Rien à dire »*.

« La clé du procès

C'est alors que se leva le procureur général, M. Pierre Truche. De sa voix la plus calme, tout à fait maîtrisée, sans éclat, presque doucement, il s'adressa à Klaus Barbie et tenta de la manière la plus humaine de toucher ce vieillard enfermé dans son système.

« Je voudrais, dit-il, *lui parler du Barbie de 1933, du jeune homme de vingt ans, dont nous savons qu'il fut impressionné par la vague du national-socialisme, qu'il s'y engagea sans réserve ; mais, ce même jeune homme est aussi celui qui, le dossier nous le montre, a eu des accents émouvants pour parler de son père, lui aussi qui, jusque-là, dans sa famille catholique, s'était dévoué aux autres, accueillant des infortunés, visitant des prisons, attentif alors, semble-t-il, au respect de la dignité humaine. Comment ce jeune homme aux réactions normales a-t-il pu devenir un SS convaincu ? Qu'est-ce qui s'est passé chez lui entre 1933 et 1937 ? »*

Puis, s'adressant alors directement à l'homme qui, par le truchement de l'interprète, enregistrait avec une attention apparente cette adresse pathétique, M. Truche a poursuivi : *« Nous connaissons votre position,, mais, quoi qu'il arrive, vous savez bien que vous ne retournerez jamais en Bolivie. Vous savez bien que ce procès ira à son terme. Et, dans un certain nombre d'années, les personnes qui seront admises à voir et à entendre l'enregistrement intégral de notre débat, se demanderont : mais comment se fait-il qu'il n'avait rien à dire à tout cela ?*

» Alors, pour la dernière fois, vous avez l'occasion de parler, de nous révéler ce qui s'est passé à cette école des SS de Bernau, près de Berlin, où l'on vous a formé ; qu'est-ce qui a fait de vous cet homme que nous décrivent tant de témoins, car c'est bien là la clé du procès, mais c'est aussi la clé de votre vie ; et vous devez, je le crois, y répondre aujourd'hui. »

> *Dans une adresse à la fois habile et émouvante, le procureur général Pierre Truche a tenté de pousser Barbie à expliquer comment il a pu devenir un SS convaincu. En vain...*

Chacun écoutait M. Truche, mais regardait Barbie. Qui pourra dire comment en lui-même il ressentit cette adresse, cet appel tout à la fois habile et émouvant dans sa simplicité, pour tenter de donner au débat une nouvelle dimension.

L'interprète acheva de traduire et, enfin, livra la réponse qui avait été faite en allemand.

« Monsieur le procureur général, je ne peux pas répondre à vos questions. J'attends ce qui va se passer car, comme je vous l'ai dit, je suis ici victime d'un enlèvement, d'une illégalité, qui me forcent à vous répéter que je suis juridiquement absent. »

M. Truche enregistra en manifestant sa déception : *« Je vous plains de continuer à vivre dans une fiction. »* Le procureur avait-il réellement espéré ? Il avait cherché à ébranler l'accusé, à le toucher en le renvoyant à lui-même. Le SS lui avait répondu.

Du côté des parties civiles, comme pour ne pas sembler se trouver en reste, on tenta aussi d'engager le dialogue mais d'une manière toute différente. Ainsi, Me Paul voulut savoir si Klaus Barbie avait eu des rapports en Bolivie avec le général Banzer.

« Je n'ai jamais eu de rapports particuliers avec ce général », lui fut-il répondu.

Quant à Me Richard Zelmati, sa curiosité touchait à l'enseignement donné dans cette école de formation des SS de Bernau.

« Vous souvenez-vous avoir assisté à des conférences animées par Eichmann, Dannecker et Hagen ?

— Je n'ai jamais vu personnellement Eichmann et n'ai jamais fait sa connaissance. »

Ainsi s'acheva cette journée du vendredi 5 juin. Renvoyé dans sa prison, Klaus Barbie devrait, maintenant, y demeurer jusqu'au terme de son procès, à moins qu'il ne décide de lui-même de reparaître, car la cour n'a plus aucune raison d'ordonner qu'il en soit extrait par la force publique. Les témoins, qui vont se succéder à partir du mardi 9 juin, une fois passé la trêve de la Pentecôte, seront des témoins dits « d'intérêt général ». Qu'ils soient résistants, porte-parole d'associations diverses qui se sont constituées parties civiles, aucun n'a eu personnellement affaire à Barbie durant l'Occupation et ne peut lui imputer tel ou tel acte, tel ou tel propos. De plus, la présence de l'accusé, vendredi 5 juin, a encore été l'occasion de tensions, d'applaudissements dans la salle, lorsque, par exemple, M. André Courvoisier, auquel Me Vergès rappelait qu'il a décrit Barbie, dont la taille est modeste, comme *« un homme grand et superbe »*, rétorqua : *« J'ai dit grand au sens figuré, vous voulez m'embarrasser mais avec moi cela ne marche pas. »*

Le président Cerdini n'apprécie pas de telles démonstrations et ne tient pas à les voir se renouveler.

Il reste à parler d'un autre épisode de cette journée, celui qui amena Me Guy Bermann, l'un des avocats des parties civiles, à demander la comparution du banquier genevois François Genoud. Il a pour origine la déposition qu'avait faite, la veille, M. Fernand Hahn. M. Hahn est ce témoin qui affirme, mais il est le seul, avoir entendu Barbie sur le quai de la gare de Perrache, au moment du départ du convoi du 11 août 1944, proclamer qu'il avait à sa disposition un butin confortable et qu'il allait partir pour l'Amérique du Sud, tandis que les déportés ne reviendraient pas de l'endroit où il les envoyait. Cette idée de butin de guerre, à laquelle croient les parties civiles, en se fondant sur les pillages opérés par les nazis lors de leurs opérations contre les juifs ou les résistants, avait excité alors la causticité de Me Vergès.

« Je ne sache pas, avait-il dit, *que nous soyons ici pour des affaires de vol à la tire. »*

C'est pourquoi Me Bermann voulut revenir sur le sujet.

« Cette expression de vol à la tire, dit-il, *m'est restée dans la gorge. Il faut que la cour et le jury sachent que les pillages ont été organisés, que l'économie même du système concentrationnaire reposait sur une gestion très rigoureuse. Le travail forcé avait pour but de constituer des richesses. Tout était confisqué à l'arrivée dans les camps, des vêtements aux bijoux, des chaussures aux dents en or que l'on arrachait aux cadavres. C'est comme çà que fut constitué un véritable trésor nazi, dont le livre de Mme Erna Paris,* l'Affaire Barbie, analyse d'un mal français, *nous apprend que c'est le banquier suisse François Genoud qui le gère aujourd'hui. Alors, je vous demande, Monsieur le président, en vertu de votre pouvoir discrétionnaire, de faire comparaître ici ce citoyen suisse habitant Lausanne. »*

Ce fut l'occasion d'un échange singulier. *« Sommes-nous saisis,* demanda Me Vergès, *de cette affaire de trésor nazi ? La défense s'étonne d'une pareille manifestation ; du côté des parties civiles, elles demandent que soit entendu M. Genoud, mais elles restent muettes quand il s'agit de faire venir Lucien Bourdon, l'homme soupçonné d'avoir livré les enfants d'Izieu, même s'il fut acquitté par une cour de justice, l'homme en tout cas qui fut vu avec les Allemands ce jour-là. Et pourrait-on nous dire qui étaient ces Allemands et si Barbie se trouvait bien parmi eux ?*

— Eh bien oui, rétorqua Me Zelmati, *du côté des parties civiles nous voulons bien que Bourdon soit entendu, si on peut le retrouver. La défense est-elle d'accord, de son côté, pour que l'on entende aussi M. Genoud ?*

— Il ne s'agit pas d'un marchandage, rétorqua Me Vergès : *ce n'est pas : donne-moi Bourdon, je te donne Genoud, car je ne vois aucune raison à la présence de M. Genoud alors que j'en vois une à celle de Bourdon. »*

Très sagement, le président André Cerdini a pris le parti d'attendre. Il décidera plus tard si l'audition de M. Genoud, l'homme *« tranquille et modeste »*, qui déclarait en mars 1982 à un journal de Lausanne *« le national-socialisme a trouvé des solutions aux grandes mutations du vingtième siècle »*, est nécessaire à la manifestation de la vérité. Ce n'est à vrai dire, en l'état des choses, pas une évidence.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

La fusillade de l'avenue Trudaine aux assises de Paris

Le procès des absents

A la troisième audience, l'effritement du procès d'Action directe pourtant considéré comme solide, « en béton », est sensible. Quatre ans ont passé depuis la fusillade du 31 mai 1983, avenue Trudaine, et les souvenirs des témoins qui ont daigné déposer, vendredi 5 juin, se sont dangereusement estompés. Ainsi une juridiction où l'oralité des débats est censée être reine se voit contrainte, en permanence, de recourir à la lecture des procès-verbaux rédigés au cours de l'instruction.

Mais ce n'est pas tout. La lassitude ou la démission a visiblement gagné nombre de témoins, et la dernière audience a été l'occasion de noter que six d'entre eux n'ont pas jugé bon de déférer à la convocation du président Xavier Versini. A tel point que Me Bernard Ripert, défenseur de Régis Schleicher, a déposé en fin de journée des conclusions visant à obtenir que la cour *« ne renonce plus à la moindre audition de témoin »*.

Le sentiment que le procès d'Action directe s'effiloche tient aussi au fait que sur les six auteurs présumés d'une fusillade, au cours de laquelle deux policiers trouvèrent la mort, trois parmi les principaux ne sont pas dans le box. Sans cesse nommés parce que identifiés par d'innombrables témoins, Mohand Hamami est, aujourd'hui, en fuite à l'étranger ; pour être différent, le cas de Gloria Argano et Franco Fiorina, détenus en Italie pour d'autres faits, a le même résultat...

Or chaque témoin, jeudi et vendredi, a insisté sur le rôle de Gloria Argano, une jeune femme *« au visage très jeune, les cheveux châtains et gris »*, pistolet à la main. Chaque témoin a insisté sur le rôle d'un homme spontanément décrit sous les traits d'un *« Eurasien »* ou d'un *« Asiatique »*, tirant *« comme un lapin »* le gardien de la paix Claude Caiola. Cet homme sera plus tard identifié, sur photographies, comme étant Mohand Hamami.

C'est dire si le procès prend parfois une légère teinte irréelle. Il est finalement assez peu question, pour l'instant tout au moins, du rôle de Claude et de Nicolas Halfen. Le témoignage prudent, mesuré de M. Pierre Lemaître, soixante-six ans, ingénieur-conseil, n'en aura peut-être que plus de poids. Car s'il a refusé, de peur d'être influencé par le fait de l'avoir déjà observé en décembre 1986 dans le box des accusés, de reconnaître Claude Halfen, M. Lemaître l'avait désigné sur trois clichés durant l'instruction, comme faisant partie d'*« un groupe de quatre personnes qui couraient avenue Trudaine, en formation carré, donnant l'impression de gens déterminés et entraînés »*.

Il fut aussi question, à plusieurs reprises, d'un homme mince portant moustaches, *« se retournant pour tirer »*. Chacun pensait alors à Régis Schleicher, qui observe scrupuleusement, depuis jeudi, sa grève des audiences.

Les débats doivent reprendre mardi 9 juin.

LAURENT GREILSAMER.

● **L'ancien président de la Maison du para écroué à Toulon.** — M. Bernard Bagur, l'ancien président de la Maison du para de Toulon, a été écroué, vendredi 5 juin, sous l'inculpation d'abus de confiance, falsification de chèques et usage de faux, à la suite d'une plainte déposée par son employeur, M. André Brignol, pour un détournement de fonds qui porte sur 350 000 F environ.

M. Bagur avait déjà été écroué pendant quelques jours au mois d'août dernier, dans le cadre de l'enquête sur la mort de quatre proche de SOS-France (organisation d'extrême droite), déchiquetés par l'explosion de leur propre voiture.

« Enquête sur un carrefour dangereux » de Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut

Le guide du scandale

« Une enquête à bout portant ». En présentant ainsi le livre qu'ils consacrent à l'affaire du Carrefour du développement, Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut reconnaissent les limites du genre. Entre le sort judiciaire d'Yves Chalier et des autres inculpés, la procédure de Haute Cour contre Christian Nucci et la riposte socialiste visant Charles Pasqua, le feuilleton est effectivement loin de connaître son épilogue. Aussi nos confrères, journalistes d'investigation dont la réputation n'est plus à faire, prennent-ils le risque d'être incomplets et de manquer de recul.

Leur livre n'en est pas moins un honnête état des lieux, enrichi par un souci méticuleux du détail sur les épisodes déjà connus. Le lecteur n'ignorera donc rien du scandale financier, des sommes détournées au franc près, ou de l'emploi du temps d'Yves Chalier avant sa fuite au Brésil, début mai 1986. Une avalanche de précisions puisées au cœur même du dossier d'instruction, à tel point que le juge Jean-Pierre Michau n'en sait sans doute guère plus. En revanche, malgré des précisions inédites, *Enquête sur un carrefour dangereux* laisse entiers certains des mystères de l'affaire, essentiellement sur son versant hâtivement recouvert d'un opportun secret défense : la manipulation policière et politique de l'ancien chef de cabinet de Christian Nucci.

L'essentiel y est cependant dit, et clairement exposé. Dans un récit rythmé, qui évolue entre le polar vrai et le livre de comptes, tout à la fois histoire de l'ombre et expertise comptable, Derogy et Pontaut assènent deux vérités. La première, c'est que la source du scandale politico-financier réside d'abord dans la gestion traditionnelle par la Ve République de son pré-carré africain, même relayée par la légèreté d'un ministre socialiste bon vivant plutôt que bon gestionnaire. La seconde, c'est que ce scandale fut de bout en bout géré et orchestré politiquement par la nouvelle majorité sortie des urnes le 16 mars 1986, afin d'embarrasser la gauche.

Les autres dénoncent donc un *« néocolonialisme à la limite de la caricature »*, cette *« pénétration des Etats issus de l'empire par les affaires d'import-export et par les agents secrets »*. Si l'on y ajoute cette particularité bien française qu'est *« la facilité avec laquelle l'appareil d'Etat peut délibérément se soustraire aux règles de la comptabilité publique »*, on obtient ce *« cocktail très Ve République, affaires africaines et vie privée, services spéciaux et trafic d'armes, financements occultes et mœurs politiciennes, domaine réservé et chasse gardée »*.

Le sommet de Bujumbura

Derogy et Pontaut démontent bien l'origine du scandale enfanté par ces usages et ces combines dont le pouvoir socialiste a hérité : tout part du sommet franco-africain de Bujumbura (Burundi) organisé en décembre 1984, dans des conditions, matérielles et financières à tout le moins acrobatiques. Il fallait faire vite, sans rechigner à la dépense, une hypothétique menace libyenne s'ajoutant à des pratiques locales de corruption. De telles opérations supposent des maîtres-d'œuvre peu suspects de succomber à la tentation. A l'évidence, ce ne fut pas le cas d'Yves Chalier. Cependant, les auteurs restent fort indulgents à l'égard de celui-ci, alors qu'ils sont plus portés à accabler Christian Nucci.

« Quelle que soit sa part de responsabilité dans toutes ces manipulations, comment Yves Chalier aurait-il pu lui-même résister aux tentations de la pompe à fric mise en marche avec le sommet de Bujumbura ? », écrivent-ils, non sans mansuétude pour celui qui n'hésitera pas à utiliser la dite « pompe » pour des achats privés — studios, voitures, cadeaux à diverses maîtresses, voyages luxueux... Ce qui n'enlève *évidemment rien aux* fautes de celui dont il fut le bras droit, l'ancien ministre de la coopération : Derogy et Pontaut soulignent les incohérences de sa *« défense à géométrie variable »*.

Le montant des sommes détournées ne dépasse pas toutefois *« le millième du budget annuel du ministère de la coopération ».: « Minimes, en vérité, par rapport à d'autres affaires soulevées par la Cour des comptes et retombées comme un soufflé, telle celle des « avions renifleurs » sous le précédent septennat. »* L'exploitation politique des accusations d'Yves Chalier, alors que de toute façon la justice était en marche, n'en apparaît que plus partisane. Ici, Derogy et Pontaut insistent d'emblée sur le rôle méconnu de deux personnages : Christian Sabbe, conseiller technique de M. Michel Aurillac, successeur de M. Nucci au ministère de la coopération, qui, issu de la Cour des comptes, avait déjà eu vent de l'affaire avant le 16 mars 1986, et André Mousset, également membre du cabinet, *« ancien proche collaborateur de « Ponia » au ministère de l'intérieur, rallié en 1981 à Jacques Chirac, et qui connaît bien la musique administrative, policière et médiatique... »*.

Les deux hommes se seraient livrés à une *« enquête-maison »*, avec l'aide des *« photocopies »* accumulées au ministère de la coopération par *« un fort courant de mécontents, proches de l'opposition gaulliste »*. Défilent ensuite une galerie de portraits déjà connus : le colonel Maurice Robert, grand spécialiste de l'Afrique au RPR, qui préside, avec M. Aurillac, aux destinées du *« très chiraquien Club 89 »*, et qui rencontrera Chalier avant sa fuite ; le contrôleur général Jacques Delebois, que ce dernier accuse d'avoir organisé sa fuite au Brésil, de lui avoir fourni le « vrai-faux » passeport, bref de l'avoir manipulé ; le milieu corse des jeux, qui l'accueillera à Copacabana ; et, enfin, *« le chef »* ou *« le grand Charles »*, autrement dit le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua..

Une mystérieuse attachée de presse

Avançant avec prudence, relevant les démentis des uns et des autres, Derogy et Pontaut n'arrivent pas à faire la lumière sur la mystérieuse rencontre que Chalier affirme avoir eue, au 45 de l'avenue Montaigne, à la mi-avril 1986, avec le ministre de l'intérieur lui-même. Mais ils apportent un élément nouveau en insistant sur le rôle d'intermédiaire d' *« une attachée de presse du RPR, chargée des relations avec les Français de l'étranger, Marie-Antoinette Isnard, une Corse d'origine, très proche, dit-on, de Charles Pasqua »*. Chalier, affirment-il, l'a rencontrée au moins à deux reprises. Le témoignage de cette femme, suggèrent-ils, serait *« bien intéressant »*....

Nos confrères ne vont pas au-delà. Affaire à suivre, en somme. Dans cette attente, leur livre constitue un guide utile.

EDWY PLENEL.

★ Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut, *Enquête sur un carrefour dangereux*, Fayard, 89 F.

FAITS DIVERS

La « manif » en camionnette

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville

L'agent, en casquette et épaulettes blanches, qui règle la circulation rue de Rivoli, a été le premier à s'approcher ; puis sont venus deux factionnaires engoncés dans leur gilet pare-balles, arme à la main ; enfin l'officier de CRS posté avec sa compagnie un peu plus loin est venu à son tour, bientôt suivi d'une patrouille appelée par on ne sait qui : en quelques minutes, une bonne dizaine de policiers ont entouré la camionnette qui, incongrue et provocante, s'est garée sue la place, devant l'Hôtel de Ville.

A l'intérieur, une famille au bord de la crise de nerfs : le père, la mère et les trois enfants âgés de dix, sept et quatre ans, sont en passe d'être expulsés de leur « logement », une loge de concierge de 35 mètres carrés, au 34 de l'avenue de Laumière, à Paris (19e), où la famille vit depuis plus de dix ans.

Lui, Jean-Noël Letourneur, vend des fruits et légumes sur les marchés. *« Je suis artisan, monsieur, pas chômeur »*, mais les affaires ne sont pas mirifiques. Il y a quatre ans, les propriétaires de l'immeuble, où sa femme est concierge, ont décidé de supprimer la loge. Depuis, il cherche une HLM et, en attendant, il refuse de quitter les lieux, malgré un jugement du tribunal et les « sommations à déguerpir ». Et quelques heures après que le commissaire de police du commissariat Villette lui eut signifié que l'expulsion « par la force » était cette fois imminente, Jean-Noël Letourneur avait embarqué sa famille dans la camionnette pour expliquer son cas au maire de Paris.

Il n'a pourtant pas vu M. Jacques Chirac. Aux policiers, qui tentaient avec compréhension de le calmer, il a exhibé sa carte du RPR. Puis est arrivé « quelqu'un du cabinet du maire » qui a promis de tout régler. Après trois quarts d'heure de négociations, menées tant bien que mal, à l'abri des oreilles indiscrètes du journaliste de passage, M. Letourneur et sa famille ont accepté de quitter la place.

Le surlendemain, l'Hôtel de Ville annonçait qu'il serait relogé d'urgence dans une HLM prise sur le contingent du préfet de Paris.

GEORGES MARION.

Sous le nom d'« Irgoun »

Une organisation revendique l'assassinat d'un commerçant algérien à Caen

Un commerçant algérien de Caen (Calvados) a été mortellement blessé et un ressortissant tunisien légèrement atteint par un inconnu qui a ouvert le feu dans une épicerie avant de prendre la fuite, vendredi 5 juin, dans la matinée.

Le gérant de la boutique Aux épices d'Atlas, M. Abdel Kader Moussaoui, âgé de cinquante-sept ans, a succombé dans l'après-midi à ses blessures.

Les policiers ont retrouvé sur place des tracts revendiquant la fusillade au nom d'une organisation appelée « Irgoun » et portant les mots *« Israël vaincra »*. Le tireur a pris la fuite dans une voiture munie de fausses plaques d'immatriculation. SOS-Racisme appelle *« l'ensemble des démocrates »* à participer à une *« journée contre la haine »* organisée mardi 9 juin à Caen.

Médecine

La polémique sur la prévention du SIDA

La conférence internationale sur le SIDA s'est achevée le vendredi 5 juin à Washington. Le discours de clôture de M. Otis Bowen, secrétaire américain à la santé, a été marqué par de très vives protestations des congressistes, qui ont hué M. Bowen. Les spécialistes contestent la politique de lutte contre le SIDA préconisée par le président Ronald Reagan concernant notamment le dépistage systématique des prisonniers et le contrôle sérologique aux frontières.

A Strasbourg, les directeurs des administrations pénitentiaires européennes ont refusé, le vendredi 5 juin, la mise en place d'un dépistage systématique des détenus.

Le dépistage ne se fera pas dans les prisons européennes

La population carcérale européenne présente un taux de séropositivité *« extraordinairement élevé par rapport à celui de la population générale »*. Cette affirmation est contenue dans le rapport élaboré par le médecin suisse M. T. W. Harding pour la Huitième Conférence des directeurs d'administration pénitentiaire, qui s'est tenue à Strasbourg du 2 au 5 juin.

Le secrétariat général du Conseil de l'Europe a lancé pour l'occasion une enquête auprès des Etats membres. Douze des vingt et un pays y ont répondu, et leurs chiffres permettent au rapport Harding d'estimer à 12 % le taux moyen de séropositivité dans les prisons d'Europe, soit environ un détenu sur huit.

Deux exemples : en Suisse, les dépistages systématiques opérés dans cinq prisons ont révélé 11 % de séropositifs parmi les détenus et pas un seul dans le personnel. En France, un test sur cinq cents entrées successives dans le même établissement décelait 12 % de séropositifs. Si l'on réduit l'échantillon aux seuls détenus toxicomanes utilisant la voie intraveineuse, ce taux est plus élevé. Une étude française sur cent dix-huit cas le situe à 61 %.

Le chiffre fourni par l'Italie est de 12,3 %, tandis qu'en Espagne, où seuls les groupes « à risque » sont testés, il est de 26 %. Il semble très faible en Belgique, en Autriche, au Luxembourg, à Chypre ou au Portugal. En République fédérale d'Allemagne, l'enquête est en cours. En Norvège, tous les résultats sont couverts par le secret médical.

La disparité des chiffres accompagne les divergences de vues des politiques. Six des pays interrogés prévoient le contrôle — avec leur consentement — des détenus « à risque » et des tests à la demande pour les autres. D'autres ne pratiquent le dépistage que par volontariat. A l'inverse, le Portugal a entrepris le dépistage complet de ses huit mille trois cents détenus.

Les réactions sont également variées : beaucoup de pays ne prennent aucune mesure spéciale pour les séropositifs ou les malades du SIDA : en Belgique, en Allemagne ou au Portugal, l'isolement des séropositifs est de règle. Dans six pays, les malades sont traités dans des hôpitaux pénitentiaires, Fresnes, par exemple, pour la France. La République fédérale d'Allemagne et la Norvège évoquent la possibilité d'une libération anticipée dans les cas où la maladie ne laisse que quelques mois de survie.

Une approche paternaliste

Le médecin suisse préconise, plus qu'une *« approche paternaliste »* (dépistage systématique, isolement des porteurs du virus), celle qui privilégie la *« responsabilité individuelle »*.

Le rapport propose plusieurs mesures. Ainsi l'information du personnel et des détenus sur le SIDA, mais aussi sur les autres maladies transmissibles ; la fourniture de préservatifs à la demande, non seulement avant les sorties, mais aussi pendant la détention (1). Selon ce rapport, le dépistage ne devrait être pratiqué qu'à la demande et les résultats devraient être communiqués au détenu par le personnel médical et suivis d'entretiens personnalisés. En revanche, il écarte toute idée d'isolement des détenus porteurs du virus.

JACQUES FORTIER.

(1) M. Jean-Pierre Dintilhac, sous-directeur de l'exécution des peines privatives de liberté et de la réinsertion à la chancellerie, a indiqué le 5 juin à Strasbourg qu'il n'était pas question de fournir des préservatifs aux détenus français.

Après de nombreux atermoiements

Le comité national pour l'évaluation médicale est créé

Le *Journal officiel* du 5 juin publie un décret *« portant création du comité national pour l'évaluation médicale »*. Composé de dix membres (1), ce comité est créé auprès du premier ministre.

L'idée vient des Etats-Unis et de l'Europe du Nord. Il s'agit schématiquement d'un organisme chargé de définir un terrain d'entente sur des aspects controversés ou problématiques des techniques ou des pratiques médicales. Dès 1977, les Etats-Unis ont mis en place un système dit de *« conférence de consensus »* dans lequel des « jurys » cherchent à établir à échéances régulières un accord minimal entre les différents partenaires du monde de la santé sur un dossier donné (échographie obstétricale, traitement du cancer du sein, prévention de l'ostéoporose, etc.). Les consensus ainsi dégagés doivent ensuite faire l'objet d'une très large diffusion auprès des professionnels de santé et du grand public.

En France, le professeur Emile Papiernik (hôpital Antoine-Béclère, Clamart), l'un des militants les plus convaincus de l'utilité d'une telle procédure, avait été chargé, dès 1985, par M. Edmond Hervé, alors secrétaire d'Etat à la santé, d'un rapport sur ce thème. M. Hervé, le 18 décembre de la même année, en conseil des ministres, annonçait officiellement la création d'une fondation d'évaluation sur les pratiques médicales qui aurait dû voir le jour en janvier 1986 (*le Monde* du 20 décembre 1985). Ce ne fut pas le cas. Des blocages médicaux d'abord, le changement de gouvernement ensuite, firent de cette fondation une structure fantôme.

Tout en signalant l'intérêt qu'elle portait à ce dossier, Mme Michèle Barzach ne fit rien pour donner vie à un tel projet. En novembre dernier, toutefois, elle annonçait la création d'un « comité des sages » chargé de définir *« un outil d'évaluation technique et économique dans le domaine de la santé »*.

C'est cet « outil » qui, après bien des difficultés — la place des médecins et des non-médecins dans le comité national a fait l'objet de très vives discussions, — voit enfin le jour de manière officielle.

Beaucoup moins ambitieux que le précédent projet, ce comité n'aura que des compétences réduites. Il n'effectuera pas lui-même les actions d'évaluation mais se bornera à les demander à certains organismes comme l'Union nationale des associations de formation médicale continue (UNAFORMEC). Le budget — *« très léger »*, dit-on dans l'entourage de Mme Barzach — devrait être fourni par l'ordre des médecins et par la caisse nationale d'assurance-maladie, dont les présidents sont, avec celui de la conférence des doyens, membres de droit du comité.

J.-Y. N.

(1) La composition du comité sera connue dans quelques jours.

SCIENCES

● **Eutelsat en faveur de lanceurs américains.** — Le consortium européen de télécommunications par satellite Eutelsat vient de prendre auprès de la société américaine General Dynamics des options pour le lancement de deux satellites par des fusées Atlas-Centaur. Selon l'hebdomadaire spécialisé *Aviation Week and Space Technology*, le premier de ces lancements pourrait avoir lieu dans le courant du premier trimestre de 1990. Cette information est d'autant plus intéressante que la chaîne de fabricaiton des Atlas-Centaur est arrêtée. Cependant, General Dynamics a récemment fait savoir que la fabrication de ce lanceur capable d'emporter plusieurs tonnes de charge utile pourrait reprendre si des clients se manifestaient.



Sports



ROLAND GARROS
PARIS

TENNIS : les Internationaux de France

Lendl : cuisson à l'étouffée

Revanche à Roland-Garros, dimanche 7 juin. Comme en 1985, Wilander et Lendl se rencontreront en finale. Le Suédois, qui a éliminé Becker, est arrivé trois fois à ce stade du tournoi et a gagné deux fois. Le Tchécoslovaque, qui a dominé Mecir, disputera sa cinquième finale pour espérer gagner un troisième titre.

Le bon docteur Lendl a réussi, vendredi, une grande première, qui lui vaudra peut-être un jour le Nobel de tennis : il a trouvé un vaccin contre le virus Mecir, qui provoque une épidémie de défaites dans les rangs des lifteurs, cette population à moindres risques. Les ravages de la « rétro-molécule » tchécoslovaque étaient particulièrement graves depuis le début des Internationaux de France. Hélas ! les clients du laboratoire Roland-Garros n'ont pas bien évalué la portée de la découverte qui leur a été révélée, il est vrai dans un langage gai comme un traité de biologie. Certains ont même protesté pour exercice illégal du tennis. C'est que l'antidote était tellement rude qu'il a bien failli tuer et Mecir, et cette demi-finale, Lendl ayant choisi de guérir le mal par le mal, d'éliminer le Slovaque par anesthésie générale.

Et ce fut plus facile à dire qu'à faire quand on s'appelle Lendl. Le Tchécoslovaque du Connecticut a fondé tout son jeu sur la vitesse qu'il imprime à la balle. Depuis dix ans, il s'est entraîné d'arrache-pied pour améliorer sans cesse cette puissance de feu. Il est champion du monde en mitraillant ainsi à tirs tendus.

Or, vendredi, le canonnier avait singulièrement haussé la mire et réduit la charge de poudre. Et Lendl, quand il ne levait pas la balle, la coupait et la recoupait, attendant sans cesse l'ouverture ou la faute.

« Pour empêcher Mecir de faire son jeu, il ne fallait donner aucun rythme à l'échange », a expliqué le Tchèque, avec la froide logique qui lui permettait de résoudre l'énigme du Rubik's cube en quelques minutes. Mais, pour appliquer cette tactique, il dut résister à la tentation de cogner, maîtriser son instinct et son orgueil de champion, pour ne laisser parler que la raison.

Sous son scalp de Huron, il devait avoir le crâne comme une cocotte-minute. D'ailleurs, la pression était devenue insupportable au troisième set. Il laissa partir la vapeur. Mecir phagocyta alors la puissance des coups et se retrouva derechef servant pour le set. Mais Lendl referma le couvercle de la marmite. Mecir était bien cuit.

Cette défaite du Slovaque a été amère. Plus encore que celle à lui déjà infligée par le Tchèque lors de la finale des Internationaux des Etats-Unis. Car Mecir est un faux indifférent. Cette apparente nonchalance sur le court et cette réserve gardée dans l'interview dissimulent une formidable ambition : il rêve d'inscrire son nom au palmarès des épreuves du grand chelem. Il s'est approché du but, travesti en pêcheur à la ligne. Mais, désormais, le déguisement lui nuit, puisque par deux fois il n'a pas su ferrer le brochet Lendl quand la bonne occasion se présentait. A Key-Biscayne, cela n'a finalement compté que pour du beurre. La notoriété du cinquième tournoi de cent vingt-huit joueurs n'est pas encore solidement établie.

Et, en Floride, Lendl, qui ne s'était pratiquement pas entraîné depuis deux mois, souffrait d'un genou, qu'il devait d'ailleurs faire opérer aussitôt après la finale perdue. Bref, Mecir a dû, vendredi, réaliser à ses dépens tout le chemin *qui le sépare encore de* Lendl-la-Science.

Ce n'est pas pour rien que le Tchécoslovaque se promène dans le monde entier avec un énorme grimoire sur le jeu de ses adversaires. Il en tire des formules alchimiques pour les battre, mais sans aucune magie noire. Il n'arriverait pas à ses fins sans une condition physique supérieure.

ALAIN GIRAUDO.

Wilander : le cru 87

L'assassin habite bien à Auteuil. Mats Wilander s'en revenait vers sa ligne à petits pas, petit crochet, l'air absorbé en gratouillant sa raquette comme un rempailleur affairé. Puis il leva la tête. Ce visage malin de lutin, cette mine pointue de furet, et ces yeux riaient, mais riaient : Boris Becker, plutôt en cette affaire l'air d'un moulin à vent, venait de subir le châtiment absolu, la désintégration totale de son jeu.

Noah, Becker, même combat, même punition ou presque. Trois petits sets (6-4, 6-1, 6-2) et puis la trappe, le doute qui ronge l'âme et sape le moral, la question existentielle : sais-je encore jouer au tennis ? Mats le maudit, le voleur de sérénité, a encore une fois fait davantage que gagner un match : il a autopsié tout cru, tout vif, son adversaire du jour, sur ce billard ocre, son jardin des supplices.

Etonnante tyrannie. On savait Mats le Suédois, deux fois vainqueur ici, en 1982 et 1985, plus qu'excellent sur l'échiquier de terre battue. En tout cas, toujours capable de remettre une fois de plus que l'adversaire la balle sur le court, ce qui est la finalité même du jeu. On le savait talentueux à l'extrême, dans l'usure et la rapine, dans cette longue patience du fond de ligne et l'ajustement, au moment opportun, d'un grand coup d'épée à travers le lard adverse.

Mats Wilander gagnait donc. Mais le voici aujourd'hui qui, de retour d'épousailles, se pique de gagner encore et de séduire, en prime. Séduire en effet tout le monde, et d'abord lui-même. Il s'en est expliqué d'ailleurs : en 1986, se regardant en son miroir, il prit son jeu vaguement en horreur, ne se supportant plus ainsi dans l'assurance tous risques. *« Le tennis m'ennuyait, mon tennis m'ennuyait un peu. »*

Alors, histoire de se désennuyer beaucoup, Mats Wilander se maria. Et il revint flambant neuf pour changer de tennis, comme l'on abandonne le célibat. Elle pourrait prêter à sourire, cette métamorphose voulue, si elle n'était avant tout un acte de réelle et courageuse remise en question.

Mats Wilander n'a jamais eu vocation, ni envie furieuse, d'être le premier de la classe. Voguant *entre la septième et la quatrième* place du classement mondial, depuis 1982, le Suédois s'est — s'était ? — toujours refusé au sacrifice extrême, à l'obsession maniaque et admirable du sommet et aux mortifications, type planche à clous, que cela suppose. Il faut être Ivan Lendl ou fakir, ou les deux, pour chevaucher avec constance une telle ambition.

Le Suédois, simplement au plaisir de gagner, veut ajouter celui de plaire et de se plaire. *Voilà qui est fait et rudement fait*, depuis cette demi-finale cruelle et révélatrice. *« La terre battue*, dira un juge de ligne de bon voisinage, *a ceci de très particulier, par rapport aux autres surfaces, qu'elle révèle véritablement les faiblesses techniques, les manquements au savoir du joueur en difficulté. »*

C'est peut-être là une généralisation un peu excessive ou un plaidoyer *pro domo* un rien chauvin. Mais il est vrai qu'on aura pu *mesurer en deux heures et onze* minutes les limites d'un Boris Becker, numéro deux mondial, en ce genre d'exercice.

Un septième jeu somptueux

Les choses pourtant avaient plutôt bien commencé pour lui. En fanfare même. Le jeu du jeune Allemand, lorsqu'il fonctionne à la perfection, fait assez penser, dans la débauche des cuivres, à un emportement wagnérien. Et, précisément, Boris Becker, les genoux couverts d'ecchymoses, simples oblitérations d'un joli tempérament, donnait furieusement de la cymbale. Services fracassants, coups droits immenses, la partie s'était engagée sur les chapeaux de roue. Et la foule de Roland-Garros, sevrée depuis trop longtemps de vrai tennis, chloroformée par la partie de badminton Lendl-Mecir, pouvait hurler enfin son plaisir.

Très vite, Boris Becker, colosse sur terre d'argile, prenait l'avantage. *Le terrain, le match, le premier* set lui appartenaient, quatre jeux à deux. Or c'est à ce moment-là, précisément, dans ce septième jeu somptueux, que le Suédois nouveau allait surgir pour briser un à un les avantages adverses. Sous l'avalanche, sous le feu à mitraille, Mats Wilander montait une fois, deux fois, trois fois à toute allure au filet. A la volée, la raquette droit devant, comme un garde du cardinal devait tenir son épée pour quelque botte secrète, le Mats Wilander nouveau arrivait.

Après une bonne demi-heure de rêve, Boris Becker se retrouvait d'un seul coup, d'un seul jeu, désintégré. Mats Wilander avait trouvé ses marques, ses réglages étaient prêts. Il ne lui restait plus qu'à faire de cette partie sa partie, un époustouflant tracé d'épure parfaite, dans un tennis superbe et dépouillé.

Sans souffler un instant, sauf en fin de deuxième set, avec la précision d'un géomètre inspiré, le quadrilatère intégré sur son ordinateur de vol, Mats Wilander accumula les jeux. Comme Noah l'avant-veille, Boris Becker était groggy, dépassé, en retard sur les balles, contraint à la faute. Comme Noah, il n'avait plus de jeu et plus une chance. Même son service, son prodigieux service, qu'il monte avec les gestes saccadés et parfaits d'un automate, ne servait plus à rien. Même la volée et le filet, son empire présumé, lui échappaient.

Mats Wilander avait pris l'avantage partout. Au service, à la volée, en fond de court. Une très belle réaction d'orgeuil, en fin de troisième set — trois balles de match sauvées à 5-1, après de merveilleux échanges — vint nous rappeler que Boris Becker était vraiment un surdoué et un fameux combattant. C'était assez pour que Wilander le punisse définitivement par un ultime jeu blanc.

Après, en conférence de presse, Boris Becker affirmera sans rire que s'il avait gagné le septième jeu du premier set, la face du match eût pu être changée. Vexé, il rappela à chacun que Mats Wilander était numéro quatre et que lui-même restait numéro deux. Et puis il dit sa satisfaction de s'en aller jouer sur herbe, *« là où je suis né comme joueur de tennis »*.

Sur ce point, on veut bien le croire. Le malheur, c'est que Mats Wilander a pris, lui aussi, rendez-vous. *« Mon principal objectif de la saison*, dira-t-il, *reste Wimbledon. »* Et le Suédois, dont Yannick Noah notait en expert la nouvelle dimension, n'est pas homme à s'aventurer. S'il le dit, c'est bien qu'il pense pouvoir le faire.

PIERRE GEORGES.

Résultats du vendredi 5 juin

MESSIEURS
(demi-finales)

● Lendl (Tch.) b. Mecir (Tch.), 6-3, 6-3, 7-6.

● Wilander (Suède) b. Becker (RFA), 6-4, 6-1, 6-2.

FOOTBALL : championnat de France

Nancy et Rennes relégués

La dernière journée de championnat de France de football, vendredi 5 juin, a été marquée par la défaite des deux équipes qui ont survolé la saison : Bordeaux et Marseille. Les Bordelais, sacrés champions la semaine dernière, ont fêté leur titre par une défaite à Metz, alors que Marseille allait perdre à Monaco.

Mais cette trente-huitième journée était surtout décisive pour les clubs situés dans le bas du tableau. Battu à Auxerre, Nancy accompagnera Rennes en deuxième division, alors que Sochaux, grâce à son match nul à Saint-Etienne, jouera les barrages contre Cannes.

Toulouse et Auxerre vont disputer la saison prochaine la Coupe de l'UEFA.

LES RÉSULTATS

*Metz b. Bordeaux	2-1
*Monaco b. Marseille	2-0
*Toulouse b. Lens	1-0
*Auxerre b. Nancy	4-2
*Laval b. Paris-SG	4-3
*Brest b. Le Havre	2-0
*Toulon b. Nice	2-0
Nantes b. *Lille	1-0
*RC Paris b. Rennes	2-1
*Saint-Etienne et Sochaux	1-1

● *Classement.* — 1. Bordeaux, 53 pts ; 2. Marseille, 49 ; 3. Toulouse, 48 ; 4. Auxerre, 47 ; 5. Monaco, 45 ; 6. Metz, 43 ; 7. Paris-SG, 41 ; 8. Brest, 40 ; 9. Laval, 38 ; 10. Lens et Nice, 37 ; 12. Nantes et RC Paris, 36 ; 14. Lille et Toulon, 34 ; 16. Saint-Etienne, 33 ; 17. Le Havre, 32 ; 18. Sochaux, 31 ; 19. Nancy, 29 ; 20. Rennes, 17.

Coupe du monde de rugby

La Nouvelle-Zélande bat l'Ecosse (30-3)

CHRISTCHURCH
de notre envoyé spécial

Au cœur de cette ville dont on prétend qu'elle est, hors de Grande-Bretagne, la cité la plus britannique du monde, l'amateurisme impavide des Ecossais se dressait sur la route des Néo-Zélandais. D'un côté, un rugby pratiqué comme un art de vivre par une élite culturelle et sociale ; de l'autre, le ballon ovale moyen d'expression de tout un peuple qui pousse en mêlée avec ses « Blacks » pour le titre de champion du monde.

En dépit de ces conceptions aux antipodes, les deux équipes jouent sur le terrain un rugby jumeau fondé sur un troisième élément surpuissant, dont la mission est d'envoyer l'arrière et les ailiers sur orbite.

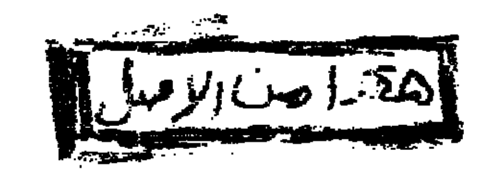
La générosité écossaise a contenu, pendant quarante minutes, le dynamisme du pack adverse. Si la Nouvelle-Zélande menait à la mi-temps par 9 à 3, c'était uniquement grâce à la botte de son ouvreur Grant Fox, auteur de trois coups de pied de pénalité contre un seul à l'arrière écossais Gavin Hastings.

Manque de panache

Ensuite, la préparation physique imposée depuis des mois par Bryan Lochore à ses joueurs allait porter ses fruits. Par deux fois, les Ecossais, les bras rompus à force de plaquer, offrirent des brèches aux Néo-Zélandais. Le troisième ligne Alan Whetton concluait d'abord par une attaque en rafale de son pack et, en fin de rencontre, l'arrière John Gallagher parachevait le score. Entretemps, Grant Fox avait réussi trois pénalités supplémentaires, quelquefois sous les huées du public de Christchurch, qui eût aimé plus de panache dans la victoire.

Pour son premier test sérieux depuis le début de la Coupe du Monde, la Nouvelle-Zélande n'a pas employé d'autre recette que contre l'Italie, l'Argentine et les îles Fidji. Le mélange puissance-dynamisme a eu raison de la résistance des Ecossais. Mais les difficultés rencontrées par les All Blacks pour enchaîner leurs mouvements doit ouvrir des horizons à leurs prochains adversaires.

J.-J. B.



ARTS

« Haniwa de Shibayama » au Grand Palais

Les traits oubliés du Japon primitif

L'exposition organisée au Grand Palais grâce à la Maison des cultures du monde nous fait découvrir, à travers quelques dizaines de figurines en terre, un Japon primitif inconnu, qui ne ressemble en rien à l'idée que l'on se fait de cette civilisation.



Guerrier en armure. Hauteur : 62,3 cm

Au premier étage du Grand Palais, les caisses s'entassent. Quelques-unes sont déjà ouvertes. Des empreintes de polyester laissent deviner, en creux, des formes humaines de petite taille.

Dans un silence presque religieux, une demi-douzaine de Japonais s'affairent autour de momies enveloppées de bandelettes. Avec une infinie délicatesse, ils déroulent les interminables morceaux de tissu qui protègent ces statuettes dont les plus grandes atteignent 1,50 m : hommes et femmes aux membres parfois ébauchés et toute une gamme d'animaux domestiques, chevaux, chiens, porcs, *oiseaux de basse-cour... Ils* nous donnent une idée peu commune du Japon à l'âge du fer, du quatrième siècle au septième siècle de notre ère.

La fragilité de ces figurines de terre, cuites à basse température, explique les précautions exceptionnelles prises pour leur déplacement, le premier jamais effectué hors du territoire national. Les quarante-cinq pièces exposées ici proviennent toute du même endroit, Shibayama, près de l'aéroport de Narita, dans la région de Tokyo. Elles furent découvertes il y a une trentaine d'années par le propriétaire des lieux, M. Shimekuza, qui est également le conservateur du musée actuel.

Ces objets accompagnaient les tombes des seigneurs locaux enterrés avec épouse, armes et bagages, dans des chambres de pierre, recouvertes d'un tumulus de terre. Autour du monticule, dont la forme ressemblait souvent à celle d'un trou de serrure géant, des cylindres de poterie – c'est le sens littéral de *haniwa*, le mot qui les désigne – servaient à retenir la terre tassée au-dessus du tombeau. Peu à peu, ces tuyaux reçurent des formes humaines ou animales.

Leur rôle purement fonctionnel fut doublé d'un autre, de nature rituelle, rattaché à la religion pratiquée, une sorte de chamanisme. Enfin, ils rappelaient les fastes de la vie du défunt. Mais tous gardent de leurs origines une forme cylindrique et la plupart du temps des membres simplifiés. Ils sont placés autour du tumulus dans un ordre précis : palefreniers avec leurs chevaux, prêtresses chamanes, le visage levé vers le ciel et le cou ceint d'un collier orné de griffes de tigre, guerriers casqués, musiciens, animaux familiers dont le coq, animal totémique des royaumes coréens tout proches.

L'esthétique de ces œuvres surprend. *« Ces masques de terre aux yeux évidés nous restituent les traits du Japon à l'aube de l'histoire »*, explique Vadime Elisseef, le maître d'œuvre de l'exposition. Rien ne rappelle un art que l'on croit connaître depuis plus d'un siècle. Ici *tout est rugueux, mouvements figés*, expressionisme arrêté. Les amateurs de rapprochements interplanétaires ou synchroniques évoqueront sans doute la Grèce archaïque, Paul Klee et le Douanier Rousseau. L'anthropologue sera surpris par les longs cheveux bouclés et les barbes fluviales des personnages, évocation de peuples disparus, refoulés ou noyés sous des vagues successives.

Les habitants du royaume des Wa, initiateurs de ces sépultures, mais ignorant l'écriture, restent très mal connus. On sait qu'ils ne découvrirent *le fer qu'au quatrième siècle* grâce à leurs voisins coréens. Ces derniers introduisirent le bouddhisme au Japon. Avec cette nouvelle religion, les tumulus et les haniwas vont disparaître. Et les tombes ouvertes dès la fin du siècle dernier ne feront guère avancer la connaissance de cette civilisation disparue avec ses secrets. Il n'en reste que ces processions hiératiques d'hommes, de femmes et d'animaux, qui veillent inlassablement autour de tombes vides.

EMMANUEL DE ROUX.

★ *Guerriers et Chamans du Japon antique*, au Grand Palais, jusqu'au 13 juillet.

L'architecture française à Tokyo

La ville entre la mémoire et l'utopie

A Tokyo, l'architecture française débarque en force. M. François Léotard est venu inaugurer l'exposition consacrée à Ciriani, Gaudin et Portzamparc ; les « grands projets » parisiens sont proposés à l'appréciation des foules et un colloque vient de se tenir sur le thème de la « qualité de la ville ».

TOKYO
de notre correspondant

On ne pouvait trouver de lieu plus approprié pour y poser la question de la « qualité de la ville ». Tokyo, comme New-York, est sans doute la métropole la plus caractéristique de la modernité de cette fin de siècle, dans ses excès comme dans ses équilibres. Tokyo est en outre l'expression d'une tradition urbaine à bien des égards antithétique de celle de l'Occident. A l'Est comme à l'Ouest se font écho les mêmes questions : celles de villes souvent asservies à des visions fonctionnalistes de leur patrimoine et de leur mémoire, celles de leur réappropriation par leurs habitants. Ces questions, cependant, ne se posent ni dans les mêmes termes, compte tenu de contextes culturels différents, ni avec la même intensité.

Organisé par le ministère des affaires étrangères français, la Maison franco-japonaise de Tokyo (1) et le journal *Yomiuri*, le colloque qui vient de se dérouler (du 27 au 29 mai) visait, en cherchant à instaurer un dialogue entre des écrivains, des sociologues, des architectes et des urbanistes des deux pays, à explorer les mouvements qui donnent un sens à la ville. Un sujet d'actualité, alors que l'on cherche à revenir à des approches plus sensibles de la cité après la vogue du fonctionnalisme technico-économique des épigones du Corbusier.

Le dialogue entre les tenants de deux pôles de la tradition urbaine n'a pas été aisé, malgré une répartition tripartite des débats (journée des écrivains, des architectes, des sociologues). La complexité du sujet, la difficulté intrinsèque à le cerner, mais aussi des conceptions culturelles différentes, ont été à l'origine de ces achoppements : les Français ayant tendance à théoriser, tandis que les Japonais raisonnaient par analogies, privilégiant la description au détriment de l'explication des phénomènes.

La rencontre des écrivains a *été* sans doute la plus décevante, par l'absence de véritable dialogue qui l'a marquée. L'auditoire aurait légitimement pu attendre des auteurs *qu'ils évo*quent la ville en tant que creuset d'inspiration et d'imaginaire. Mais chacun donna plutôt l'impression de s'enfermer sur soi, dans un espace sans lieu. Michel Butor, dans une intervention inaugurale, tenta de formuler la question centrale de cette rencontre, sans toutefois esquisser de réponse. Des digressions sur la lisibilité et la visibilité urbaine lui donnèrent l'occasion de lancer des idées intéressantes sur le surgissement de la cité à l'horizon du paysage et sur sa monumentalité.

La question de l'articulation *« du dedans et du dehors »*, chère à Michel Deguy, ne trouva guère d'écho chez un Ryu Murakami (auteur de *Bleu presque transparent*, Laffont éditeur), qui se contenta de quelques variations inopinément pastorales, ou d'un Genpei Akasegawa, avec une intervention sur l'inconscient de la ville à partir des rencontres incongrues qu'elle ménage, et qui aurait ravi les surréalistes.

Une ambiguïté de départ

La journée des architectes, dont le débat était animé par Kisho Kurokawa, a été marquée par une ambiguïté de départ : alors que les architectes français présentaient des réalisations de « logement social », les Japonais ont illustré leurs propos d'architectures individuelles. L'intervention d'Henri Gaudin a été remarquée, car elle témoignait de la détresse de l'architecte, qui pense la *« maison comme une existence sociale »*, et se voudrait le *« tisserand de la ville »*, mais est contraint de construire dans le désert les objets solitaires que sont les villes nouvelles. Christian de Portzamparc a fait écho à ces propos en soulignant la nécessité d'une *« désacralisation de la ville pure »* et d'un renoncement à penser l'avenir en rasant le passé.

L'inertie des formes héritées, qui semble obséder les architectes français, paraît beaucoup moins pesante aux Japonais. Si ce colloque n'a pas évité le ressassement de quelques poncifs sur le *« désordre de Tokyo »* et *« le bonheur de la ville »* que serait supposer offrir Rome (ce qui revient à réduire le modèle d'urbanité moderne à des nostalgies vernaculaires et à une sorte de « répétition sur les amas »), il a permis de saisir une aspiration commune chez les architectes français ou japonais : se réapproprier l'héritage. Tendance certes plus prononcée chez ces derniers. Qu'il s'agisse de Tadao Ando ou de Kazuo Shinohara, qui évoquait *« l'anarchie progressive »* de Tokyo, il faut pour eux intégrer et faire vivre l'héritage, bref jouer du contexte et non le renier. Fumiko Maki a, pour sa part, montré comment dans le cas de Tokyo s'insèrent les nouvelles structures dans les anciennes.

Le débat sur la ville comme objet de pensée et la ville sensible, en d'autres termes la ville vécue résistant à la ville conçue, a donné lieu à des échanges de vues et d'idées, sinon à un véritable dialogue entre les sociologues et urbanistes français (Paul Claval, Marcel Roncayolo, Guy Burgel, Henri Raimond et Michel Maffosoli) et leurs interlocuteurs japonais (Yasuo Masai, Terunobu Fujimori, Hidenobu Jimmai, Hiroshi Tanabe, Noboru Kawazoe, Hiroshi Iohikawa et Shigeru Ito). Une convergence de vues s'est esquissée sur les limites de l'espace homogénéisé, où prévaut la raison instrumentale. Les vraies villes sont peut-être les villes secrètes, celles qui se plient à la ville invisible que l'habitant porte en lui : la ville est alors belle et secrète comme l'évidence.

PHILIPPE PONS.

(1) Fondé en 1924 par Paul Claudel et Eiichi Shibusawa, la Maison franco-japonaise a pour fonction de promouvoir les échanges culturels et scientifiques entre le Japon et la France.

CINÉMA

Prolongation exceptionnelle de la projection de « Shoah » aux 3-Luxembourg

Toute la force du film de Claude Lanzmann, *Shoah*, qui relate l'extermination des juifs lors de la *seconde guerre mondiale (Shoah* signifie « anéantissement » en hébreu) réside dans le parti qu'a choisi le cinéaste de restituer un passé enfoui avec des images d'aujourd'hui.

Alors que continue à Lyon le procès de Klaus Barbie, c'est l'honneur du cinéma les 3-Luxembourg à Paris de prolonger la projection de ce film de neuf heures et trente minutes. Rassemblement de témoignages vivants d'Allemands et de Polonais, juifs et non juifs, persécutés ou persécuteurs, recherche sur les lieux mêmes du génocide des traces de la « solution finale », il ne recourt à aucun moment aux images d'archives.

Prix du judaïsme, de la Licra, de l'Association de la critique cinématographique new-yorkaise, projeté dans le monde entier, la première époque de *Shoah* est projetée depuis le 3 juin et la seconde époque le sera à partir du 10 juin.

★ Les 3-Luxembourg, 67, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris. Tél. : 46-33-97-77.

MUSIQUES

Lata Mangeshkar, la chanteuse aux trente mille tubes

Hier encore, la France ignorait jusqu'à l'existence de Lata Mangeshkar, la chanteuse vedette du cinéma indien, la star incontestée du play-back depuis quarante-trois ans. La voix devenue un visage au long des concerts donnés dans le monde entier, une voix reconnue entre mille, de l'Afrique à l'Asie, partout où les films indiens s'exportent, partout où les trente mille chansons de ses quatre mille films ont été entendues.

Lorsque Lata Mangeshkar pénètre sur la scène du Zénith, la salle, en majorité indienne, l'ovationne. Malgré l'âge, elle a gardé la voix enfantine de ses premiers enregistrements. La main tendue vers l'avant, paume tournée vers le ciel, elle se tient debout devant sa partition. Elle chante, encore et toujours, l'amour et les sentiments contrariés des jeunes amants. Des succès que son public reconnaît dès les premières mesures de l'orchestre, et qu'il n'hésite pas à lui réclamer, en venant déposer à ses pieds, au bord de la scène, des petits papiers portant le titre demandé.

Vêtue comme d'habitude d'un sari blanc, sa couleur préférée, elle chante, accompagnée d'un orchestre où ne subsistent de la tradition musicale indienne que le tabla et le tambour horizontal. Inutile de chercher un sitar et un tanpura, un sarod ou un sarangi, il n'y en a pas. La musique populaire, telle que l'a produite le cinéma, n'a qu'un très lointain rapport avec la tradition classique. Et les rares Français venus goûter quelque rag du soir en sont pour leurs frais. On est ici plus près de la variété internationale version orientale.

Les chanteurs préférés de Lata Mangeshkar s'appellent Frank Sinatra, Diana Ross et Barbra Streisand, et elle écoute certainement plus souvent Mozart ou Beethoven que Ravi Shankar ou Subramaniam. En matière de show-biz, la frontière entre Orient et Occident est décidément parfois mince. En tout cas, le show de Lata Mangeshkar est une curiosité.

JEAN-LOUIS MINGALON.

★ Zénith. Dernière, ce samedi 6 juin, à 20 h 30.

Culture

THÉATRE

Nanterre 88 avec Patrice Chéreau

Patrice Chéreau a donné, le 5 juin, une conférence de presse au Théâtre des Amandiers à Nanterre. Il y avait autour de lui : Pierre Romans, Jérôme Deschamps, le compositeur Arnaud Petit, Luc Bondy, Pierre Boulez, Michel Piccoli, Richard Peduzzi, Bernard-Marie Koltès, tous seront présents dans les programmes à venir... ainsi qu'un homme souriant, coiffé hérisson, metteur en scène et Américain.

Patrice Chéreau a fait le point sur la marche et la démarche du Théâtre des Amandiers depuis les débuts, il y a trois ans. *« Nous avions parié*, a-t-il dit, *sur la rencontre entre cinéma, théâtre, école, en espérant que cette rencontre ferait naître des choses qui n'auraient pas existé autrement. »* Il y a les activités et leurs retombées. Les opérations *« auxquelles rien ne nous oblige si ce n'est le plaisir »*. Par exemple, l'intégrale de *Helmat*, la trilogie des films d'Axel Corti : *Vienne pour mémoire*. *« Des milliers de spectateurs sont arrivés le matin voir huit heures de cinéma, sont repartis le soir, bouleversés, éblouis. »*

Le Théâtre des Amandiers est celui de Chéreau, qui a son public. Sans doute, mais il dit vrai quand il constate que si travailler à Nanterre facilite la concentration, les sanctions y sont plus dures qu'ailleurs. *« L'objectif pourtant ne peut pas être autre chose que s'empêcher de tourner en rond. »* Il souhaite rassembler un groupe de comédiens permanents et faire de Nanterre ce lieu de travail, d'inventions ce qui porte un très beau nom : Académie. Rien à voir bien entendu avec l'académisme. C'est l'endroit où se réunissent maîtres et disciples.

COLETTE GODARD.

Le programme

En alternance du 18 septembre au 31 octobre, les spectacles des élèves créés au Festival d'Avignon : *Penthésilée* et *Catherine de Helbronn*, de Kleist, *Platonov*, de Tchekhov. Simultanément, Bob Wilson présente (1er au 10 octobre) le *Hamlet Machine*, de Heiner Müller, qu'il a monté avec les élèves de l'université de New-York et Luca Ronconi (18 au 22 novembre) – *la Morte Inamorata* et *Amor bello specchio*, deux textes du seizième siècle avec ses élèves de l'Académie de Rome, en coproduction avec le Festival d'Automne, qui accueille également sa mise en scène de la *Serva Amorosa*, de Goldoni (13 au 17 octobre), puis le spectacle de Jean-Marie Patte, *Scènes d'un roi Lear* (17 novembre au 13 décembre).

D'autre part, Patrice Chéreau reprend *Dans la solitude des champs de coton*, après une tournée (20 au 29 novembre). Il y aura un concert Boulez le 13 novembre, et, du 14 au 17 janvier 1988, la *Jeanne d'Arc* de Dreyer, accompagnée par une musique originale d'Arnaud Petit, interprétée par l'Ensemble intercontemporain. Luc Bondy va mettre en scène le *Conte d'hiver* – avec Bulle Ogier, Michel Piccoli, Nada Strancar...) dans une traduction nouvelle de Bernard-Marie Koltès.

Jérôme Deschamps (4 mai au 18 juin) créera un nouveau spectacle qui n'a pas encore de titre, et Daniel Emilfork prépare un spectacle sur le théâtre. Quant à Patrice Chéreau, il travaillera avec les élèves de l'école et espère tourner un film.

★ Renseignements-abonnements : 47-21-18-81.

Fin de la grève à la Comédie-Française

Le vendredi 5 juin, le Syndicat national des personnels administratifs et techniques de la Comédie-française (SYMPACT-CGT) a signé l'accord salarial annuel proposé par l'administration de la Comédie-Française, et déjà accepté par les autres organisations syndicales. Un texte a été ajouté, spécifiant l'octroi d'une prime exceptionnelle accordée à certaines catégories de personnels.

Cet accord met fin à la grève qui a entravé *les activités de la* Comédie-Française, de façon sporadique depuis janvier 86 et plus continue depuis le 23 mars 1987.

Les représentations avaient dû être interrompues salle Richelieu, où elles ne reprendront d'ailleurs que le 15 septembre. En effet, l'organisation des spectacles est désormais fixée ainsi : à la porte Saint-Martin, *Esther* jusqu'au 14 juin, suivie, du 23 juin au 30 juillet, de *Monsieur Chasse*, de Feydeau. Tandis que *le Bourgeois gentilhomme* doit être repris à l'Odéon du 26 juin au 19 juillet.

C.G.

VARIÉTÉS

Le show-biz au caf'conc'

Que reste-t-il des cent cinquante cafés-concerts en activité à Paris au siècle dernier ? Rock et variétés s'intéressent tout à coup aux quelques survivants.

Armande Altaï est aux Folies-Pigalle. Elle reconstitue ses voyages intérieurs avec son rock *baroque, lyrique, romantique*. Elle brasse avec une voix de soprano « noire » une énergie indomptable. Soir après soir, elle enregistre ainsi un album dans cet ancien temple de l'érotisme touristique laissé à l'abandon.

Présenté pour les besoins d'un enregistrement, le spectacle a néanmoins valeur de symbole : il met l'accent sur l'intérêt que suscitent à nouveau les petites salles d'anciens caf'conc' de la fin du siècle dernier, pour la plupart très fréquentés quand la chanson s'épanouissait en une multitude de genres.

Ainsi la Cigale, au 120, boulevard Rochechouart, vit défiler de nombreuses revues avec Mistinguett, Max Linder, Raimu, Max Dearly, Maurice Chevalier, Yvonne Printemps, Florelle, Musidora, et Arletty à ses débuts, avant que Jean Cocteau lui-même y joue le rôle de Marcutio dans son adaptation de *Roméo et Juliette*. Vouée aux revues ultra-légères après la deuxième guerre mondiale, la Cigale, mille places, vient de retrouver la chanson avec le spectacle des Rita Mitsouko. En janvier prochain, Michel Jonasz y présentera ses nouvelles chansons.

Pour l'instant, l'actuel propriétaire se contente de louer sa salle à d'éventuels producteurs. Tout le contraire de la politique menée par la direction du Bataclan, qui a récemment pris ses risques avec les concerts de Sapho et la comédie musicale de Pierre Barouh, avant d'abriter le triomphe de Jane Birkin.

Construit en 1864 dans le style d'une pagode chinoise, totalisant à l'origine deux mille cinq cents places, le Bataclan eut pour propriétaire (en 1892) Paulus, le « roi » du caf'conc'. William Cody, alias Buffalo Bill, dans son numéro au tir à la carabine, y blessa un soir son partenaire. Et, plus tard, la salle accueillit Dranem, Félix Mayol et Maurice Chevalier. Refait au début des années 50 et réduit à mille trois cents places, le Bataclan s'impose à présent comme un petit music-hall original.

Des cadres plus chauds

Seule salle survivante de l'époque du boulevard du Crime, le Théâtre Dejazet ne se cantonne pas non plus dans un rôle de « garage », mais présente depuis deux ans sa propre programmation : couleur rive gauche des années 60 ; primauté du texte. Tête d'affiche de la rentrée : Gilles Vigneault.

Ainsi, paradoxalement, trois ans après la folie des grands lieux et des superproductions de plusieurs dizaines de millions de francs, le show-biz redécouvre des salles aux cadres plus intimes, plus chauds, où l'artiste entretient des rapports plus vrais et plus directs avec le spectateur. A la fin du siècle dernier, il y avait cent cinquante cafés-concerts dans Paris et sa périphérie. La Cigale et le Bataclan sont les vestiges de cette époque bénie...

CLAUDE FLÉOUTER.

Communication

M. Robert Maxwell prend 25 % de l'agence Sygma

La société Maxwell Media vient d'acquérir une participation de 25 % dans le capital de Sygma. L'agence, pour sa part, devient le partenaire de l'International Network Systems, filiale américaine du groupe de M. Maxwell. Cette association complète de manière significative le dispositif du milliardaire britannique en France.

Côté presse écrite, M. Maxwell dispose maintenant, avec Sygma, d'un service photos couleurs capable d'alimenter, via le satellite d'International Networks Systems, ses quotidiens britanniques comme des journaux américains. Son fils, Ian Maxwell, qui possède la double nationalité française et britannique, développe l'Agence centrale de presse (ACP). M. Maxwell a donc de sérieux atouts en main pour lancer son projet de grand quotidien populaire à deux millions d'exemplaires.

Côté audiovisuel, M. Maxwell ne se contente plus d'être un partenaire financier de M. Francis Bouygues dans TF 1. Il développe maintenant sa propre stratégie : le lancement dès l'an prochain d'une chaîne européenne d'information par satellite émettant depuis Paris, et la création de coproductions internationales distribuées aux Etats-Unis par sa filiale SI International. Sur ces deux créneaux, l'association avec Sygma fournit à M. Maxwell la source de production d'images qui lui manquait encore.

Qu'est-ce qui fait courir « Captain Bob » ?

A Londres, « Captain Bob » est connu comme le loup blanc. Depuis qu'il s'est emparé du *Daily Mirror* – plus de trois millions d'exemplaires chaque jour, pin-ups et tir au canon contre Mme Thatcher, – l'ex-député travailliste a jeté, sans succès, son dévolu sur à peu près tous les grands titres, du *Times* à l'*Observer*. Depuis février dernier, il livre une bataille au couteau sur le créneau de la presse du soir, après avoir lancé à grand fracas de feux d'artifice et de réceptions mondaines le *London Daily News*. Succès moyen, pour l'instant, malgré ce défi jeté à son adversaire du moment, lord Rothermere, propriétaire de l'*Evening Standard* : *« Nous verrons bien qui a les poches les plus profondes. »*

Les siennes le sont, assurément. Les bénéfices de la British Printing and Communication Corporation, première entreprise d'impression et d'édition du Royaume-Uni, ont quadruplé l'an dernier, atteignant 80 millions de livres (800 millions de francs). Et il ne se passe pas de semaine sans que M. Robert Maxwell achète ou vende quelque chose, poursuive quelqu'un en justice ou renfloue un club de football.

Aux Etats-Unis, le monde de l'édition assiste à son tour, un peu interloqué, incrédule aussi, au passage de la tornade Maxwell : une OPA de 2 milliards de dollars sur le principal éditeur scientifique et scolaire Harper-Brace-Jovanovich. Un chiffre jamais atteint en ce domaine.

En France, M. Robert Maxwell a *fait un peu plus* que montrer le bout de son nez. Propriétaire, aux côtés de M. Francis Bouygues, d'une partie de TF 1, plus que jamais candidat au satellite français TDF 1 – avec l'idée de développer *« une télévision européenne sans frontières »*, il proclame aussi son intention de lancer un journal à grand tirage. En attendant, il possède, par son fils Ian interposé, l'ACP, seconde agence de presse française, et il s'en est fallu d'un cheveu que *le Provençal* ne tombe dans sa besace. Et quand M. Paul Quilès cherche d'urgence des fonds pour renflouer *le Matin*, c'est évidemment M. Robert Maxwell qu'il va voir à Londres, au mois de mai. Mais, cette fois, c'est apparemment le patron de presse qui fait la fine bouche. Il y a quelques jours, à Paris, ne déclarait-il pas : « Le Matin *est un homme mort. On ne ressuscite pas un cadavre... »* ?

Cet homme-là est partout. A Cannes, pendant le Festival, sur le yacht qu'il a acheté l'an dernier 16 millions de dollars ; à l'Elysée, où le président Mitterrand l'a reçu début mai. Et que croyez-vous que le général Jaruzelski offre à ses visiteurs, sinon le livre dithyrambique que lui a consacré le « journaliste » Robert Maxwell ?

« Suite présidentielle comme d'habitude »

On a beau avoir un goût modéré pour les riches et les puissants, M. Robert Maxwell impressionne. Il y a la stature, imposante, et le poids, considérable. L'aisance aussi, un peu débonnaire, de celui qui a amplement « réussi ». Mais aussi ces yeux qui bougent sans cesse derrière les épais sourcils noirs, ce regard aux aguets d'un homme qui est toujours sur la brèche, qui en veut encore, qui en veut énormément.

On aurait aimé qu'il vous raconte sa vie, expose ses projets. *« Vous avez dix minutes. Mais pour un brillant journaliste comme vous, c'est largement assez... »* Puisqu'il faut aller vite, disons que la remarque adressée à un parfait inconnu révèle déjà un caractère : expéditif, faussement flatteur et vraiment méprisant.

Cela durera tout de même un peu plus longtemps, avec ces coups de téléphone qui l'assaillent du monde entier. Et qui eux aussi permettent de situer le personnage. Ses petites vanités : *« Appelez-moi demain à New-York. Au Waldorf-Astoria, la suite présidentielle, comme d'habitude. »* Son sens des réalités : *« Ne vendez pas la peau du lapin avant d'avoir attrapé la foutue chose. »* Et la capacité de décider vite : *« D'accord, je paie. »*

Parlons un peu de sa vie, tout de même, depuis qu'il a *« émergé des brouillards de la Ruthénie »*, pour reprendre la méchante formule de William Jovanovitch, un autre self made man, fils de mineur, mais yougoslave, furieux que Maxwell ait entrepris de lui « voler », comme il dit, Harper.

Services secrets

De fait, Jan Ludwik Koch est né en Ruthénie, à l'extrême est de la Tchécoslovaquie d'avant-guerre, tout près de la frontière roumaine, sur un territoire annexé depuis par l'URSS. *« Elie Wiesel habitait*



juste de l'autre côté de la frontière. » Son père, dit-il, était *« ouvrier agricole, la plupart du temps au chômage. » « J'ai fait trois ans d'école primaire, puis j'ai été éduqué à l'université de la vie. »* Une vie où tout va vite.

En avril 1940, suivant une filière qui fut celle de bien d'autres jeunes gens d'Europe centrale, il se retrouve en France, à dix-sept ans, s'engage dans l'une des unités qui combattent aux côtés de l'armée française, est blessé, évacué par un torpilleur vers l'Angleterre où il s'engage dans l'armée britannique, participe au débarquement en Normandie, est promu officier « sur le champ de bataille ». En 1945, il est à Paris en tant que *« membre des services secrets anglais »*, avec le grade de capitaine, *« autorisé à revêtir n'importe quel uniforme ou vêtement civil »*. Ce sont les services secrets anglais qui lui ont donné, dit-il, son nom actuel, Maxwell, de même que les deux autres noms qu'ils avait eu le temps de porter entre-temps.

En insistant un peu, on apprend que sa mission était de surveiller les réfugiés d'Europe de l'Est, Polonais, Tchèques, etc. (il parle slovaque, bien sûr, mais aussi, dit-il, russe, un peu polonais, hongrois, allemand, sans compter l'anglais et le français – sa femme est française). On le trouve ensuite à Hambourg, puis à Berlin où, explique-t-il, il est responsable de la presse allemande dans le secteur britannique de Berlin. C'est là qu'il rencontre Axel Springer – futur magnat de la presse allemande – qui fait de lui son représentant en Grande-Bretagne dans le domaine des éditions scientifiques.

Effacer l'insulte

Nous n'irons pas plus loin. Mais la suite est connue. La fondation de Pergamon Press, en 1951, à partir d'une idée lumineuse : les scientifiques rêvent de se faire publier, pour la renommée et sans penser à en tirer bénéfice. Ce qui permet à Maxwell de se constituer un fonds d'auteurs impressionnant, et à bas prix. Il y aura ensuite, en 1964, l'élection comme député travailliste du Buckinghamshire. L'année noire de 1970, où il perd son siège et surtout la présidence de Pergamon Press, tandis qu'on commence à dire et à écrire pis que pendre sur lui et ses méthodes en affaires. Et puis l'impressionnante reconquête de Pergamon Press, le rachat, au prix fort, du *Daily Mirror*, et de furieuses batailles avec le *Sun*, à coups de Bingo et de « photos de charme », sans compter les combats livrés aux syndicats d'imprimeurs.

Cela, on savait. Mais au fait, pourquoi, du temps où il était député travailliste, son parti, le Labour, était-il si réticent à son égard : *« Je m'en fous. »* Bien. Et que pense-t-il de Robert Hersant. *« J'admire sa réussite. » « Mais il n'est pas aussi malin qu'il le croit. »* (Maxwell a très mal pris qu'aucun journal de la presse Hersant n'ait rendu compte de la conférence de presse qu'il a donnée lors du MIP-TV, à Cannes). Pourquoi hésite-t-il à renflouer *le Matin*, qui ne représenterait pas pour lui une bien grosse dépense : *« L'argent, ce n'est pas facile à gagner. Tout est important. »*

Resterait, évidemment, l'essentiel : qu'est-ce qui fait courir Maxwell ? Que veut-il ? A Londres, certains évoquent cette étrange énergie qui l'anime, lui et quelques autres hommes d'Europe centrale, venus faire fortune en Grande-Bretagne, admirateurs enthousiastes des institutions britanniques, monarchie en tête, et rêvant toujours d'être vraiment admis dans un establishment qui pince encore le nez...

Autre hypothèse : Maxwell n'aurait de cesse de faire rendre gorge à son éternel rival, Rupert Murdoch, qui, bien souvent, a réussi là où il a échoué (le rachat du *Times*, entre autres). Murdoch l'Australien, dont il dit avec mépris qu'il ne distingue même pas la France de l'Espagne...

Maxwell, explique-t-on encore, est poursuivi par une obsession : effacer l'insulte qu'il a subie en 1970 quand, à la suite d'un conflit d'affaires qui a ému la City, un rapport officiel du *Board of Trade (le ministère du* commerce et de l'industrie) concluait à son propos, dans un *understatement* cinglant : *« M. Maxwell n'est pas une personne en laquelle on pourrait avoir confiance pour exercer la direction d'une société par actions. »*

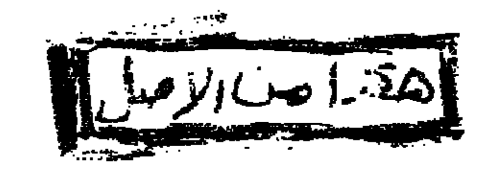
« Mammon »

Un journaliste, qui travaille dans une publication qui lui appartient, avance une explication plus triviale. Ce qui fait courir Maxwell, ce serait, tout simplement, l'argent. Comment expliquer autrement la très étrange collection dont il s'occupe personnellement : « Leaders of the world », spécialisée dans l'édition luxueuse de recueils de discours et autres écrits d'hommes d'Etat d'un genre très déterminé : Tchernenko, Andropov, Husak, Ceausescu et consorts. Le tout précédé d'une biographie fournie par le commanditaire et d'une interview de complaisance recueillie par Robert Maxwell en personne. Ce qui donne cette question à M. Ceausescu : *« Monsieur le président, tout en approuvant totalement votre point de vue, je voudrais aimablement vous demander... »*, et au général Jaruzelski, qu'il considère comme *« le plus grand Polonais depuis la guerre » : « La raison pour laquelle j'ai souhaité vous rencontrer, c'est avant tout le respect et l'admiration »*, etc.

Résultat : des ouvrages naturellement invendables – et invendus – *en Occident mais fort appréciés par* les *« dirigeants du monde »* (communiste) qui ne manquent pas d'en faire commander des montagnes par les ministères, ambassades et bibliothèques... Cela dit, Robert Maxwell – également éditeur de la *Grande Encyclopédie soviétique* – estime apparemment utile d'élargir un peu sa palette de « leaders », puisqu'on y trouve aussi, désormais, Deng Xiaoping, l'ancien ministre indien Desai, et bientôt... François Mitterrand.

Au bout du compte, le mystère, naturellement, reste entier. *« Cet homme-là, je lui ai envoyé dix-sept balles dans le front, et il est toujours debout »*, a dit de lui un de ses adversaires. Un journaliste qui le connaît bien reste perplexe devant ce mélange *« d'intelligence remarquable et de mégalomanie »*. Mais il ajoute que jamais il ne lui ferait confiance. Un autre le compare à un *« taureau »*. Le *Financial Times* l'assimile à une *« baleine tueuse »*, pour l'*Observer*, il est *« Mammon »* (le dieu de l'argent). On peut bien multiplier les images et les adjectifs, se perdre en conjectures et en questions. Pendant ce temps-là, Maxwell, lui, fonce.

JAN KRAUZE.



Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam. 19 h 30 : le Vaisseau fantôme.

COMÉDIE-FRANÇAISE. Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Esther.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32), sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Ronde.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot.

BEAUBOURG (42-77-12-33), le 7, le centre est ouvert de 10 à 22 h ; Vidéo : Cycle sur le cinéma brésilien, se reporter à la rubrique Cinéma-Cinémathèque ; Vidéo-Information : 13 h : Chanel, Chanel, d'E. Herston ; 16 h : Salut glaciers sublimes, de P. Siegrist, H. Rossier ; 19 h : Paul Delvaux, d'A. Maben ; Vidéo-Musiques : 13 h : Mary Stuart, de Donizetti ; 16 h : Il trittico, de Puccini ; 19 h : Répons : A propos de P. Boulez ; jeu. 15 h, 15 h 30 ; ven. de 15 h à 19 h ; sam de 15 h à 17 h ; dim. de 14 h 30 à 17 h 30 ; lun. de 15 h à 18 h : Hommage à Janine Charrat ; Concerts-Spectacle : sam. de 17 h à 19 h : Invention, technique et langage en musique (séminaire de P. Boulez) ; Danse : sam. 20 h 45, dim. 16 h : le Palais des glaces, de P. Rhallys (Chorégraphie et mise en scène : Janine Charrat).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 : Ballet de l'Opéra de Hambourg, John Neumeier.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h : Tango-chéri, par le groupe Gotan.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), Afrique-s à Paris. Festival de musiques, danses, rituels : sam. 20 h 30 : l'Ouganda.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), sam. 21 h : En ce palais obscur.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), sam. 20 h 30, dim. 16 h : les Criminels.

ATALANTE (46-06-11-90), sam. 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

BASTILLE (43-57-42-14), sam. 19 h 30 : Figure humaine.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet.

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 20 h 30 : Lady Penelope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CARTOUCHERIE : Aquarium (43-74-99-61) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : les Heures blanches.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Resserre, sam. 20 h 30 : Credo.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Celluloïd.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), sam. 20 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Une grande famille.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 18 h 30, dim. 15 h : le Premier Quart d'heure ; 22 h 15 : Verdun-Plage.

DIX-HEURES (42-64-35-90), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Maman ; 22 h 30 : le Complexe de la carotte.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-79-81-96), sam. 20 h : Macbeth.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 21 h : Au secours, tout va bien.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 21 h, dim. 15 h : le Perfectionniste.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), sam. 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-13-02-42), sam., dim. 20 h 30 : Transit chevalier.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 21 h : Mefie-toi Phoica.

GYMNASE (42-46-79-79), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Famille Hernandez.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (48-74-88-21), sam. 20 h 30, dim. 16 h, : M. Jolivet.

LIERRE-THÉÂTRE (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Jeu de Robin et de Marion.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : sam., dim. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi zéro magnifique. — II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 17 h 30, 21 h, dim. 15 h 30 : Antigone.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 30 : Mess.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h, dim. 15 h : Kean.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30, le 7 à 15 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Conversations après un enterrement.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

PORTE SAINT-MARTIN (40-15-00-15), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Esther.

RANELAGH (42-88-64-44), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Petites Filles modèles.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20), sam. 19 h : Hérodule ; 21 h : Ulrich Elger.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 21 h : Beau rivage.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09), sam. 20 h 45 : Taxi.

TAC STUDIO (43-73-74-47), sam. 20 h ; la Double Inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), sam. 20 h 30 : Antigone ; sam. 22 h : l'Écume des jours ; sam. 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), sam. 20 h 30 : Nuits câlines.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Antigone ; 18 h 30 : Deux Larmes pour un sourire.

THÉÂTRE 13 (45-88-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : A pied.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 18 h 30 : Autour de Martin.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 20 h 30, dim. 15 h : C'est encore mieux l'après-midi.

La danse

ESPACE CARDIN (42-66-17-81), le 6 à partir de 17 h : Rencontres indo-européennes.

18-THEATRE (42-26-47-47), 20 h 30, le 7 à 16 h : Cancoliberi.

TH. DE PARIS (48-74-10-75), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Tango... Tango.

Samedi 6 - Dimanche 7 juin

Le music-hall

ARLEQUIN (45-89-43-22), sam. 20 h 30 : Grain de folie.

CINQ DIAMANTS (45-70-84-29), le 7 à 21 h : Ch. Grimm.

FIAP (45-89-89-15), le 6 à 20 h : Festival de la chanson sud-américaine.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (45-81-30-84 et 40-13-02-42), les 6, 7, 20 h 30 : Tournoi de chevalerie.

LA BRUYÈRE (48-74-88-21), sam., 21 h, dim. 16 h : M. Jolivet.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), le 6 : Baganda-S, Massaba-S.

MUTUALITÉ (43-29-12-99), le 6 à 20 h 30 : Aswad.

OLYMPIA (47-42-25-49), le 6 à 20 h 30 : G. Gil.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), sam., dim. 15 h 30 et 20 h 30 : Dreamgirls, dern. le 7.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37), sam. 22 h et 24 h : Sexteto Tango ; Lun. 22 h : Gomina.

ZENITH (loc. : 42-78-80-53), le 6 à 20 h 30 : Lata Mangeskhar.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 6 JUIN

15 h, Charmante Famille, de O. Preminger (v.o.) ; Quinzaine des réalisateurs : 17 h, la Photo, de N. Papatakis (v.o., s.f.) ; 19 h, Mascara, de P. Conrad (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, Un certain regard : Sofia (v.o., s.-t.f.).

DIMANCHE 7 JUIN

15 h, Mannequin, de F. Borzage (v.o.) ; Quinzaine des réalisateurs : 17 h, Shadows in Paradise (v.o., s.-t.f.) ; 19 h, la Rue, de J. Schatzberg ; 21 h, Un certain regard : Terre de fer, ciel de cuivre, de Z. Livaneli (v.o., s.-t.f.).

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

SAMEDI 6 JUIN

15 h, Anges violés, de K. Wakamatsu (v.o., s.-t.f.) ; 17 h, Ils aimaient la vie, de A. Wajda (v.o., s.-t.f.) ; Quinzaine des réalisateurs : 19 h, Heaven, de D. Keaton (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, Matewan, de J. Sayles (v.o., s.-t.f.).

DIMANCHE 7 JUIN

15 h, Ben Hur ; Quinzaine des réalisateurs : 19 h, l'Ange gardien, de C. Paskaljevic (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, The Big House, de G. W. Hill (v.o.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.

SAMEDI 6 JUIN

14 h 30, Muito Prazer, de D. Neves ; 17 h 30, O Guesa, de S. Santeiro ; Macunaima, de Joaquim Pedro de Andrade ; 20 h 30, Cabaret Mineiro, de Carlos Alberto Prates Correia ; Vereda Tropical, de Joaquim Pedro de Andrade.

DIMANCHE 7 JUIN

14 h 30, TGThesouro Perdido, d'H. Mauro ; O Descobrimento do Brasil, d'H. Mauro ; 15 h 30, Os Inconfidentes, de Joaquim Pedro de Andrade ; 20 h 30, Noites do Sertao, de Carlos Alberto Prates Correia.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ARIA (Brit., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16).

ARIZONA-JUNIOR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). - V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

AUX PORTES DE L'AU-DELA (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). - V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). - V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

FAUX TÉMOIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

GAUGUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL (Fr.-D., V. Ang.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). - V.f. : Rex, 2e (43-36-83-93).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02). - V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap. v.o.), Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

HOTEL DE FRANCE (Fr.), Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Racine-Odéon, 6e, (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA JEUNE FILLE XIAO XIAO (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LAPUTA (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

MIKEY ET NICKY (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PELICULA DEL REY (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PIERRE ET DJEMILA (Fr.) Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01.

LE RETOUR DE JEAN MAURICE (Fr.) Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

SWEET COUNTRY (Grec, v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TRÉSOR DE SAN LUCAS (A., v.o.) Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Hollywood Bd, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandy, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

ATOMIC COLLÈGE (*). Film américain de R.W. Haines et S. Weil (v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Lumière, 9e (47-70-10-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

ATTENTION BANDITS. Film français de Claude Lelouch. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BACKLASH. Film australien de Bill Bennett (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

BEYOND THERAPY. Film américain de Robert Altman (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80).

CŒURS CROISÉS. Film français de Stéphanie de Mareuil : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES LETTRES D'UN HOMME MORT. Film soviétique de Constantin Lopouchanski (v.o.) : Cosmos (45-44-28-80).

PEE-WEE BIG ADVENTURE. Film américain de Tim Burton (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-63-16-16) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS. Film américain de Frank Oz (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA. Film espagnol de P. Almodovar (v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

REBEL. Film américain de M. Jenkins (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). — V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR. Film suisse d'Alain Tanner. Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (43-36-48-18) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 7 JUIN

« Le potager du Roy et le jardin de la *comtesse de Balbi* », 10 h 30, Versailles, 10, rue du Maréchal-Joffre (Monuments historiques).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra », 11 heures, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Une heure dans le Marais », 14 h 30 et 16 heures, métro Saint-Paul (M.-C. Lasnier).

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 heures, vestibule gauche du château, côté parc (Monuments historiques).

« Un aperçu du futur : La Villette, 15 heures, sortie métro Corentin-Cariou (Monuments historiques).

« Du Montmartre gallo-romain à la bohème artistique », 15 heures, métro Abbesses (Lutèce Visites).

« Le château de Vincennes », *15 heures, entrée principale* (Paris et son histoire).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Cours et passages du vieux faubourg Saint-Antoine », 15 heures, métro Faidherbe-Chaligny (Résurrection du passé).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 4, rue Royale (Tourisme culturel).

« L'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

« La Mosquée de Paris », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Anne Ferrand).

« Le vieux village de Saint-Germain l'Auxerrois », 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (Présence du passé).

« Le ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (Ars conférences).

LUNDI 8 JUIN

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, boulevard Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Une heure à Montmartre », 11 heures, 14 heures, 15 h 30, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« Une heure à Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Les Flâneries).

« L'atelier du peintre Delacroix », 15 heures, 6, place Furstenberg (Paris et son histoire).

« L'Institut de France, la coupole », 15 heures, 23, rue Conti (Tourisme culturel).

« Le vieux Belleville et ses jardins », 15 heures, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 15 heures, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Mystérieuse symbolique à Notre-Dame de Paris », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Les jardins secrets de la rue d'Enfer », 15 heures, 92, avenue Denfert-Rochereau (Anne Ferrand).

« Le vieux village d'Auteuil », 15 heures, métro Michel-Ange-Auteuil (Présence du passé).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (Arts conférences).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 7 JUIN

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le règne du Saint-Esprit et la transformation du monde », par M.-A. Motte ; « Voyance et prophétie » (Natya).

60, boulevard Latour-Maubourg, *14 h 30 : « La Crête et la Grèce »* ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « L'Espagne musulmane » (M. Brumfeld).

11 *bis*, rue Keppler, 17 h 30 : « La magie et la prière » (Loge unie des théosophes).

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution du temps en France entre le samedi 6 juin à 00 h et le dimanche 7 juin à 24 h.

Une dépression située sur l'Irlande dirige un flux de sud-ouest perturbé sur l'Europe occidentale.

Les régions de la moitié sud-est seront touchées par des précipitations orageuses. Tandis que de l'air instable et *plus* frais atteindra *dimanche* après-midi les régions du Nord-Ouest.

Prévisions pour dimanche 7 juin :

Un temps maussade se généralisera sur une grande partie du pays. Des Pyrénées au Massif Central et aux Alpes, le ciel sera très nuageux dès le matin. Il pleuvra parfois et les pluies pourront être orageuses en soirée, notamment sur le relief.

Du nord de l'Aquitaine aux Pays de Loire, au Centre, jusqu'au Nord et à l'Alsace, on ne verra que très rarement le soleil.

Le matin, des averses assez fortes et parfois orageuses toucheront la Bretagne, la Normandie et la Picardie. Dans la soirée, elles atteindront les régions situées de la Vendée aux Ardennes.

Sur le littoral méditerranéen et la *Corse, ce sera du beau temps. Mais, en* soirée, des orages isolés éclateront près de la Méditerranée.

Les températures maximales seront sans grand changement, sauf sur le Nord-Ouest où elles baisseront un peu.

Lundi : le temps reste pluvieux de la Méditerranée aux Alpes. Ailleurs, les averses seront fréquentes, notamment sur l'ouest du pays.

Le mistral se lèvera dans la soirée.

SITUATION LE 6 JUIN 1987 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 8 JUIN A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 7 Juin 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 5-6 à 6 heures TU et le 6-6-1987 à 6 heures TU — le 5-6-1987

FRANCE											
AJACCIO	23	11	D	TOURS	19	14	C	LOS ANGELES	23	16	C
BIARRITZ	22	14	D	TOULOUSE	24	12	D	LUXEMBOURG	16	11	C
BORDEAUX	22	14	C	POINTE-A-P.	32	25	O	MADRID	30	18	D
BOURGES	18	11	C	ÉTRANGER				MARRAKECH	36	18	D
BREST	16	12	N	ALGER	30	17	D	MEXICO	22	13	A
CAEN	18	12	P	AMSTERDAM	14	12	P	MILAN	27	14	D
CHERBOURG	16	11	A	ATHÈNES	24	19	D	MONTRÉAL	22	10	D
CLERMONT-FERR.	20	10	N	BANGKOK	31	26	C	MOSCOU	18	10	D
DIJON	19	8	N	BARCELONE	24	15	D	NAIROBI	24	17	P
GRENOBLE St-M-H	24	10	N	BELGRADE	20	10	D	NEW-YORK	27	16	D
LILLE	19	14	P	BERLIN	20	9	N	OSLO	18	11	C
LIMOGES	17	12	C	BRUXELLES	18	14	C	PALMA-DE-MAL.	29	13	D
LYON	20	9	D	LE CAIRE	30	18	D	PÉKIN	28	11	C
MARSEILLE-MAR.	25	14	D	COPENHAGUE	17	8	B	RIO-DE-JANEIRO	28	20	D
NANCY	19	12	C	DAKAR	27	25	N	ROME	24	16	B
NANTES	19	14	P	DELHI	41	29	D	SINGAPOUR	32	23	C
NICE	21	16	N	DJERBA	25	17	N	STOCKHOLM	19	6	N
PARIS-MONTS.	18	14	C	GENÈVE	20	7	N	SYDNEY	16	15	A
PAU	24	13	D	HONGKONG	28	25	A	TOKYO	32	23	D
PERPIGNAN	24	14	D	ISTANBUL	27	17	C	TUNIS	29	15	D
RENNES	19	13	P	JÉRUSALEM	25	13	D	VARSOVIE	15	11	P
ST-ÉTIENNE	19	11	N	LISBONNE	25	16	D	VENISE	22	15	D
STRASBOURG	20	11	N	LONDRES	16	12	P	VIENNE	17	13	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

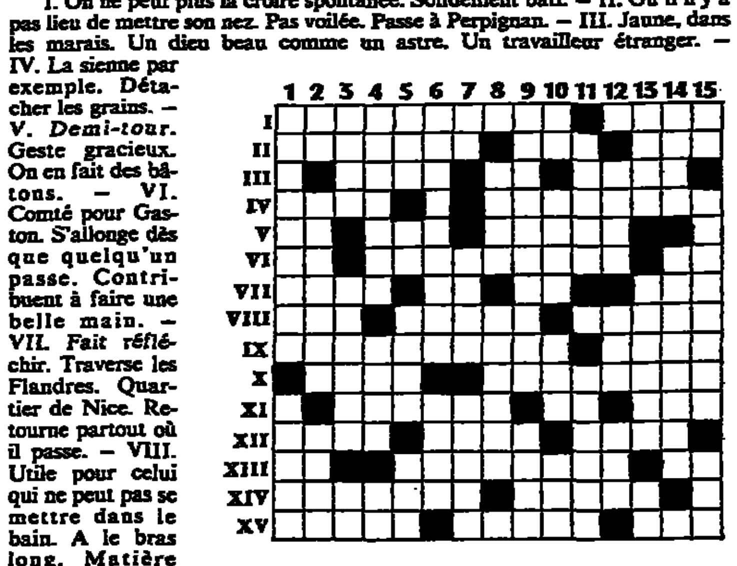
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4500

HORIZONTALEMENT

I. On ne peut plus la croire spontanée. Solidement bâti. – II. Où il n'y a pas lieu de mettre son nez. Pas voilée. Passe à Perpignan. – III. Jaune, dans les marais. Un dieu beau comme un astre. Un travailleur étranger. – IV. La sienne par exemple. Détacher les grains. – V. *Demi-tour.* Geste gracieux. On en fait des bâtons. – VI. Comté pour Gaston. S'allonge dès que quelqu'un passe. Contribuent à faire une belle main. – *VII. Fait réfléchir.* Traverse les Flandres. Quartier de Nice. Retourne partout où il passe. – VIII. Utile pour celui qui ne peut pas se mettre dans le bain. A le bras long. Matière pour boucher. – IX. Comme certaines neiges. Le deuxième calife. – X. Un port sur le lac du même nom. Une certaine rudesse. – XI. Arme au pied. Redevient neuf quand on arrive au bout. Est bien nourri quand il y a beaucoup de pruneaux. – XII. Peut soutenir la culotte. S'oppose à l'instinct de mort. Une nappe. – XIII. Un peu de vanille. Peut être un élément dans un tissu. Qui a tout quitté. – XIV. Où il y a une certaine égalité. S'exprimer comme un poète. – XV. Donner des raisons de se plaindre. Pas atteinte. Son retour est parfois redouté.



VERTICALEMENT

1. Instrument à vent. On n'a aucune chance d'y trouver une aiguille. – 2. La moitié de rien. Paraît plus grande quand elle est froide. Placée. – 3. Petit, au café. Peuplèrent une péninsule. Ne se déplace pas sans mal. – 4. Nous tient les pieds chauds. Outil de tailleur. La moitié de cent. – 5. Fait la belote avec sa dame. Coule en Sibérie. Charge pour une bête. Envoie de dangereux paquets. – 6. Un certain sel. Pas imaginaire. – 7. Est souvent sur la planche. Unité monétaire. Enguirlander par exemple. – 8. Prouve qu'il y a eu un acquittement. Vastes plaines. – 9. L'épilobe et le fuchsia, par exemple. Est parfois traité de coquin. – 10. Comme parfois un propriétaire. Ligne de tête. Ville étrangère. Pas admis. – 11. Un aspect du papier. Fait partie des mystères. – 12. Tirée par celui qui voulait se mesurer. Bon à cueillir. Coule dans le Bocage. – 13. Mérite un arrêt. Descendant d'un fils de Noé. Morceau de rabane. – 14. Servit de monnaie d'échange. Peut obliger à mettre une gaine. – 15. Degré. Réaliser ses aspirations. On y voit parfois du sang.

Solution du problème n° 4499

Horizontalement

I. Sommelier. – II. Amour. Gê. – III. Rat. Ogres. – IV. Dressoirs. – V. Ut. Asie. – VI. Nérée. Sem. – VII. En. Io. – VIII. Ré. Tell. – IX. Igloo. Eté. – X. Orle. Ré. – XI. Set. Etais.

Verticalement

1. Sardineries. – 2. Omar. Enég. (Géné). – 3. Moteur. Lot. – 4. Mû. Stentors. – 5. Eros. Eole. – 6. Goa. Il. Et. – 7. Rissole. – 8. Egérie. Tri. – 9. Ressemelées.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Décès

– M. Georges-Laurent BORGETTO,
professeur à l'Ecole française de Doha (Qatar),

a été rappelé à Dieu le 1er juin 1987, dans sa quarante-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu, le 5 juin 1987, au cimetière Saint-Pierre de Marseille.

13, square Saint-Charles,
75012 Paris.

– Saint-Etienne. Paris.

M. et Mme Claude Gaudin,
M. Jérôme Gaudin
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine GAUDIN,

survenu le 5 juin 1987, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La messe de funérailles sera célébrée, le mardi 9 juin, à 10 h 15, en l'église Sainte-Marie à Saint-Etienne.

2, place Jean-Moulin,
42000 Saint-Etienne.
15, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– Ses enfants, petits-enfants et amis,
Ses camarades de combat et de déportation,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne VALENTIN-CHEVALIER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
médaillée de la Résistance,
déportée résistante NN,
combattante volontaire de la Résistance,
médaillée d'argent de l'enseignement public,

survenu le *26 mai* 1987, à Fleury-Mérogis.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Remerciements

– M. et Mme Georges Aelion,
M. et Mme Henry Saltiel,
Et leur famille,
adressent leurs remerciements à tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de leur mère,

Mme Samuel SALTIEL,
née Marie Molho.

Anniversaires

– Il y a deux ans disparaissait

Mme Adeline ATTALI,
née Bitoun.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

De la part
de ses enfants,
Pierre, Liliane et Guylaine,
et de ses frères,
Roger et Paul Bitoun.

– Marie-Liesse
aurait eu vingt ans le 4 juin 1987.

Elle est morte à quinze mois, victime de l'alcoolisme au volant.
Ses parents, Yves et Mireille Monnié,
Ses sœurs, Claire, Anne-Violaine et Cécile,
vous prient d'avoir une pensée pour elle.

Le Petit-Gaudrier, Thorigné,
35510 Cesson.

Communications diverses

– Aujourd'hui, ouverture de la Biennale 87, porte principale du Grand Palais des Champs-Elysées : « Panorama de l'art contemporain (SNBA). » Vernissage officiel le 10 juin 1987, à 15 heures.

Soutenances de thèses

– Université René-Descartes, Paris-V. – Le samedi 6 juin, à *14 heures,* amphithéâtre *Durkheim,* galerie Claude-Bernard, escalier J, 3e étage, 17, rue de la Sorbonne. M. Michel Malherbe : « Analyse euphonique et stylistique des « Romances sans paroles », de Paul Verlaine.

– Université Paris-I. Panthéon-Sorbonne. – Le mardi 9 juin, à 14 h 15, salle de commissions (centre Panthéon). M. Rémi Grenier : « Le second marché. »

– *Université Paris-III.* – *Le mardi* 9 juin, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris. M. Hamed Farzat : « Pour une sémiotique de l'espace romanesque. Essai d'analyse structurale de *la Curée* d'Emile Zola. »

– Université Bordeaux-III. – Le mardi 9 juin, à 14 h 30, salle des Actes de l'université Bordeaux-III, domaine universitaire à Talence. M. Christian Pinaud : « Propagation et duplication de la communication interpersonnelle, exégèse des figures techniques de la télécommunication ou le message du médium. »

– Université Paris-X. Nanterre. – Le mardi 9 juin, à 14 heures, salle C 22. M. Jean Pellegrin : « Réversibilité de Baudelaire. »

Religions

La troisième visite du pape

Jean-Paul II chez des Polonais sans espoir...

(Suite de la première page.)

La tactique utilisée est à peu près aussi transparente. D'abord, on fait en sorte que la visite du pape, à laquelle la presse accorde dès maintenant une très large place, apparaisse clairement comme l'affaire de deux institutions, l'Etat polonais et l'Eglise de Pologne qui, conjointement, invitent le souverain pontife. La population – ou plutôt les « fidèles » – est là pour suivre les cérémonies, voir passer le pape dans sa bulle de plexiglas, prier autant qu'elle voudra mais rien de plus.

Ensuite, on insiste beaucoup sur la nécessité de bien se tenir pour accueillir dignement l'hôte illustre. C'est une Pologne « *sobre, propre et efficace* » qui accueille le pape, comme le proclame le slogan qui figure même sur les tampons de la poste. En somme, les Polonais sont des enfants priés de bien se tenir. Ce n'est pas exactement ce dont rêvait la génération d'août 1980.

Les appels à la vertu, bien entendu, ne sont pas tout. La panoplie des *mesures de dissuasion* n'est pas oubliée. Interpellations d'opposants connus, conversations de mise en garde, se sont multipliés récemment. Jeudi 4 juin, le général Pudysz, vice-ministre de l'intérieur, est apparu à la télévision. Après avoir longuement évoqué les problèmes d'organisation, d'intendance et de sécurité (de quoi faire passer à quiconque l'envie d'aller voir le pape tellement tout cela paraît lourd et fastidieux), il a changé de ton pour annoncer que les services compétents avaient « *eu connaissance de projets ourdis par des aventuriers appartenant à l'ex-Solidarité* ». Selon le policier, il s'agit d'arrêter le cortège du pape à Gdansk pour le *forcer à « modifier son programme »* (une affirmation aussitôt qualifiée de grotesque par le porte-parole de Solidarité, M. Onyszkiewicz). Le général Pudysz a ajouté que les extrémistes projetaient aussi de distribuer des tracts, de déployer des banderoles et de scander des slogans. La menace est claire, puisque le général parle de risques considérables que de tels actes feraient courir à la foule, en particulier aux enfants, aux vieillards et aux infirmes.

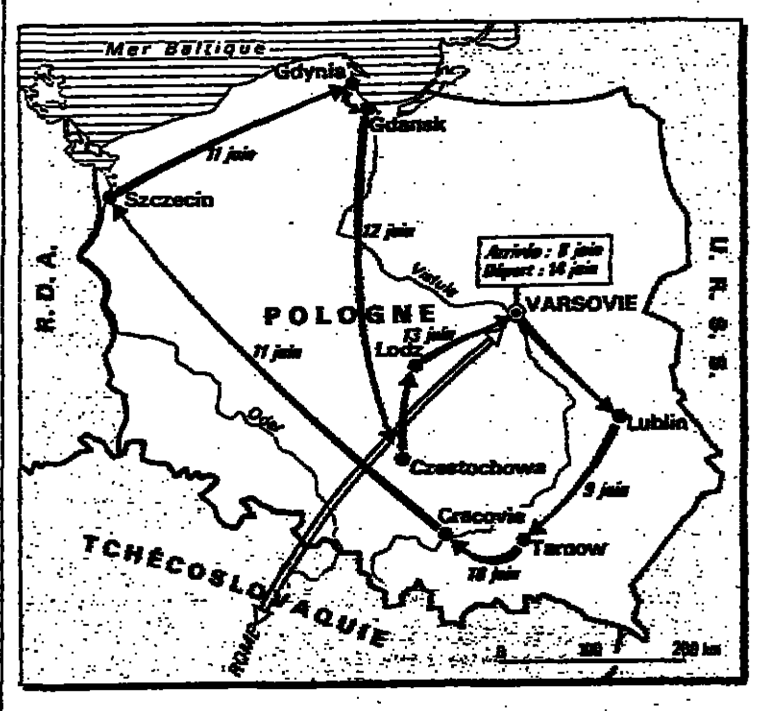
L'affaire des banderoles

Des avertissements du même style avaient *été* lancés à la veille de la précédente visite. Il est primordial pour le pouvoir que les banderoles pro-Solidarité n'apparaissent pas au-dessus des foules rassemblées autour du pape, et surtout devant les caméras de la télévision. Déjà, à l'époque, les autorités avaient insisté pour obtenir la collaboration du service d'ordre de l'Eglise, avec quelques résultats dans certains cas. Mais les banderoles s'étaient faites de plus en plus nombreuses à chaque étape de la visite, en même temps que les homélies du pape gagnaient en audace. Cette fois encore, tout est fait pour persuader la population que manifester son attachement à Solidarité serait manquer de respect au pape et enfreindre la volonté de l'Eglise. A Wroclaw, au cours de récentes « conversations de mise en garde », la police politique a même affirmé agir à la demande de l'Eglise autant qu'à celle de l'Etat.

Affirmation pour le moins abusive. Mais il est tout de même vrai que le primat, Mgr Glemp, a, par l'intermédiaire de son porte-parole Mgr Orszulik, demandé à M. Walesa de faire en sorte qu'il n'y ait pas de banderoles. Lech Walesa a fort mal pris la chose. Lui que l'on croit souvent, mais à tort, aux ordres de l'épiscopat, a répondu que dans ce cas il écrirait Solidarité au rouge à lèvres sur la chemise qu'il mettrait pour aller voir le pape...

L'affaire des banderoles peut sembler secondaire, mais cet enjeu-là *est important* pour le syndicat dissous qui a plus que jamais besoin de manifester son existence.

C'est aussi pour prouver que Solidarité représentait toujours quelque chose et que son influence dépassait le cadre de ses militants, que Lech Walesa avait invité soixante-cinq personnes, éminentes à divers titres, à se réunir le dimanche 31 mai à *huit jours de* l'arrivée *du pape.* Il s'agissait non seulement de divers responsables du mouvement, mais aussi de personnalités élues démocratiquement à des fonctions diverses dans la période 1980-1981 et aussi des intellectuels connus mais tout à fait extérieurs au syndicat. Toutes les personnes sollicitées, à une exception près, ont répondu à l'appel et ont signé un texte qui, tout en s'abstenant de demander quoi que ce soit au pape, laisse entendre que les signataires comptent sur lui pour « *renforcer les aspirations des Polonais* » à l'indépendance et à la démocratie. A la suite de quoi la plupart d'entre eux ont été convoqués par la police politique.



L'escale de Gdansk

Le programme du voyage a été longuement négocié jusque dans les moindres détails. Mais Jean-Paul II avait posé une condition *sine qua non* : pouvoir cette fois aller à Gdansk. Il s'y rendra donc après avoir parcouru en hélicoptère ou en avion une bonne partie de la Pologne, s'arrêtant, après Varsovie, dans deux villes de l'est du pays : Lublin, siège de l'université catholique (avec un arrêt au camp d'extermination de Majdanek, tout proche) et Tarnow. Puis, ce sera Cracovie, dont il fut l'évêque. De là, il se rendra pour une demi-journée à Szczecin, dans l'extrême Nord-Ouest et ensuite à Gdansk avant d'aller – autre innovation – à Czestochowa, haut lieu du catholicisme polonais, puis dans la ville industrielle et *socialement sensible de Lodz* et enfin de nouveau à Varsovie.

Il est certain que, dans la capitale, le pape ira se recueillir sur la tombe du Père Popieluszko, assassiné à l'automne 1984 – mais les autorités ont obtenu que cela ne figure pas au programme officiel. A Gdansk, il est aussi acquis que le pape rencontrera M. Walesa. Et on imagine mal qu'il puisse ne pas se rendre au pied du célèbre monument érigé du temps de Solidarité à deux pas des grilles du chantier Lénine où les ouvriers avaient, pendant la grève d'août, accroché le portrait du pape au milieu de monceaux de fleurs. Au Vatican, on laisse entendre que le pape fera le geste si attendu, mais tout indique, tant son programme est étroitement minuté, que ce sera tout au plus un bref arrêt, presque à la sauvette. Et l'image qui risque surtout de rester dans les mémoires, ce sera celle du pape célébrant, au dernier jour de sa visite, la messe sur l'immense place des défilés, en plein centre de la Varsovie officielle, avec juste derrière l'autel, l'énorme silhouette stalinienne du Palais de la culture, « *cadeau de l'URSS à la Pologne* » et symbole par excellence du régime.

Après le Chili et l'Allemagne, Jean-Paul II se lance donc ici dans une entreprise fort difficile, une entreprise qui, logiquement, devrait surtout profiter au général Jaruzelski. Mais l'attitude du pape et de la population polonaise peut suffire à faire pencher la balance de l'autre côté. Une élémentaire prudence incite à attendre encore huit jours avant de conclure, comme on serait tenté de le faire, que trois, c'est trop.

JAN KRAUZE.

REPÈRES

Croissance

Net ralentissement au premier trimestre en France

Au premier trimestre 1987, le produit intérieur brut marchand français (évalué au prix de 1980) n'a progressé que de 0,1 % d'après les comptes nationaux trimestriels publiés par l'INSEE vendredi 5 juin. Expliqué en partie par la rigueur de l'hiver, le ralentissement de la croissance est très sensible (au cours des deux trimestres précédents, le rythme avait été de 0,4 % à chaque fois). Malgré une hausse de la production énergétique (+ 2,2 %), la production, pour l'ensemble des branches industrielles, n'a augmenté que de 0,1 % après une baisse de 0,3 % au trimestre précédent.

Outre la stagnation de la production, le premier trimestre de cette année a été marqué par une légère baisse de l'investissement, une nette reprise des importations et une poursuite de la baisse des exportations. Selon les premières estimations de l'INSEE, la formation brute de capital fixe totale serait en diminution de 0,6 % par rapport au trimestre précédent, l'investissement des entreprises non financières étant orienté à la baisse. Après leur recul au trimestre précédent (– 4,5 %), les importations ont progressé de 3,3 %. Enfin, les exportations sont stables (– 0,1 %) *« au bas niveau atteint au quatrième trimestre 1986 »*.

Chômage

Baisse en avril dans la CEE...

Le nombre des chômeurs dans les douze pays de la CEE s'élevait, à la fin du mois d'avril 1987, à 16,3 millions de personnes, en données brutes, soit une diminution de 2,6 % par rapport à mars 1987 (– 433 000 personnes). Selon Eurostat, qui publie ces statistiques, c'est un phénomène *« tout à fait normal pour cette période de l'année »*, même s'il s'agit de la plus forte baisse enregistrée depuis 1980 entre mars et avril. Sur un an, la hausse est cependant de 1,4 %. Le taux de chômage pour l'Europe des Neuf (les comparaisons n'étant pas possibles pour la Grèce, l'Espagne et le Portugal) atteint 11,2 % fin avril, contre 11,5 % fin mars. Dans chacun des neuf pays, les taux sont les suivants : 19,6 % en Irlande, 14,6 % en Italie, 11,7 % en Belgique, 11,6 % aux Pays-Bas, 11,4 % en Grande-Bretagne, 11,1 % en France, 8,2 % au Danemark, 8,1 % en RFA et 1,7 % au Luxembourg.

... et au Canada

Au Canada, le taux de chômage est tombé, en mai, à 9,1 % de la population active (9,3 % en avril), son niveau le plus bas depuis cinq ans, a indiqué, vendredi 6 juin, l'office de statistiques gouvernemental. Le nombre des chômeurs, en diminution de 23 000, était alors de 1,2 million. 11,9 millions de Canadiens ont un emploi (62 000 de plus qu'un mois auparavant). Selon l'agence officielle, l'emploi a augmenté en mai dans l'industrie, la construction et les services, mais a continué à baisser dans l'administration et les industries primaires.

Stabilité aux Etats-Unis

Le taux de chômage s'est maintenu à 6,3 % de la population active civile en mai aux Etats-Unis, malgré une légère augmentation du nombre de personnes sans emploi, a annoncé vendredi le département du travail à Washington. Le nombre des chômeurs s'élevait le mois dernier à 7,546 millions, contre 7,5 millions en avril, soit une progression de 46 000 personnes. En mai, la population active civile a augmenté de 658 000 personnes. Parmi elles, 612 000 ont trouvé un emploi.

AFFAIRES

Une procédure de location-gérance pour Normed

Encore cinq navires et on ferme

Avec l'aval de M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, le procureur de la République a déposé, le jeudi 4 juin, devant le tribunal de commerce de Paris une requête tendant à prolonger l'existence légale de la société de construction navale Normed au-delà du 30 juin, date à laquelle, normalement, elle devrait disparaître par liquidation.

Cette demande s'appuie sur l'article 42 de la loi du 25 janvier 1985 sur le redressement et la liquidation judiciaire des entreprises (1). Le comité central d'entreprise est convoqué pour le 11 juin et les juges devraient se prononcer le 15 juin.

Ainsi donc, un an après la décision de M. Madelin de mettre fin à une situation de commandite en supprimant brutalement les subventions – extrêmement importantes – que l'Etat versait à cette entreprise privée depuis plusieurs années pour lui permettre de surnager, Normed s'achemine en douceur vers la mort lente, mois après mois. Un constat de décès qui devrait être officialisé lorsqu'il n'y aura plus de navires à achever et plus de métallos à employer, c'est-à-dire en juillet 1988.

La mise en liquidation officielle de Normed dans quelques jours – après les renouvellements successifs des « périodes d'observation » autorisées par le tribunal de commerce depuis la déclaration de cessation de paiement – a paru inopportune à MM. Madelin, Denis Bouychou, administrateur judiciaire, et Jacques Dollois, PDG de Normed. En effet, l'entreprise fonctionne, elle livre les navires encore en carnet en respectant les délais fixés dans les contrats avec les clients, et met en œuvre, apparemment sans heurts, le plan social annoncé lui aussi il y a un an. Il lui faut donc un soubassement d'existence légale. Ce fondement sera trouvé en confiant à une filiale de Normed (qui, elle, n'est pas en dépôt de bilan) la location-gérance et donc les responsabilités opérationnelles. Mais à travers ce montage juridique, soumis au tribunal de commerce c'est toujours l'Etat, et en l'occurence M. Madelin, qui restera en première ligne.

Sans qu'il soit possible d'affirmer que les prochaines semaines seront calmes, il est évident en tout cas que l'agitation parfois très violente, dans le Midi notamment, qui avait émaillé la chronique pendant l'été et l'automne 1986, a fait place depuis quelques mois à un climat d'apaisement, voire de résignation, pour la majorité des salariés de Dunkerque, de La Seyne et de La Ciotat.

Engagements tenus

Il est un fait que – même si la méthode à la hussarde et sans concertation préalable employée par M. Madelin l'an dernier a choqué le personnel de Normed – les engagements pris à l'époque par le ministre de l'industrie ont été tenus. Normed a reçu de l'Etat en temps utile les sommes nécessaires pour honorer ses marchés, bien que des retards – dus à la procédure judiciaire – aient pu apparaître pour le paiement de certains fournisseurs et le règlement des créances de nombreux sous-traitants. *Mais surtout, indique-t-on* à Normed, les dispositions du plan social (congés de conversion, efforts de reclassement des salariés), dont beaucoup sont significatives, voire attrayantes – 200 000 F au minimum pour tout salarié qui part et qui veut capitaliser son congé de conversion – ont été et seront appliquées pour les salariés qui sont employés à l'achèvement des navires jusqu'à juillet 1988 (2).

Entre le 1er janvier 1985 et le 30 avril 1987, 6 635 personnes ont quitté Normed, dont 4 934 ont choisi la formule des congés de conversion, la grande majorité optant pour les « congés-capitalisation », c'est-à-dire l'attribution en une fois, au moment de leur départ, de la prime de 200 000 francs au moins (en fait, 240 000 francs en moyenne).

D'autre part, l'Association pour la reconversion des salariés de Normed (Armed), à travers des cellules régionales, s'occupe du reclassement du personnel, y compris des ouvriers qui, après avoir touché leur pactole de départ, voient les jours passer sans retrouver un travail. Car retrouver un travail à Dunkerque, à La Ciotat ou à La Seyne n'est pas chose aisée.

Sans doute les « zones d'entreprises » décidées pour ces trois sites par le gouvernement offrent-elles des avantages fiscaux très substantiels aux sociétés qui veulent s'y implanter, bien qu'elles créent des distorsions locales, voire des contradictions avec les orientations de la politique d'aménagement du territoire. Il reste que, pour La Ciotat et Dunkerque, M. Madelin a pu faire état récemment d'une tendance encourageante de création d'emplois. A La Seyne, en revanche, la mise en place officielle de la zone d'entreprises est toujours bloquée en raison de querelles politiques locales.

Semeurs d'illusions

Quant aux espoirs de reprise – totale ou partielle – de tel ou tel site, ils sont vite partis en fumée. Certains émanaient de semeurs d'illusions ; d'autres étaient le fait de chasseurs de primes : les derniers, les plus élaborés (pour les sites du Midi), exigeaient des aides telles des pouvoirs publics que M. Madelin, de toute façon très réticent *a priori*, n'y a jamais donné suite.

Normed, qui employait au début de 1985 10 000 personnes, n'en avait plus que 6 750 à la fin juin 1986 et 3 536 au 1er mai dernier. La chute a été donc très rapide, et le mouvement va s'accélérer. En effet, au fur et à mesure que les navires sont achevés et livrés, les métallos qui étaient affectés à cette mission quittent l'entreprise, bénéficiant d'ailleurs des diverses modalités du plan social.

A Dunkerque (750 personnes), un trait sera tiré sur le chantier quelques jours après Noël prochain, lorsque le train-ferry en cours de finition sera livré à la SNCF. A La Seyne (980 personnes), la situation est à la fois grave pour l'emploi et ubuesque, puisque le navire en construction est un pétrolier ravitailleur d'escadre, qui n'a toujours pas d'acquéreur. Il est financé par le ministère de l'industrie, mais le ministère de la défense refuse d'en devenir l'acheteur. Normed cherche pour ce « navire baladeur » des clients étrangers. Il devrait être achevé fin juillet 1988.

Enfin, à la Ciotat (1 700 salariés), trois porte-conteneurs sont en construction pour le Mexique, mais un lourd contentieux oppose le client au chantier. Arguant de retards, l'armateur a refusé de prendre livraison du premier navire terminé en avril dernier, ce que Normed a fait constater par huissier. L'incertitude plane donc sur la destination des deux autres cargos identiques qui seront finis en octobre et en avril prochains. Un tribunal va être saisi pour trancher la querelle.

La question se pose déjà de savoir ce qu'il adviendra des terrains en bord de mer sur lesquels sont installés les chantiers de Dunkerque, de La Seyne et de La Ciotat. Evidemment, les appétits et les convoitises commencent à s'aiguiser. L'Etat aura son mot à dire avant de donner le feu vert à telle ou telle opération immobilière, pour une marina ici, pour un palais des congrès ailleurs, puisqu'il s'agit en général de terrains du domaine *public maritime. Investisseurs*, banquiers, grands noms du bâtiment et des travaux publics sont l'arme au pied. L'après-Normed a déjà commencé...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Cet article est ainsi libellé : « Le tribunal, à la demande du procureur de la République et après consultation du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel, peut, au cours de la période d'observation, autoriser la conclusion d'un contrat de location-gérance, même en présence de toute clause contraire, notamment dans le bail de l'immeuble, lorsque la disparition de l'entreprise serait de nature à causer un trouble grave à l'économie nationale ou régionale.

» Le contrat est conclu pour une durée maximale de deux ans. La durée de la période d'observation est prorogée jusqu'au terme du contrat. »

(2) Ces dispositions avantageuses (et qui coûtent à l'Etat aussi cher que les subventions qui étaient versées pour remporter des commandes et assurer la trésorerie de l'entreprise) n'ont pas été appliquées à l'identique, loin de là, pour les salariés d'autres chantiers navals (Dieppe, La Rochelle...).

LOGEMENT

Une mesure en faveur des accédants à la propriété en difficulté

Nouvelle mesure en faveur des accédants à la propriété, victimes de la désinflation parce qu'endettés à l'époque où les taux d'intérêt étaient très élevés : l'exonération initiale de la taxe sur la valeur ajoutée, attachée aux logements construits par des organismes d'HLM avec des PAP (prêts à l'accession à la propriété), ne sera pas remise en cause en cas de remboursement anticipé de ces prêts ou en cas de revente à une personne qui reprend partiellement en charge le précédent prêt.

Ce maintien d'exonération touche les logements acquis entre le 1er juillet 1981 et le 31 décembre 1984. Les ménages contraints de renoncer à leur opération d'accession à la propriété n'auront donc pas à rembourser le montant de la TVA.

SOCIAL

Le report de l'augmentation des honoraires médicaux

Un beau désordre

Le report de l'augmentation de 5 F du tarif des consultations des généralistes va-t-il provoquer un conflit ouvert ? Les médecins ont déjà commencé à appliquer cette augmentation, et il est peu vraisemblable que ceux qui l'ont fait reviennent en arrière.

La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), qui avait déjà donné la consigne à ses adhérents, l'a maintenue : elle estime que l'accord conclu le 16 décembre formait un tout. Les médecins, qui avaient accepté de coopérer à un nouveau système d'exonération du ticket modérateur, ont respecté leur part du contrat. La CSMF regrette que le gouvernement refuse *« pour des raisons conjoncturelles »* d'appliquer l'augmentation à la date prévue. La Fédération des médecins de France souhaite un arrangement, mais n'entend pas renoncer.

Les caisses ne pouvant, sans l'aval du gouvernement, rembourser davantage les assurés, ceux-ci vont-ils payer les 5 F de leur poche ? La CFDT, en tout cas, ne l'entend pas ainsi : elle demande *« que l'on ne prenne pas les malades en otage »*. Elle appelle les caisses à faire respecter par tous les moyens possibles les tarifs en vigueur. Quant à la CGT, elle parle de *« nouveau coup porté à la convention médicale, c'est-à-dire aux garanties accordées, tant aux médecins qu'aux assurés sociaux »*.

Si les médecins refusent de respecter les tarifs officiels, les caisses peuvent leur adresser des avertissements, voire mettre en route une procédure de *« déconventionnement »*. D'autre part, les médecins concernés peuvent également être sanctionnés par les services de la concurrence.

Est-ce réellement possible ? On voit mal le gouvernement ajouter à l'irritation des médecins par des contrôles supplémentaires. Quant aux caisses, en raison du retard mis par l'administration à publier le texte réglementaire sanctionnant l'accord du 16 décembre, elles avaient dû appliquer celui-ci sans attendre pendant plusieurs mois. Peuvent-elles sévir aujourd'hui ?

Seul recours pour les malades : continuer à payer les médecins à l'ancien tarif, comme les y invite la CFDT. Ils ont le droit pour eux. Il n'est pas sûr qu'ils soient très nombreux à le faire. Mais le gouvernement a sans doute provoqué un beau désordre.

Les médecins ne sont pas les seuls irrités par ce coup de canif dans le contrat. M. Maurice Derlin, président (Force ouvrière) de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (CNAM), a déploré que *« les parties contractantes »* n'aient pas été consultées, et s'est élevé contre le poids du ministère des finances, *« excessif et dangereux pour la démocratie »*.

Quant à M. Jean Vandermeulen, représentant du CNPF au conseil d'administration de la CNAM, il déclare *« approuver la position des médecins »*. *« On ne peut pas jouer avec la politique contractuelle,* ajoute-t-il. *Si l'on voulait reporter l'application de cette hausse, il fallait négocier auparavant avec les médecins. »*

Rude déception en effet. Les socialistes au pouvoir avaient limité la liberté de négociation de la CNAM en matière tarifaire. M. Fabius avait même refusé d'entériner un accord signé avec les dentistes et plusieurs professions paramédicales. Le nouveau gouvernement avait promis de mieux respecter l'autonomie de la Caisse. Mais M. Derlin constate aujourd'hui que cette promesse n'est pas tenue. La mésaventure risque d'aigrir quelque peu ses relations avec le gouvernement.

G. H.

En achetant 36 % de la CISI

Cap Sogeti conforte sa première place dans les services informatiques

Cap Gemini Sogeti, première société française et européenne de services informatiques, va prendre une participation de 36 % dans la CISI (Compagnie internationale de services informatiques), filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique et numéro deux français et européen du secteur.

Cette opération sera menée par le biais d'une augmentation du capital de la CISI (368 millions de francs actuellement), réservée à Cap Gemini. Elle constitue une nouvelle illustration du mouvement de concentration observé dans le monde des sociétés de services informatiques qui ont besoin de moyens et de savoir-faire croissants.

Elle ne surprend pas : on savait que le CEA, confronté au ralentissement du programme nucléaire, souhaitait ouvrir le capital de cette société qui avait rencontré des difficultés en 1983 et 1984, mais avait bien redressé la situation en 1985 et 1986 : l'an passé, la CISI avait dégagé un bénéfice de 2 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,53 milliard. Le 1er avril, un homme du CEA, M. Alain Vidart, avait d'ailleurs pris les rênes de l'entreprise.

Cette alliance conforte encore la position de Cap Sogeti (2,9 milliards de francs de chiffre d'affaires), devant son challenger français Sema-Metra (1,2 milliard de chiffre d'affaires).

F. V.

ICI acquiert Stauffer pour 10 milliards de francs

Le numéro un britannique de la chimie, ICI élargit son implantation aux Etats-Unis. Après avoir racheté Beatrice Chemicals (décembre 1984) pour près de 7,2 milliards de francs, puis Glidden (août 1986) pour 3,9 milliards de francs, le groupe augmente sa mise et vient de conclure avec le géant anglo-néerlandais Unilever un accord pour lui reprendre Stauffer Chemicals (*le Monde* du 6 juin), ce pour la somme de 1,7 milliard de dollars (10,2 milliards de francs).

Stauffer Chemicals est filiale de Chesebrough Ponds, un grand fabricant de produits de soin aux Etats-Unis, dont Unilever avait pris le contrôle complet, l'an dernier, à l'occasion d'une OPA amicale. Unilever n'avait pas caché sa décision de revendre la filiale Stauffer (environ 10 milliards de francs de chiffre d'affaires dans la chimie de base et l'agrochimie), dont les activités n'avaient rien à voir avec les siennes. Plusieurs candidats étaient en lice. En acceptant de payer 36 % de plus que le prix initial (1,25 milliard de dollars, ICI a remporté l'affaire.

Plus de 100 000 salariés actionnaires de la CGE

Plus de 100 000 salariés (101 497 très exactement) de la CGE sont devenus actionnaires de leur entreprise, dont plus de la moitié par le biais du fonds commun de placement qui leur permettra de disposer de deux sièges au conseil d'administration de la holding du groupe.

Le fonds commun de placement a connu un grand succès parmi les salariés des filiales françaises, les seuls à pouvoir y adhérer : sur les 120 000 personnes travaillant dans ces filiales, 65 000 sont devenues actionnaires, dont 52 381 par le fonds commun de placement. En outre, 14 000 anciens salariés des filiales françaises ont souscrit à l'opération de privatisation.

A l'étranger, 21 900 salariés et *anciens salariés des filiales étrangères* sont devenus actionnaires. Ce chiffre est à comparer avec les 100 000 salariés travaillant dans des filiales situées dans des pays dits « ouverts » (c'est-à-dire autorisant l'achat de titres).

Environ 60 000 salariés de Saint-Gobain étaient devenus actionnaires de leur groupe lors de sa privatisation. Chez Paribas, on comptait 28 423 salariés et anciens salariés actionnaires, rappelle-t-on.

F. V.

FAITS ET CHIFFRES

● **Talbot-Poissy : « indulgence » pour le salarié qui avait introduit une bouteille de pastis ?** – Le conseil des prud'hommes de Poissy rendra sa décision le 19 juin sur la demande de réintégration de M. Christian Plantec, cinquante-deux ans, licencié en janvier, après trente-cinq années chez Talbot-Poissy, pour avoir introduit une bouteille de pastis dans l'entreprise. Le juge départiteur du conseil des prud'hommes, M. Pierre Chabaud, a estimé la sanction *« non point injuste mais sévère »* et a donné une semaine au groupe Peugeot pour *« signer un protocole d'accord »* et *« faire bénéficier M. Plantec d'une mesure d'indulgence »*. Celui-ci devrait reconnaître par écrit *« les méfaits de l'alcool au travail »*.

● **Airbus Industrie lance officiellement les programmes A-330 et A-340.** – Airbus Industrie a officiellement décidé de construire deux nouveaux avions, le biréacteur A-330 et le quadriréacteur A-340, a-t-on appris le 5 juin auprès du constructeur aéronautique européen.

Après avoir reçu le soutien des gouvernements des quatre pays intéressés (Grande-Bretagne, France, RFA et Espagne), Airbus a décidé le lancement de ces programmes, afin de permettre la certification officielle de l'A-340 en mai 1992 et de l'A-330 au printemps 1993 (*le Monde* du 5 juin).

Airbus Industrie a reçu des *« engagements d'achat et des déclarations d'intérêt »* de dix compagnies portant sur cent trente appareils de ce type.

● **La CFDT conteste M. de Charette sur la titularisation des non-titulaires.** – L'union fédérale de l'équipement CFDT conteste les propos de M. Hervé de Charette, ministre *délégué chargé de* la fonction publique, selon lesquels la titularisation des agents non titulaires des catégories C et D serait *« complètement terminée »* à la fin de l'année 1987 (*le Monde* du 15 mai). L'union fédérale de l'équipement CFDT affirme que dans son ministère *« plus de treize mille agents C et D ne seront pas titularisés en 1987 soit par manque de poste budgétaire de titulaire, soit parce que la procédure permettant leur titularisation n'a pas été entamée »*. Elle demande à M. de Charette d'intervenir *« pour que les postes soient prévus en totalité dès le budget 1988 si ce n'est dans le collectif budgétaire 1987 »*.

● **GRANDE-BRETAGNE : grève des fonctionnaires.** – Les deux plus importants syndicats de fonctionnaires du Royaume-Uni ont appelé les deux cent mille employés qu'ils représentent à une grève de deux jours, lundi 8 et mardi 9 juin, afin d'obtenir une hausse de 15 % à 20 % des salaires de la fonction publique. Le gouvernement de Mme Thatcher propose une augmentation de 4,5 %. La plupart des services publics devraient être affectés par ce mouvement.

● **ÉTATS-UNIS : un projet de loi contre les « raiders ».** – Un projet de loi visant à limiter les prises de contrôle sauvages sur les entreprises a été déposé, jeudi 4 juin, au Sénat américain. Selon ce projet, les auteurs d'une OPA devraient se faire connaître à la SEC dès qu'ils possèdent 3 % du capital de la société visée (5 % actuellement). L'acquisition d'actions supplémentaires devrait être déclarée. Certaines méthodes à caractère purement spéculatif seraient interdites.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 1er au 5 juin

La sinistrose

SALE temps ! Pour la seconde fois depuis la mi-mai, une forte secousse a, cette semaine, ébranlé la Bourse de Paris. Elle a été si sévère que les derniers gains acquis depuis le début de l'année se sont éparpillés et que leur montant est revenu au voisinage de zéro.

C'est surtout à partir de mardi, après une première séance plus que médiocre (– 0,39 %), que l'état de santé du marché a commencé à se détériorer (– 1,04 %). Mercredi, il devenait franchement préoccupant, au point que, sur ordre venu d'en haut, les escadres de « zinzins » s'efforcèrent du mieux qu'elles purent de colmater les brèches. Ce jour-là, en laissant faire, la baisse aurait largement dépassé les 3 %. Les « zinzins » réussirent à la contenir à 2,33 %.

Jeudi, changement de décor. Les nuées commencèrent à se dissiper, et quelques rayons de soleil pénétrèrent jusqu'au cœur de la Bourse. Las ! Ce ne fut qu'une embellie. Entre le début de la matinée et la fin de l'après-midi, la hausse se réduisit comme une peau de chagrin (de 1,5 % à 0,65 %). A la veille du week-end, personne n'attendait plus rien de bon de la dernière séance. Elle fut pis encore que prévu. A 13 h 15, la baisse dépassait déjà 1,6 %. Alors, derechef, les « zinzins » furent appelés à la rescousse, et, en clôture, la perte était limitée à 1 %. Reste que, d'un vendredi à l'autre, les valeurs françaises se sont en moyenne dépréciées de 4,5 %. Et l'indice CAC est revenu à son niveau du 14 janvier dernier, ne conservant ainsi qu'une maigre avance de 2,5 %.

Inutile de le préciser, un véritable climat de sinistrose a régné autour de la corbeille.

A dire vrai, la Bourse n'a pas eu de chance. Les mauvaises nouvelles sont tombées dru, et son moral, qui n'était déjà pas, loin s'en faut, au beau fixe, en a pris un sérieux coup.

Premier responsable de ce commencement de déroute, M. Chirac. En sommant M. Léotard de choisir entre son appartenance au gouvernement et son rôle de chef de parti, le premier ministre a ouvert la porte à une véritable crise politique. Et malgré *les apaisements* donnés par Matignon, stupéfait de l'ampleur prise par l'événement, on ignorait encore en fin de semaine quelle voie le turbulent ministre de la culture avait choisi de suivre, entre celle de la démission et celle de la soumission.

Parallèlement à ce mélo politico-majoritaire s'est joué un véritable psychodrame monétaire. Alors que tous les milieux financiers donnaient M. Paul Volcker partant pour briguer un troisième mandat à la présidence du FED, déjouant tous les pronostics, le patron de la banque centrale des Etats-Unis déclarait forfait. Et le président Reagan de lui désigner un successeur, M. Alan Greenspan, qui fut conseiller économique de Gerald Ford de 1974 à 1976. La nouvelle fit d'abord l'effet d'une bombe glacée. Le prestige de M. Volcker est en effet considérable, et la seule idée de le voir quitter les affaires a fait frissonner les marchés des changes. D'où la nouvelle glissade du dollar. Finalement, la nomination de M. Greenspan, connu pour son orthodoxie, est apparue comme plutôt satisfaisante. Quelques analystes allèrent jusqu'à le comparer à un clone de M. Volcker. Le billet vert a freiné des quatre fers. Mais, au passage, la Bourse en a pris un petit coup supplémentaire sur le moral.

Une mauvaise nouvelle poussant l'autre, la hausse des taux d'intérêt est encore venue ajouter au malaise ! La première adjudication mensuelle de l'Etat (8,25 milliards de francs d'OAT) ne s'est pas très bien passée (*voir ci-contre*). Le Trésor a été contraint de payer le prix du marché, c'est-à-dire un loyer supérieur d'environ un demi-point par rapport au mois dernier. L'effet produit a été pour le moins fâcheux. Le marché obligataire a eu un sérieux accès de faiblesse, et le MATIF a tourné de l'œil.

Pour corser le tout, en préliminaire à l'ouverture, lundi prochain, du sommet de Venise, l'Allemagne fédérale a fait savoir qu'elle ne céderait pas aux pressions américaines pour relancer son économie. Autant dire qu'autour de la corbeille nul ne croit plus à un miracle, encore moins à une initiative spectaculaire en matière économique et monétaire d'un quelconque *participant à ce sommet. Tant d'événements pouvant* survenir durant le long week-end de la Pentecôte – la Bourse ne rouvrira ses portes que le mardi 9 juin – que bien des investisseurs ont jugé prudent d'alléger leurs positions. Ce qui ne faisait pas obligatoirement l'affaire de la Rue de Rivoli, tout employée qu'elle est à forcer les feux de la privatisation. On le sait maintenant : à l'automne, ce sera le tour du Suez de sortir du giron de l'Etat. Il convient d'autre part que la désétatisation de la Société générale se passe bien – c'est un gros morceau – et que la deuxième tranche de TF 1 trouve preneur. Comme les augmentations de capital sont en outre nombreuses, il va falloir que la « foule aux œufs d'or » passe à l'action. N'ayant pour ainsi dire jamais connu la baisse, elle regarde pour l'instant, ahurie, le phénomène se dérouler devant elle. Ses rangs sont serrés. D'après les dernières statistiques, le nombre des actionnaires directs a plus que triplé durant les six mois de privatisation, passant de 1,5 million à 5,5 millions. Les demandes des salariés ont largement excédé les 10 % de titres réservés. La proportion de salariés devenus actionnaires dépasse dans tous les cas 50 %, et atteint même parfois 90 %. Qui l'eût cru ?

Bref, il convenait de mettre tout en œuvre pour ne pas effrayer tout ce beau monde, au moment où l'Etat a tant besoin d'argent pour rembourser les dettes de la France. L'intervention des brigades légères de « zinzins » n'a pas d'autre but que de calmer un jeu qui est en train de tourner au désavantage de la majorité gouvernementale. Mais l'interventionnisme a ses limites, en Bourse comme ailleurs. A moins que le marché ne retrouve quelques raisons d'espérer une amélioration de la situation, ce qui paraît douteux avec l'ouverture prématurée de la campagne présidentielle, les « zinzins » auront bien du mal à contenir le *flot* des ventes s'il venait à grossir. Avec la diminution de l'activité en période estivale (lundi dernier, les transactions sur les valeurs françaises sont tombées à moins de 1 milliard de francs), le marché n'est plus aussi bien armé. A fin mai, le montant des achats à découvert atteignait 7,77 milliards de francs (7,65 milliards fin avril). Si les échanges quotidiens se maintiennent entre 1,5 milliard et 2 milliards de francs, il n'y a pas de mauvais sang à se faire. Cela représente de trois à quatre séances de Bourse. A 1 milliard, il faudra plus de sept séances pour absorber le flot. Ce n'est pas encore désastreux, mais déjà très éloigné de la situation idéale.

Tout dépendra, en définitive, du nouvel actionnariat de masse sécrété par la privatisation et de sa capacité à encaisser les coups. Saura-t-il conserver son sang-froid ? Aucun boursier ne se hasarde, naturellement, à répondre à cette question délicate. Tous reconnaissent être en terrain inconnu. La CGE, qui a fait cette semaine son entrée en Bourse après cinq années d'absence, avait mal choisi son moment.

ANDRÉ DESSOT.

Bâtiment, travaux publics

	5-6-87	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 345	– 63
Bouygues	1 060	– 106
Ciments Français	1 003	– 79
Dumez	2 165	– 91
GTM	645	– 63
J. Lefebvre	2 637	– 73
Lafarge	1 455	– 121
Maisons Phénix	121	– 2,70
Poliet et Chausson	2 202	– 147
SCREG	768	– 42
SGE-SB	76,10	– 5,80

Métallurgie construction mécanique

	5-6-87	Diff.
Alspi	472	– 41
Avions Dassault-B.	1 158	– 62
Chiers-Châtillon	85	– 3
De Dietrich	2 236	– 225
FACOM	1 620	– 90
Fives-Lille	195	– 6
Marine Wendel	470	– 43
Penhoët (1)	1 459	– 71
Peugeot SA	1 519	– 48
Poclain	17,10	– 0,30
Sagem	3 625	– 173
Strafor	650	– 45
Valeo	555	– 25
Vallourec	79	– 10,50

(1) Droit 49 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	5-6-87	Diff.
Géophysique	569	– 48
Imétal	118	– 5,60
Michelin	3 122	– 258
Min. Penarroya	51,60	– 2,48
RTZ	103	+ 1,70
ZCI	1,28	+ 0,01

Alimentation

	5-6-87	Diff.
Beghin-Say	495	– 10
Bongrain	2 759	– 41
BSN	4 965	– 255
Carrefour	3 230	– 169
Casino (1)	1 970	+ 62
Euromarché	3 620	– 80
Guyenne et Gasc.	660	– 50
Lesieur	1 800	+ 15
Martell	2 145	+ 95
Moët-Hennessy	2 470	– 50
Nestlé	36 750	+ 1 050
Occidentale (Gle)	1 130	– 70
Olida-Caby	199	– 11
Pernod-Ricard	1 045	– 32
Promodès	2 175	– 25
St-Louis-Bouchon	1 133	+ 4
C.S. Saupiquet	1 310	+ 23
Source Perrier	770	– 24

(1) Coupon 52 F.

Pétroles

	5-6-87	Diff.
Elf-Aquitaine	369	+ 1
Esso	510	– 2
Exxon	539	+ 5
Petrofina	1 770	+ 30
Pétroles B.P.	112	– 1,50
Primagaz	800	– 15
Raffinage	124	– 9,80
Royal Dutch	762	+ 3
Sogerap	442	inch.
Total	513	– 16

Banques, assurances sociétés d'investissement

	5-6-87	Diff.
Bail Équipement	419,80	– 6,20
Bancaire (Cie)	681	– 34
Cetelem	849	– 42
Chargeurs SA	1 379	– 81
CFF (1)	1 168	– 83
CFI	585	– 35
Eurafrance	2 425	– 186
Hénin (La)	786	– 31
Imm. Pl.-Monceau	432	– 28
Locafrance	648	– 20
Locindus	871	– 25
Midi	1 450	– 75
Midland Bank	400,10	– 28,90
O F P	1 620	– 80
Paris. de réesc	660	– 61
Prétabail	1 320	– 30
Schneider	525	– 48
UCB	314,20	– 22,80

(1) Coupon 29 F.

Valeurs diverses

	5-6-87	Diff.
Accor	455	– 26
Arjomari	2 488	– 157
Bic	671	– 70
Bis	1 352	– 98
CGIP	1 436	– 54
Club Méditerranée	623	– 33
Essilor	3 520	– 200
Europe 1	679	– 75
Hachette	2 934	– 125
L'Air liquide	675	– 27
L'Oréal	4 084	– 256
Navigation Mixte	1 003	– 77
Nord-Est	176	– 2,80
Presses Cité	3 450	– 88
Saint-Gobain	418	– 26
Sanofi	761	– 34
Skis Rossignol	1 230	– 40

Valeurs à revenu fixe

	5-6-87	Diff.
4 1/2 % 1973 (1)	1 915	+ 65
7 % 1973 (2)	8 920	+ 174,40
10,30 % 1975	101,10	– 1
PME 10,6 % 1976	102,20	– 0,10
8,80 % 1977	126	– 0,20
10 % 1978	102,30	– 0,25
9,80 % 1978	101,50	+ 0,50
9 % 1979	99,80	– 0,45
10,80 % 1979	104	+ 0,25
13,80 % 1980	101,79	– 0,21
16,75 % 1981	102,07	– 0,20
16,20 % 1982	116,23	– 0,87
16 % 1982	118,05	– 0,73
15,75 % 1982	113,53	– 0,92
CNE 3 %	4 270	– 0,85
CNB bq. 5 000 F.	101,75	+ 0,15
CNB Paribas 5 000 F	102,10	+ 0,40
CNB Suez 5 000 F	102,20	+ 0,45
CNI 5 000 F	101,75	+ 0,10

(1) Compte tenu d'un coupon de 4,50 %
(2) Compte tenu d'un coupon de 114,40 F.

Produits chimiques

	5-6-87	Diff.
Inst. Mérieux	5 030	– 100
Labo. Bell.	1 910	– 168
Roussel UC	1 485	– 43
BASF	938	+ 11
Bayer	1 029	– 9
Hoechst (1)	894	– 9
Imp. Chemic.	148	+ 3
Norsk Hydro	180,40	+ 1,90

(1) Coupon 25 F.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CGE	1 703 205	553 186 198
Peugeot	251 876	390 308 224
Michelin	105 175	339 874 026
CCF	1 904 587	248 461 935
Moët	76 155	194 293 909
Lafarge	96 098	147 045 743
Carrefour	41 466	137 478 531
Renault part.	66 030	135 638 069
Elf	363 117	134 051 895
St-Gobain	262 887	113 586 498
Paribas	228 202	110 695 348
BSN	20 388	102 558 425

(*) Du 29 mai 1987 au 4 juin inclus.

Matériel électrique services publics

	5-6-87	Diff.
Alcatel	2 455	– 107
Alsthom-Atlantique	395	– 28,80
Crouzet	295	– 24
Générale des Eaux	1 268	– 33
IBM	969	– 21
Intertechnique	1 360	– 48
ITT	347,50	+ 11,50
Legrand	5 370	– 340
Lyonnaise des Eaux	1 480	– 58
Matra	2 270	– 211
Merlin-Gérin	2 345	– 85
Moteurs Leroy-Somer	732	– 63
Moulinex	108	– 5,40
PM Labinal	704	– 55
Radiotechnique	1 540	– 19
Schlumberger	264	+ 1,50
SEB (1)	830	– 1
Siemens	2 305	+ 7
Signaux	510	– 35
Télémécanique Electrique	2 900	– 70
Thomson-CSF	1 420	– 98

(1) Coupon 19 F.

Filatures, textiles, magasins

	5-6-87	Diff.
André Roudière	325	– 7
Agache (Fin.)	1 921	– 72
BHV	529	– 22
CFAO	1 910	– 14
Damart-Serviposte	2 955	– 75
Darty	400	– 26,50
DMC	566	– 44
Galeries Lafayette	1 251	– 54
La Redoute	3 110	– 145
Nouvelles Galeries	620	– 66
Printemps	740	– 41
SCOA	121,50	– 5,50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 29 mai	Cours 5 juin
Or fin (kilo en barre)	87 900	88 200
– (kilo en lingot)	88 550	88 100
Pièce française (20 fr.)	527	521
Pièce française (10 fr.)	340	345
Pièce suisse (20 fr.)	506	510
Pièce latine (20 fr.)	500	500
● Pièce tunisienne (20 fr.)	490	400
Souverain	627	638
Souverain Elizabeth II	640	644
● Demi-souverain	352	363
Pièce de 20 dollars	3 100	3 040
– 10 dollars	1 470	1 440
● – 5 dollars	850	837
– 50 pesos	3 275	3 200
● – 20 marks	615	615
– 10 florins	521	531
● – 5 roubles	331	340

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Salvigne	+ 12,8	Comptoir Entrep.	– 14,7
Martell	+ 4,6	Europe 1	– 12
Casino	+ 4,5	Vallourec	– 11,7
Nordon	+ 3,1	Comptoir moderne	– 10,9
Sefimeg	+ 2,5	L. Vuitton	– 10
Guyenne	+ 2,4	Sogenal	– 10
Unibail	+ 1,9	Bic	– 9,9
Saupiquet	+ 1,8	Nvelles Galeries	– 9,6
Cofimeg	+ 1,2	Amrep-Rey	– 9,4
UIS	+ 1,1	SAT	– 9,4
SDR Pas-de-Calais	+ 1,1	Electro Financ.	– 9,3
Bail Equip.	+ 0,9	Prouvost	– 9,3
Lesieur	+ 0,8	Bouygues	– 9,1

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 juin 1987

COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Premier	103,30	103,65	103,50	103,35
+ haut	103,35	103,70	103,55	103,40
+ bas	102,75	103,05	102,90	102,80
Dernier	102,85	103,30	103,20	102,95
Compensation	102,85	103,25	103,15	102,95

Nombre de contrats : 52 274.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	1er juin	2 juin	3 juin	4 juin	5 juin
RM	1 116 320	1 297 392	2 292 853	– 1 794 343	1 555 766
Comptant R. et obl.	9 154 172	10 328 855	10 444 977	8 362 253	10 953 482
Actions	201 787	255 546	251 806	355 068	302 690
Total	10 472 279	11 881 793	12 989 636	10 511 664	12 811 938
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	105,8	104,4	102	103	–
Étrangères	114,7	114,7	115,1	116,5	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	107	105	103	104,2	102,6
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	430,4	426,8	416,3	418,3	413,4

BONS DU TRÉSOR

Séance du 5 juin 1987

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Juin 87	92,12	92,08	92,10	– 0,13
Sept. 87	92,23	92,07	92,10	– 0,16
Déc. 87	92,18	92,05	92,10	– 0,18
Mars 87	92,23	92,07	92,15	– 0,15

A son tour, le CEPME fait des bons

Une entreprise peut gagner de l'argent en réduisant ses coûts d'exploitation. Elle doit aussi, aujourd'hui, faire la chasse au gaspi du côté de ses financements. La règle s'applique aux industriels, mais aussi aux financiers. Banques et établissements financiers sont, de ce fait, de plus en plus actifs dans la gestion de leurs propres ressources. Le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises, *le CEPME, l'a bien compris. « Nos résultats, on les fera autant sur nos ressources que sur nos emplois »,* explique le président du directoire, M. Jean-Pierre Aubert. C'est, avec la recherche d'une meilleure adéquation entre la durée de ses emplois et celle de ses ressources, l'objectif de l'important programme d'émission de bons d'institutions financières spécialisées (des BIFS) que vient d'annoncer le CEPME.

Liquide

Le programme de réduction des effectifs est certes en bonne voie : 200 salariés se sont déjà déclarés volontaires au départ depuis mars dernier (400 emplois doivent être supprimées d'ici à la fin de 1988). Le programme visant à diminuer le coût des contentieux aussi. La troisième voie pour améliorer sa rentabilité, c'est *« la diminution du prix de revient de ses matières premières »,* en clair de ses moyens de financement. Comme d'autres institutions financières spécialisées, le CEPME s'apprête donc à émettre des BIFS. Sur des besoins de financement totaux estimés cette année à 11 milliards de francs, l'établissement compte en satisfaire environ 4 milliards par le biais de ce nouvel instrument de financement.

Pour assurer la liquidité du titre (une nécessité), le CEPME a adopté un ensemble de techniques qui s'inspirent largement de celles pratiquées par le Trésor français sur ses propres titres. Les bons seront mis aux enchères à l'occasion d'« adjudications à la hollandaise » régulières et fixées à l'avance par un calendrier.

Un groupe bancaire sera chargé du placement des bons et animera le marché secondaire. Sécurité supplémentaire, en cas de nécessité, le CEPME rachètera éventuellement lui-même les bons en vente. Ceux-ci seront cotés en permanence. Enfin, les émissions seront regroupées autour de quelques dates d'échéance (trois, cinq et sept ans au moment de l'émission) permettant la constitution de « gisements significatifs ».

Vendus à un prix légèrement supérieur à celui des titres d'Etat, les BIFS le seront à des taux fixes ou variables. La première émission dans ces conditions doit intervenir le jeudi 11 juin (pour un montant d'environ 500 millions de francs). La conjoncture sur les taux *(voir ci-contre)* n'est guère favorable.

Avec ce programme d'émission, le marché des BIFS commence à prendre forme. Avec les bons du Crédit national (environ 3 milliards de francs), du Crédit foncier (2 milliards), du CEPME déjà émis (1 milliard), des SDR (600 millions) et de la Caisse centrale de coopération économique (200 millions), l'encours total approche les 7 milliards. La CAECL, une fois transformée en *société anonyme, pourra également* émettre dans quelques mois des BIFS. Le marché fera alors un nouveau... bond en avant.

ÉRIK IZRAELEWICZ.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Légère amélioration

Malgré l'émotion causée par l'annonce du départ de M. Paul Volcker, une amélioration s'est produite ces derniers jours à Wall Street. Les investisseurs ont été en grande partie rassurés par les éloges faits de tous côtés sur le successeur du président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan. Toutefois, en raison des incertitudes économiques, également des résultats plus qu'hypothétiques du prochain sommet de Venise, une grande prudence a prévalu, surtout à la veille du week-end. L'indice des industrielles s'est finalement établi à 2 326,15 (contre 2 291,56 le 29 mai).

L'activité hebdomadaire a porté sur l'échange de 736,76 millions de titres contre 633,17 millions précédemment.

	Cours 29 mai	Cours 5 juin
Alcoa	47 3/4	51
Allegis (ex-UAL)	86 1/2	89 7/8
ATT	25 3/4	25 5/8
Boeing	45 1/4	46 1/4
Chase Man. Bank	38 5/8	39 3/8
Du Pont de Nemours	112 3/4	114 5/8
Eastman Kodak	79 3/4	78 1/8
Exxon	87	87 1/4
Ford	91	93 5/8
General Electric	51 3/4	53
General Motors	85 1/4	85 7/8
Goodyear	66 3/4	68 1/4
IBM	160 3/8	159 7/8
ITT	55 1/2	56 7/8
Mobil Oil	46 5/8	48 1/4
Pfizer	65 1/8	68 5/8
Schlumberger	42 1/2	43 1/4
Texaco	37 7/8	38
Union Carbide	28 3/4	29 1/8
U.S.X.	30 1/8	31 1/2
Westinghouse	59 5/8	61 5/8
Xerox Corp	79 1/8	77

LONDRES

Très nerveux

Le marché londonien a, cette semaine, vogué très nerveusement au gré des sondages électoraux. A deux reprises (lundi et mercredi), il a pulvérisé de nouveaux records. Dans l'intervalle et après, il a sévèrement rechuté sur des rumeurs selon lesquelles les travaillistes auraient réduit à 2 % leur écart avec les conservateurs. Ces rumeurs ont paru tellement peu orthodoxes qu'une enquête va être ouverte.

Reste que le marché a été secoué et n'a pas pu donner le meilleur de lui-même malgré les très bonnes nouvelles économiques données par le patronat.

Indices « FT » du 5 juin : industrielles, 1 729,9 (contre 1 712,1) ; mines d'or, 398,3 (contre 388,6) ; fonds d'Etat, 92,15 (contre 92,43).

	Cours 29 mai	Cours 5 juin
Beecham	545	551
Bowater	528	527
Brit. Petroleum	354	360 1/2
Charter	363	380
Courtaulds	469	477 1/2
De Beers (*)	11 1/4	11 7/16
Free Gold (*)	15 1/2	15 3/4
Glaxo	16 3/32	16 45/64
Gt. Univ. Stores	19 7/8	19 3/4
Imp. Chemical	14 23/64	14 19/32
Shell	13 1/32	13 7/32
Unilever	30 15/64	31 51/64
Vickers	208	194
War Loan	40 1/16	39 15/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

Effritement

L'amélioration observée la semaine précédente ne s'est pas poursuivie et, dans l'attente du sommet de Venise, les investisseurs ont campé sur leurs positions. Les cours se sont de ce fait effrités. Les automobiles et les biens d'équipement sont néanmoins restés assez fermes.

Indice de la Commerzbank du 5 juin : 1 749,9 (contre 1 759,6).

	Cours 29 mai	Cours 5 juin
AEG	312,50	310,50
BASF	281,50	287
Bayer	313	312
Commerzbank	259	247
Deutschebank	603,50	594
Hoechst	281	272
Karstadt	430	435
Mannesman	164,50	154,80
Siemens	699	699
Volkswagen	375	376,60

TOKYO

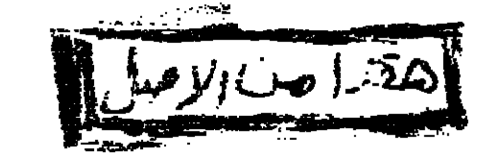
Au-dessus des 25 000 points

Pour la première fois de son histoire, l'indice Nikkeï a, cette semaine, franchi la barre des 25 000 points. La nouvelle hausse du marché a été largement due à l'entrée en force sur le marché des investisseurs institutionnels, dont les achats se sont portés sur les valeurs sensibles à la demande intérieure.

Indices du 6 juin : Nikkeï : 25 364,21 (contre 24 901,59) ; indice général : 2 180,01 (contre 2 146,26).

	Cours 29 mai	Cours 5 juin
Akaï	428	451
Bridgestone	985	1 000
Canon	897	895
Fuji Bank	3 810	3 850
Honda Motors	1 400	1 510
Matsushita Electric	1 920	1 890
Mitsubishi Heavy	558	600
Sony Corp.	3 130	3 200
Toyota Motors	1 820	1 830





Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Les habiles et les autres

Les émissions d'actions nouvelles qu'engendreront les privatisations dans le monde, au cours des cinq prochaines années, vont représenter au moins l'équivalent de 100 milliards de dollars. L'ampleur de ce volume devrait, à elle seule, favoriser tout à la fois la prospérité présente et à venir du marché des actions internationales et le grand mouvement de libéralisation qui depuis deux ans s'est progressivement étendu à l'ensemble du globe. Cette vision optimiste tirée d'une étude publiée ces jours-ci par la banque américaine Salomon Brothers, vient à point pour compenser l'apathie, pour cause d'incertitude, qui continue d'étreindre le marché international des capitaux. Celui-ci, après avoir été secoué il y a quinze jours par l'« effet Citicorps », l'a de nouveau été cette semaine par l'« effet Volcker/Greenspan » après que le premier eut fait part de sa décision de ne pas solliciter, au mois d'août, le renouvellement de son mandat à la tête du Fed.

Le compartiment actions continue donc d'être le principal soutien de l'euromarché malgré les critiques qui, ici et là, tentent de détecter un affaiblissement de l'intérêt pour ce type d'investissement. En France, comme ailleurs, la raison a fait place à la spéculation des permiers jours pour tout ce qui était privatisé. Ayant tiré jusqu'à épuisement sur ses carnets de Caisse d'épargne, ses comptes bancaires, la clientèle privée avait été initialement échandée au cours des premières transactions, celles de Saint-Gobain et Paribas, pour n'avoir reçu qu'une poignée d'actions alors qu'elle en espérait beaucoup plus. Cela l'a contrainte de retourner dans ses cantonnements, autrement dit d'investir sagement, modérément et à long terme dans des actions de père de famille. Que la CGE, société au profil difficile à définir, ait réussi à attirer quelque 2,3 millions d'actionnaires, prouve, néanmoins, que l'intérêt demeure. Il fallait, peut-être, qu'à l'effervescence des premiers jours succède un climat plus serein qui, dernièrement, a permis aux institutionnels de pouvoir, enfin, accéder à la terre promise des privatisations françaises.

Ce retour à la sagesse devrait inciter les autorités françaises à ne pas fixer trop au-delà de 350 F français le prix de l'action Société Générale lorsqu'il sera déterminé vers la fin de la semaine prochaine. En fait, un prix légèrement en dessous de la barre des 350 francs serait, peut-être, le mieux approprié pour la Société générale par rapport aux estimations théoriques de 410 francs à 430 francs, faites par différentes maisons de courtage. Si dans toute émission d'actions le prix est le facteur nécessaire, il n'en est pas l'élément suffisant. Peugeot nous en a fait la démonstration cette semaine. Son image de marque s'est révélée prédominante dans l'émission, tant nationale qu'internationale, que le « lion » de Belfort a lancée à la fin de la semaine dernière *(voir rubrique précédente)*. L'offre assortie de warrants a bénéficié d'une réception extrêmement chaleureuse tant en France qu'à l'étranger. Les « bons de souscription » (warrants) se sont particulièrement arrachés. Ils se traitaient en fin de semaine entre 360 F et 390 F français sur le marché gris.

Dans le cadre de journées d'information organisées pour les 10 et 11 juin, Michelin, le groupe français, qui, récemment, était encore la plus secrète des sociétés tricolores a décidé de dévoiler son intimité aux investisseurs et aux analystes dans ses locaux clermontois. Ce dépucelage va s'effectuer au moment même où la Compagnie financière Michelin à Bâle, la holding qui contrôle l'activité non française du groupe, va proposer 300 000 actions nouvelles à un prix de 1 000 francs suisses par titre. L'offre qui sera également répartie entre le marché suisse des capitaux et l'international est attrayante. Elle représente une décote de quelque 10 % par rapport au cours actuel de 550 francs suisses (550 F × 2 = 1 100 F) de l'action ancienne d'une valeur nominale de 100 francs helvétiques, alors que les nouvelles actions auront une valeur nominale de 200 francs.

Lazard Frères à Paris et le Crédit suisse-First Boston sont les deux coordinateurs de la transaction Michelin. Le placement de la tranche internationale sera assuré, sur la base d'une répartition géographique, par trois syndicats bancaires : Daiwa et Yamaichi pour le Japon ; Deutsche Bank et Crédit suisse-Effectenbank pour l'Allemagne ; Bruxelles-Lambert, BNP, Paribas, Cazenove, Crédit lyonnais, EBC-Amro, Salomon Brothers, Société générale et la canadienne Wood Gundy pour le reste du monde.

Tout le monde ne peut malheureusement se prévaloir de la réputation et de l'habilité financière de Peugeot ou de Michelin. Les certificats d'investissement de l'inénarrable Monsieur Bouygues, offerts vers la fin de l'an dernier à un prix de 1 085 francs français, continuent de se trainer aux environs de 895 francs, soit une décote de l'ordre de 18 %. Il vaut mieux pour ses entreprises qu'elles n'aient pas à solliciter le marché international des capitaux. Les euro-investisseurs ont la mémoire acérée.

Hachette innove

Les investisseurs internationaux demeurent réfractaires aux euro-émissions obligataires, mais les emprunteurs qui s'entêtent à en proposer choisissent souvent très mal leur moment, et leurs conditions sont inadéquates. La Banque mondiale vient d'en fournir l'exemple. Le marché du deutschemark étant actuellement peu réceptif lorsque les emprunts libellés dans la devise germanique ont une durée de plus de sept ans, la Banque mondiale s'est tournée vers la livre sterling pour lever des capitaux à long terme. Malheureusement, elle ne pouvait choisir pire moment. A huit jours des élections en Grande-Bretagne, alors que le spectre d'un Parlement sans majorité se profile au travers des sondages, il était imprudent de demander à la communauté des euro-investisseurs d'acquérir du sterling. Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'euro-emprunt de la Banque mondiale, qui s'étendra sur vingt ans et dont le montant de 200 millions de livres est de surcroît le plus grand jamais offert dans ce secteur, a été mal reçu. Proposé à un prix de 98,75 avec un coupon annuel de 9,25 %, il s'est rapidement traité sur le marché gris avec une décote de 300 points de base, c'est-à-dire bien en dehors des commissions bancaires globales.

Hachette est le premier groupe français à tirer parti des récents assouplissements apportés au contrôle des changes en France et tout particulièrement de la suppression de l'usance d'un an sur les emprunts en devises des société tricolores. Sous la direction du Crédit lyonnais, Hachette a innové en offrant une « facilité » à option multiple (« MOF », *Multiple Option Facility)* sur cinq ans de 150 millions de dollars qui, par suite de sa structure, peut être considérée comme une transaction euro-nationale, c'est-à-dire tout à la fois internationale et française. L'emprunteur aura le choix d'utiliser le « MOF » soit en francs français, soit en devises. Il pourra le faire au travers de papier commercial, d'avances bancaires à court terme ou d'une ligne de crédit de confirmation *(standby)* qui, bien que libellée en dollars, pourra également être utilisée en francs. Il en coûtera à Hachette 10 points de base en plus du Libor si la facilité est utilisée en devises et 20 points en plus du Pibor si le débiteur préfère des francs. En outre, toute utilisation excédant 75 millions de dollars sera rémunérée par le versement de 5 points de base. Pas moins de soixante-dix banques françaises et étrangères installées à Paris ont été alléchées par des commissions allant de 3 à 7 points de base selon les montants souscrits. Le montage, comme les conditions, est attrayant tant pour Hachette que pour les prêteurs. Ces derniers ne s'y sont pas trompés qui ont réservé un très chaleureux accueil à cette ingénieuse première.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

L'effet Volcker

Pour une belle secousse, ça a été une belle secousse. La semaine avait pourtant commencé en fanfare pour le dollar qui, lundi 1er juin, accentuait sa hausse surprise amorcée la semaine précédente en poussant gaillardement une pointe à 6,12 F (1,8350 DM et 145 yens). Rachats de vendeurs à découvert qui se couvraient par précaution à l'approche du sommet de Venise, espoirs nourris par ce même sommet, reprise du marché d'obligations aux Etats-Unis, contrôle officieux sur les ventes de dollars au Japon, tous ces facteurs se confirmaient pour affermir le billet vert.

C'est alors que mardi 2 juin à 17 heures, heure européenne, on apprit que M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, ne demandait pas le renouvellement de son mandat de quatre ans qui prend fin en août prochain.

Immédiatement, le dollar se mit à plonger de près de 2 % sur tous les marchés, revenant en-dessous de 6 francs, de 1,80 DM et de 142 yens, reperdant ainsi toute son avance des jours précédents.

De leur côté, les cours des obligations chutaient à New-York, et leur rendement remontait d'autant.

Aux yeux du monde entier, le départ du respecté et redouté président de la Réserve fédérale, seul gardien de l'orthodoxie, l'homme qui avait muselé l'inflation américaine à partir de 1980 en faisant monter sauvagement les taux d'intérêts jusqu'à 20 %, était de mauvais augure pour la solidité du dollar.

Le dernier rempart contre le laxisme des pouvoirs publics n'allait-il pas tomber ?

L'effet de surprise passé, et une fois connu le nom de son successeur, M. Alan Greenspan, économiste monétaire qualifié de modéré et de pragmatique, les marchés reprirent un peu de sang froid. De sorte qu'en fin de semaine le dollar avait regagné une part appréciable de ses pertes, dans un climat nettement rasséréne.

Certes, le nouveau venu va devoir faire ses preuves, mais on croit M. Greenspan capable de durcir la politique de la Réserve fédérale en cas de reprise trop sensible de l'inflation.

Dès sa désignation, il éprouvait le besoin de déclarer que l'on avait probablement vu le taux de change du dollar toucher le fond et que le retrait des capitaux étrangers hors des Etats-Unis avait pris fin apparemment il y a quelques semaines, après avoir provoqué un net recul du dollar depuis le début de l'année. Ces capitaux, assurait-il, sont en train de revenir aux Etats-Unis. Pour lui, l'écart des taux d'intérêt entre l'Amérique et le Japon sont devenus si importants que la stabilité du dollar constitue un objectif pas trop difficile à atteindre.

Quelques semaines auparavant, M. Greenspan avait déclaré à plusieurs journalistes que, à son avis, le dollar allait encore baisser de 10 % environ, l'essentiel étant que cette baisse soit lente, contrôlée et ordonnée. De son côté, le secrétaire au Trésor, M. James Baker, assurait que le déficit budgétaire des Etats-Unis serait réduit cette année de 40 milliards de dollars, revenant de 220 milliards à 180 milliards, ce qui ne manquerait pas, disait-il, de rassurer les prêteurs étrangers.

Maintenant, les marchés attendent le sommet de Venise – dont, à vrai dire, ils n'espèrent pas grand-chose, si ce n'est la confirmation solennelle des accords signés au Louvre le 22 février dernier. Ces accords ont permis, il faut bien le dire, au dollar de ne pas trop dériver par rapport aux cours en vigueur le 22 février dernier, au prix, il faut le dire aussi, d'interventions massives des banques centrales, (60 milliards de dollars en quatre mois, dont 4 milliards de dollars pour la Réserve fédérale américaine).

Nombre d'opérateurs estiment que le billet vert se tiendra jusqu'au lendemain du sommet de Venise. Mais pas plus longtemps. Ils considèrent que, à ce sommet, les essais de coordination des politiques économiques buteront sur les réticences de l'Allemagne ; celle-ci estime avoir assez agi pour la relance et que faire plus compromettrait ses grands équilibres. C'est tout à fait plausible. Mais, ces dix derniers jours, les marchés des changes ont bien noté que le dollar pouvait tout à coup se mettre à remonter violemment, les opérateurs se trouvant contraints d'inverser rapidement et coûteusement leurs positions.

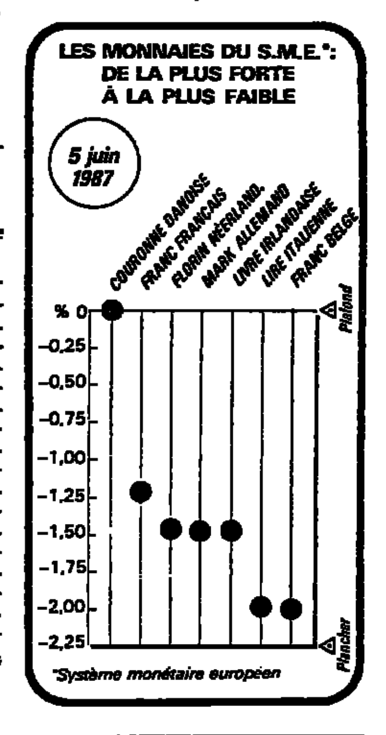
Prudence donc, en provenance des nouvelles de l'économie américaine. Cette dernière, semble-t-il, ne se porte pas si mal. La dernière enquête mensuelle auprès des directeurs d'achats des entreprises d'outre-Atlantique indique une hausse sensible des commandes en mai. Un climat est qualifié de « *meilleur* » *depuis juin 1984* ». Une indication importante sera donnée également par les chiffres de la balance commerciale américaine pour le mois d'avril, diffusés au milieu du mois de juin. Certains pensent qu'ils pourraient ne pas être bons mais que ce serait pour la dernière fois, avant une amélioration significative.

On relève, en outre, que les importateurs américains de produits japonais avaient accéléré leurs achats, dans la crainte d'un relèvement des droits de douane, et qu'un déstockage pourrait être enregistré bientôt, provoquant une baisse du chiffre des importations.

En fin de semaine toutefois, les opérateurs avisés croyaient déceler un réaffermissement du mark et de toutes les monnaies, y compris le franc suisse, comme si on allait faire payer à l'Allemagne son refus de relancer son économie. En revanche, le yen semblait se stabiliser, en récompense du grand programme de relance décidé par le gouvernement japonais, considéré bon élève dans la classe américaine.

Si le mark montait, le franc français en souffrirait. A la veille du week-end, quelques sorties de devises ont été enregistrées, bien faibles (200 à 300 millions de marks). La raison en est l'alourdissement du climat politique qui pèse sur notre monnaie.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 1er AU 5 JUIN

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,6385	–	16,4948	66,5778	55,1571	2,6602	48,9476	0,0762
	1,6250	–	16,4609	66,0938	54,8546	2,6504	48,7092	0,0759
Paris	9,8849	6,0625	–	403,62	334,39	16,1279	296,74	4,6208
	9,8719	6,0750	–	401,52	333,24	16,1012	295,91	4,6163
Zurich	2,4490	1,5020	24,7758	–	82,8461	3,9957	73,5193	1,1448
	2,4586	1,5130	24,9053	–	82,9951	4,0101	73,6970	1,1497
Francfort	2,9560	1,8130	29,9852	120,70	–	4,8230	88,7420	1,3818
	2,9624	1,8230	30,0082	120,49	–	4,8317	88,7969	1,3853
Bruxelles	61,2905	37,59	6,2004	25,0266	207,33	–	18,3994	2,8650
	61,3113	37,73	6,2107	24,9372	206,97	–	18,3780	2,8670
Amsterdam	3,3311	2,0430	33,6995	136,01	112,68	5,4349	–	1,5571
	3,3361	2,0530	33,7942	135,69	112,62	5,4413	–	1,5600
Milan	2139,26	1312	216,41	873,58	723,66	34,9029	642,19	–
	2138,50	1316	216,63	869,80	721,89	34,8794	641,01	–
Tokyo	234,14	143,60	23,6865	95,6058	79,2057	3,8201	70,2888	0,1094
	233,84	143,90	23,6872	95,1091	78,9358	3,8139	70,0925	0,1093

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 5 juin, 4,2218 F contre 4,2217 F le vendredi 29 mai.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Les denrées tropicales en plein marasme

L'annonce brutale par les autorités d'Abidjan de l'incapacité de la Côte-d'Ivoire à honorer le paiement de sa dette a montré combien le développement d'un pays du tiers-monde reste aléatoire lorsqu'il dépend, pour l'essentiel, de quelques matières premières. Leader mondial du cacao, troisième pour le café (robusta), la Côte-d'Ivoire subit aujourd'hui de plein fouet la chute des prix de ces deux denrées tropicales. Pour la troisième campagne consécutive, les surplus de cacao s'accumulent. Depuis deux semaines, le directeur du stock régulateur, chargé par ses interventions sur le marché de soutenir les cours, a acheté 32 000 tonnes. Or les prix ne cessent de baisser. « *Les opérateurs ont anticipé l'action du stock-tampon. Tant qu'il n'aura pas acquis 75 000 tonnes, la tendance restera défavorable* », confiait ces jours derniers un professionnel.

PRODUITS	COURS DU 5-6
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	934,5 (+ 27) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	885 (+ 12) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 686 (+ 52) Livres/tonne
Sucre (Paris) Août	1 120 (– 5) Francs/tonne
Café (Londres) Juillet	1 383 (– 65) Livres/tonne
Cacao (New-York) Juillet	1 828 (– 53) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	265,25 (– 9) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	189,25 (+ 0,50) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	174,90 (+ 6,80) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Autrement dit, les achats du directeur du stock empêchent seulement les prix de s'effondrer. Quant au café, il n'est plus soumis à aucune régulation depuis février 1986, date de la levée des quotas d'exportation qui a suivi la flambée des prix. Mais depuis lors, le marché est redevenu baissier, l'abondance ayant très vite fait oublier la sécheresse brésilienne. Certains producteurs concurrents de Sao-Paulo, soutenus par les pays consommateurs, refusent que les quotas d'exportation du café soient rétablis. En se privant de la seule arme efficace pour enrayer la baisse, ils contribuent à l'accentuer. Pour l'Indonésie et quelques Etats d'Amérique centrale, cette intransigeance répond à un objectif précis : forcer le Brésil à leur céder un peu de sa part de marché (30 % avant la sécheresse de 1985-1986). Dans une telle bataille commerciale, la Côte-d'Ivoire comme les pays africains francophones partent avec plusieurs handicaps. Leur appartenance à la zone franc leur interdit de procéder à des dévaluations compétitives, arme dont abusent les producteurs latino-américains. Le franc CFA n'a cessé depuis dix-huit mois de s'enrichir face au dollar, monnaie de facturation des échanges de café et de cacao. Le cruzado, pour ne citer que la monnaie brésilienne, s'est en revanche affaibli contre le billet vert. Le jeu des changes a sans conteste pénalisé l'Afrique.

Autre obstacle mis en lumière par l'APROMA (Association des produits à marché, CEE-ACP), réunie du 25 au 29 mai à Paris, les cafés d'origine africaine (robustas) souffrent d'un manque de promotion face aux arabicas. L'examen des différents systèmes de commercialisation du café en Afrique révèle aussi un manque de coordination de l'offre. En vendant de manière désordonnée, les producteurs exercent souvent une influence négative sur les prix, grévant d'autant leurs recettes en devises. Enfin, l'APROMA (en concertation avec l'organisation interafricaine du café), a constaté le besoin des producteurs « *d'acquérir plus d'information technique et d'outils spécifiques pour profiter des avantages offerts par les marchés à terme* ». La remarque n'est pas gratuite. Par le passé, les Etats du tiers-monde sont toujours entrés sur ces marchés du mauvais côté, celui de la spéculation. Jamais ils n'ont utilisé les « future markets » comme des instruments de couverture du risque de prix. Une formation de leurs responsables commerciaux à ces techniques paraît aujourd'hui urgente.

Si le café et le cacao ont poursuivi cette semaine leur recul (le cacao tombant à son niveau le plus bas de ces quatre dernières années), d'autres produits se sont en revanche mieux comportés. Le cuivre s'est ainsi raffermi après l'annonce d'une diminution des stocks liée à un certain réveil de la consommation. L'aluminium, dont la production s'est ralentie au cours des derniers mois, et le nickel, dont les stocks à Londres ont chuté de 1884 tonnes la semaine passée, se sont aussi raffermis. En hausse, lundi et mardi, après l'annonce d'une poursuite de la grève (commencée le 9 mai) chez le producteur canadien Noranda, les cours du plomb et du zinc se sont ensuite tassés.

Du côté des céréales, les observateurs ont retenu l'estimation du Conseil international du blé, selon laquelle l'Union soviétique achèterait cette année 35 millions de tonnes de grain, contre 31 millions de tonnes lors de la précédente campagne. Cette annonce n'a pas empêché les cours de blé de fléchir. Ils restent déprimés par la surproduction et par la guerre des subventions que se livrent les grandes puissances exportatrices.

ÉRIC FOTTORINO.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Noir pessimisme

Vendredi 5 juin 1987, en début d'après-midi, le cours de l'échéance septembre sur le MATIF tombait à 103,05 contre 103,75 la veille et 105,20 huit jours auparavant. Ce cours de 103,5, qui correspond à un *rendement de 9,30 %, était le plus* bas depuis la dernière semaine de février 1986, peu de jours après le démarrage du MATIF le 20 février, au niveau de 102 (100 correspondant au cours d'un emprunt d'Etat autour de 10 % à dix ans). Entre-temps, on était monté à près de 115 en mai, puis de 114 au début de septembre, ce qui équivalait à un rendement de 7,40 % sur les emprunts d'Etat.

Après la « cassure » intervenue à l'automne, qui vit les cours sur le MATIF chuter jusqu'à 103,90 au début de janvier, puis remonter parfois jusqu'à 108, c'est maintenant la rechute brutale.

Les motifs : d'abord des résultats de l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT) à hauteur de 8,5 milliards de francs, qui se sont traduits par l'accentuation de la hausse des rendements : 9,23 pour la tranche à sept ans contre 8,81 % en mai, pas moins de 9,60 % pour la tranche à vingt-cinq ans contre 9,13 en mars. On notera qu'à ce niveau la tranche à vingt-cinq ans offre un rendement supérieur à celui de l'emprunt à trente ans du Trésor américain (8,75 %).

Ajoutons-y l'alourdissement du climat politique, la crainte d'une reprise de l'inflation et la médiocre tenue du franc par rapport à un mark à nouveau recherché (*voir la rubrique « Les devises et l'or »*), et on aura l'explication du pessimisme ambiant.

On observera toutefois que l'écart entre les taux à long terme et ceux à court terme s'était sensiblement *réduit – moins d'un point – et qu'il* était devenu beaucoup plus faible que dans les autres pays occidentaux. Il fallait donc qu'un jour ou l'autre un réajustement se produise, rétablissant un écart plus normal, soit par la hausse (élévation des taux longs), soit par le bas (abaissement des taux courts). Comme la Banque de France, dans les circonstances actuelles, surtout si le dollar se remet à baisser, ne peut guère donner le signal d'une désescalade des taux à court terme, ce sont les taux longs qui ont monté. L'an dernier, jusqu'au mois de septembre, ce fut le processus inverse, avec de formidables anticipations à la baisse et une soif inextinguible de papier.

Le paradoxe est bien que les taux d'intérêt français hors inflation, surtout sur le court terme, sont supérieurs aux taux allemands, de deux points au moins, l'écart étant plus réduit ou presque nul sur les taux longs.

En haut lieu, on estime que le marché français se trompe, mais, dans le contexte mondial – hausse des taux aux Etats-Unis et baisse ailleurs, – il reste une marge suffisante pour une détente du court terme dans notre pays. Du reste, avance-t-on, les taux réels, du fait de la reprise d'une certaine inflation, s'inscrivent partout en baisse, même en Allemagne.

Ce raisonnement serait tout à fait valable si le dollar restait stable. Or rien ne permet d'assurer qu'il en sera ainsi dans les mois qui viennent. Si le billet vert se remettait à fléchir, le mark se raffermirait aux *dépens du franc, que la Banque de* France devrait défendre en maniant l'arme des taux.

En revanche, si le dollar restait stable, ce qui n'est pas impossible, la désescalade pourrait se produire. De toute façon, le rôle amplificateur du MATIF, qui avait joué l'an dernier en faveur d'une baisse des taux, joue maintenant à la hausse, à tel point que le marché à terme entraîne celui du comptant, avec des soubresauts plus accusés qu'ils ne devraient l'être.

En attendant, les taux américains à long terme, notamment celui de l'emprunt 2 017 (trente ans), émis récemment à 8,75 %, après avoir fait un bond à 8,90 % au lendemain de l'annonce du départ de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, sont revenus vendredi soir à 8,71 % environ. Il y a quinze jour à peine, le rendement de l'emprunt 2 017 était monté à 9,11 % sur la crainte d'une nouvelle baisse du dollar et d'un regain d'inflation.

Relevons enfin que le Trésor va ramener de 130 ou 140 milliards à 120 milliards de francs le total de ses appels au marché en 1987. Le succès des privatisations va permettre à la nouvelle caisse d'amortissements de commencer à rembourser la dette.

F. R.

Le Monde

Publicité pour les alcools, régime social du clergé, réforme des études médicales...

Les premiers pas du projet « fourre-tout » à l'Assemblée

Pas moins de cinq ministres au banc du gouvernement : M. Philippe Séguin (affaires sociales et emplois), Mme Michèle Barzach (santé et famille), MM. Jacques Valade (université et recherche), Adrien Zeller (Sécurité sociale) et Hervé de Charette (fonction publique).

Un chiffre à rendre jaloux les responsables des groupes de la majorité, qui ont parfois quelque mal à obtenir de leurs députés qu'ils soient plus nombreux dans l'hémicycle que les ministres! Un chiffre qui démontre, *plus que de longs discours, que le projet* portant diverses mesures d'ordre social, dont l'Assemblée a commencé la discussion le jeudi 4 juin et pour la continuer le vendredi 5, contient des dispositions qui auraient pu, qui auraient dû, faire l'objet de plusieurs textes différents.

Ce regroupement « hétérogène », de l'aveu même de M. Séguin, ne facilite pas un débat parlementaire approfondi. La discussion n'est pas simple, car les élus de la majorité, conscients qu'ils disposent là sans doute du dernier texte « fourre-tout » avant les élections présidentielles, tentent d'en profiter pour satisfaire un maximum de promesses électorales ou de demandes des « groupes de pression » auxquels *ils sont sensibles.*

La richesse de la matière permet de faire passer des dispositions qui, présentées seules, auraient pu donner lieu à de longs débats. Ainsi, déjà, à l'initiative de **M. Jacques Bichet** (UDF, Territoire de Belfort), rapporteur de la commission des affaires sociales, il a été décidé de valider la partie législative du code de la Sécurité sociale. Ce nécessaire travail de codification a été entrepris depuis longtemps, et Mme Georgina Dufoix avait déjà essayé de lui faire donner force de loi, ce qui semblait sans difficulté puisqu'il ne s'agit que de la reprise, sous une autre forme, de dispositions déjà prises. Mais les socialistes avaient reculé. La droite y a réussi, les députés du PC ne trouvant pas les moyens de s'opposer à un wagon raccroché, tardivement, à un train déjà si long.

Tout ne sera pas cependant aussi facile pour le gouvernement lors de l'adoption du texte renforçant les peines pour les personnes conduisant en état alcoolique. M. Albin Chalandon avait promis, pour obtenir le retrait d'un amendement de M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) interdisant la publicité pour les bières sur les petits écrans, que le gouvernement déposerait un amendement allant dans ce sens. Non seulement **M. Roger-Gérard Schwartzenberg** (app. PS, Val-de-Marne) a rappelé cet engagement, prévenant que les socialistes reviendraient à la charge, mais **Mme Christine Boutin** (app. UDF, Yvelines) a déclaré qu'elle espérait que leur *« confiance dans la parole du gouvernement ne serait pas déçue »* et **M. Jean-Paul Fuchs** (UDF, Haut-Rhin) a espéré que cette promesse n'avait été *« oubliée qu'involontairement »*. L'ultime arbitrage du premier ministre n'ayant pas été rendu, M. Séguin n'a rien répondu. Ce sujet, il est vrai, relève aussi de la compétence ministérielle de M. François Léotard...

Le ministre des affaires sociales aura aussi à faire face à un autre débat délicat. M. Barrot a déjà annoncé qu'il défendra un amendement interdisant la publicité télévisée pour les partis politiques. Or le RPR veut pouvoir faire ainsi sa propagande, et s'y est déjà préparé. Les autres partis de la majorité sont pour le moins réticents, ou tout à fait hostiles dans le cas du CDS. Là encore, l'arbitrage sera délicat.

Les autres débats, déjà amorcés, sont ou seront plus simples pour la droite qui est unie face à la gauche. Ainsi de l'aide financière apportée au régime de protection sociale du clergé. Seuls les communistes, par les voix de **Mme Huguette Jacquaint** (PC, Seine-Saint-Denis) et **M. Paul Chomat** (PC, Loire), ont marqué une réticence qui ne s'est traduite que par une abstention : ils trouvent que les prêtres et les membres des congrégations religieuses ne sont pas assez *« protégés »*, tant en cas de maladie que lors de leur retraite, et souhaitent leur intégration complète au régime général de la Sécurité sociale, moyennant une contribution plus forte de leurs *« employeurs »* en fonction de la *« richesse »*, y compris immobilière, de l'Eglise.

Les socialistes prennent date

Les socialistes, à travers les motions de procédure (irrecevabilité, question préalable et demande de renvoi en commission), n'ont fait que prendre date pour des débats à venir. Ainsi **M. Jean-Pierre Sueur** (PS, Loiret) et **Mme Martine Frachon** (PS, Yvelines) ont mis en cause les conditions du traitement social du chômage par M. Séguin. Accusé de vouloir réduire le nombre de chômeurs en permettant aux plus âgés de ne plus s'inscrire à l'Agence nationale pour l'emploi, celui-ci s'est emporté. Affirmant que les socialistes avaient fait rayer des listes des chômeurs *« cent dix-huit mille personnes »*, le ministre des affaires sociales a expliqué que son propre dispositif n'ouvrait une telle possibilité qu'à celles des trente-six mille personnes concernées qui le souhaiteraient. Il a aussi rappelé qu'il avait accepté l'étude de l'INSEE conduisant à la prise en charge de soixante-dix mille chômeurs de plus que les statistiques de son prédécesseur.

La gauche unie a aussi critiqué, par la voix de **MM. Jean Le Garrec** (PS, Nord) et Chomat, les dispositions sur la fonction publique qui, d'après elle, vont couper en deux classes les fonctionnaires : ceux du bas de l'échelle, réduits à des tâches d'exécution, et ceux du haut, qui, par le développement de la contractualisation, seront de plus en plus *« politisés »* et ainsi liés aux pouvoirs politiques en place.

La réforme des études médicales est bien entendu, malgré la suspension de la grève des étudiants, le sujet le plus brûlant. **MM. Claude Bartolone** (PS, Seine-Saint-Denis) et **Jacques Roux** (PC, Hérault), et professeur agrégé de médecine, ont sèchement critiqué une *« dévalorisation de la médecine générale »* ; mais ils ont aussi reçu le soutien de **M. Jean-François Jalkh** (FN, Seine-et-Marne), qui a contesté *« la réformite »* et *« le manque de concertation réelle avec le monde médical »*.

TH. B.

Première chirurgicale à Caen

Un ovaire implanté dans le bras d'une femme

Une jeune femme de Caen vit depuis trois ans avec un ovaire implanté dans son bras gauche. Cette première a été réalisée par une équipe médico-chirurgicale du CHU de Caen.

L'un des objectifs est de conserver les fonctions reproductrices de cette femme qui a dû subir une radiothérapie anticancéreuse à l'âge de dix-huit ans. Les chirurgiens ont réussi au moyen de techniques de microchirurgie à obtenir, après implantation, une revascularisation de la glande. Celle-ci a conservé sa capacité à produire des ovocytes et, au moment des règles, la jeune femme perçoit au niveau du bras un léger gonflement de son ovaire. Le prélèvement d'un ovocyte permettra ensuite, si la femme le désire, d'obtenir une grossesse après fécondation *in vitro* et implantation de l'embryon dans son utérus.

AFRIQUE DU SUD

Fin du conflit des cheminots

Le conflit des cheminots sud-africains, commencé il y a trois mois, a pris fin, vendredi 5 juin, par la décision de la Compagnie nationale des transports de réembaucher environ 17 000 grévistes noirs, licenciés le mois dernier. Cette grève avait été marquée par de violents affrontements entre la police et les cheminots et des accusations selon lesquelles des employés des transports avaient torturé et tué des travailleurs refusant de se joindre à la grève. La COSATU (la plus importante confédération syndicale du pays) a salué cette décision en parlant de *« victoire majeure pour les travailleurs du rail »* et de *« victoire sur l'arrogance de l'apartheid »*.

Les jours de grève des employés ne seront pas payés, mais les grévistes ont obtenu la libération et la réintégration d'environ 200 de leurs camarades emprisonnés. Un autre mouvement, qui aurait pu affecter 24 000 employés blancs des mines sud-africaines, a été désamorcé vendredi grâce à la signature d'un accord portant sur des augmentations de salaires de 13,5 % à 15 %, entre la chambre des mines et le CMU (Conseil des syndicats miniers).

D'autre part, six mineurs noirs et deux responsables blancs chargés de la sécurité ont été tués vendredi, au cours d'un affrontement à la mine d'or de la Western Holding, située près de Welcom, dans l'Etat libre d'Orange.

Le président sud-africain, M. Pieter Botha, a annoncé, vendredi, la création d'un poste de ministre adjoint chargé de l'assister dans la poursuite de sa politique de réforme et de « dialogue » avec la communauté noire. Le titulaire de ce poste est M. Stoffel van der Merwe, jusque-là ministre adjoint de l'information. — *(AFP., Reuter.)*

« Dallas » le dimanche et des spots dans les journaux télévisés

La grille de rentrée de la Cinq

La Cinq vient de mettre au point sa grille de rentrée. A partir de la mi-septembre, la chaîne de MM. Robert Hersant et Silvio Berlusconi émettra de 7 heures du matin à 3 h 30.

La journée débutera à 7 heures par « Infos-Matin » (informations, météo, dessins animés) avant d'enchaîner à 9 heures sur « Télé-Matin », composée de magazines et de séries. A midi, ce sera le tour des jeux (le dimanche, ils seront remplacés par un feuilleton). Le journal de la mi-journée débutera à 12 h 30 : il sera présenté par l'ancien présentateur de TF 1 Jean-Claude Bourret. Le dimanche, le journal télévisé se terminera par une émission sportive.

L'après-midi, dès 13 h 30, la Cinq proposera « Télé-Femmes » (le samedi, un feuilleton s'insérera dans cette plage ; le dimanche, ce sera une fiction). De 17 heures à 18 heures, en semaine, émissions pour les enfants. Elle précéderont « Les grandes séries de la Cinq ». Samedi et dimanche, l'après-midi sera consacré respectivement aux sports ou à un « grand show ».

En semaine, en début de soirée, Philippe Bouvard précédera à 19 h 30 le journal télévisé (20 heures), qui sera présenté par Marie-France Cubbada, elle aussi venue de la Une. En revanche, le dimanche à 19 heures, juste avant le journal, diffusion du feuilleton « Dallas ».

Le lundi, la soirée, dès 20 h 30, sera occupée par un téléfilm et par des films ou des variétés les autres jours (Stéphane Collaro le mercredi, Patrick Sabatier le vendredi, Patrick Sébastien le samedi). Après le journal de la nuit (23 h 30), feuilletons, sports, spectacles. Le dimanche sera le jour du ciné-club, du concert ou du théâtre.

Innovation enfin : la Cinq indique le tarif le plus élevé de ses spots : 270 000 F les trente secondes pour les émissions de variétés, 68 000 F les trente secondes pendant le journal de 12 h 30 et 180 000 F pendant celui de 20 heures.

● **TF 1 : la CFTC reporte son préavis de grève.** — La CFTC a décidé de reporter le préavis de grève à TF 1 déposé pour le mardi 9 juin. A la suite d'une rencontre avec M. Patrick Le Lay, vice-PDG de la Une, le syndicat a indiqué que le nouvel organigramme de la rédaction sera connu *« après concertation »*, le 25 juin.

● **Suspension de la grève au *Matin de Paris*.** — Après vingt-quatre heures de grève, la rédaction du quotidien *le Matin de Paris* a repris le travail vendredi 5 juin. Le journal a donc été diffusé le 6. La direction a accepté de rencontrer l'intersyndicale du titre, lundi 8 juin. *Elle lui fournira les grandes lignes de* la nouvelle formule du journal et justifiera les suppressions de postes (la moitié des cent soixante emplois) tout en précisant que le nombre de suppressions *« n'était pas intangible »*. Le PDG, M. Jean-René Poillot, a accepté que les syndicats recensent d'abord les journalistes désireux de choisir de partir, avant de recourir à des licenciements. La nouvelle société éditrice, les Editions du Matin, devrait être mise en place le 15 juin.

Le numéro du « Monde » daté 6 juin 1987 a été tiré à 515 494 exemplaires

Une mise en garde de M. Giraud aux industriels

Le prix de l'hélicoptère franco-allemand devra être révisé à la baisse

MARIGNANE
de notre envoyé spécial

Le programme d'un hélicoptère franco-allemand anti-chars ne sera lancé, l'été prochain, que si son coût est acceptable. Pour adresser cet avertissement aux industriels concernés, le ministre de la défense, M. André Giraud, s'était déplacé, le vendredi 5 juin, à Marignane (Bouches-du-Rhône) où il a présidé la remise du millième hélicoptère Ecureuil, produit par la société nationale Aérospatiale, à un distributeur japonais. *« Ce que je sais,* a expliqué M. Giraud, *me laisse craindre, à propos d'un programme qui a pourtant été simplifié en mars dernier, que les propositions industrielles n'entrent pas dans les prévisions des gouvernements. »*

En s'exprimant de la sorte, le ministre français de la défense a accrédité des rumeurs en provenance d'Allemagne fédérale selon lesquelles on constatait, tant à Paris qu'à Bonn, une hausse très sensible des coûts de développement et du prix de revient à l'unité, dans les forces françaises et ouest-allemandes, du futur hélicoptère armé HAC ou HAP équipé de missiles antichars.

« Les baisses de prix attendues des industriels, a expliqué M. Giraud, *ne semblent pas se profiler à l'horizon. Si le prix ne correspond pas au niveau demandé compte tenu des performances, ce programme devra être à nouveau révisé. Nous prendrons, mon collègue allemand et moi, les décisions durant l'été prochain. »*

Cette mise en garde ne visait pas le seul programme d'hélicoptère armé franco-allemand, qui est, en réalité, en discussion depuis une dizaine d'années et qui subit périodiquement des hauts et des bas. Le ministre de la défense n'a pas caché, en effet, qu'il songeait à bien d'autres équipements de défense et, probablement, au programme Rafale d'un nouvel avion de combat français.

« Un armement ne se commande pas, a indiqué M. Giraud, *inconditionnellement de son prix. La technologie va plus vite que tous les budgets. Il y a, un jour, un rendez-vous avec le budget, qui reste limité, et il est alors trop tard pour revenir au point de départ. Il faut donc un complot convergent, entre états-majors et industriels, pour faire baisser de concert les prix des armes. »*

En revanche, le ministre de la défense a annoncé qu'il venait de décider la phase de définition du programme NH-90 d'un hélicoptère tactique commun avec l'Italie, l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas. Il s'agit d'un hélicoptère de 8 tonnes que l'Aérospatiale destine, avec ses partenaires européens, au transport militaire (c'est la succession du Super-Puma) et à la lutte anti-sous-marine et antisurface (pour la nouvelle frégate de l'OTAN). Cette phase de définition durera douze mois et représente une dépense de 120 millions de francs (dont 32 millions pour la France). Impliquée dans un projet concurrent, baptisé EH-101, la Grande-Bretagne s'est retirée, il y a quelques semaines, du programme.

JACQUES ISNARD.

CENTRAFRIQUE : les plaidoiries au procès Bokassa

« Le pardon pour enterrer le passé »

Le procès de l'ex-empereur Bokassa s'est poursuivi, vendredi 5 juin, devant la cour criminelle de Bangui, par les plaidoiries des avocats de la défense. La veille, l'avocat général avait réclamé la peine de mort pour l'accusé.

Le premier avocat, Me Nicolas Tiangaye, s'est attaché à démontrer que ce procès est *« avant tout celui de la société centrafricaine, de notre honte nationale, de notre forfaiture, de notre lâcheté et de notre hypocrisie ». « Nous sommes tous responsables,* a-t-il souligné, *devant le tribunal de l'histoire de ce qui s'est passé dans les années 70. »* Me Tiangaye a estimé que *« la réhabilitation de tout le peuple centrafricain passera par le pardon, pour que soit à jamais enterré le passé ».*

Me Francis Szpiner, l'un des deux avocats français de Bokassa, a, de son côté, demandé que soient retenues des circonstances atténuantes, notamment parce que l'ex-empereur est venu se livrer à la justice de son pays. *« Vous avez le choix d'entrer dans l'histoire en tant que bouchers ou en tant que juges »,* a-t-il lancé à l'adresse des magistrats. — *(AFP, Reuter.)*

● **MADAGASCAR : peines de prison pour cinquante-six personnes.** — Des peines allant jusqu'à cinq ans de travaux forcés ont été prononcées, contre cinquante-six personnes ayant participé aux émeutes contre la communauté indo-pakistanaise (les karanes), qui se sont déroulées en février et mars derniers, a rapporté, vendredi 5 juin, la presse malgache. — *(Reuter.)*

● **CHINE : le ministre des forêts limogé.** — Les autorités chinoises ont annoncé, le samedi 6 juin, la « démission » du ministre des forêts, M. Yang Zhong, en poste depuis cinq ans, qui a été tenu pour responsable par le gouvernement du gigantesque incendie qui a ravagé pendant quatre semaines des centaines de milliers d'hectares et brûlé cinq bourgades dans l'extrême nord-est du pays, près de la frontière soviétique, causant la mort d'environ deux cents personnes. Cinq gardes forestiers ont été arrêtés fin mai pour avoir provoqué l'incendie, en jetant des mégots de cigarettes dans des bois desséchés par les vents violents qui soufflent dans cette région en cette période de l'année. — *(Reuter, UPI.)*

M. HERVÉ DE CHARETTE
invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Hervé de Charette, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et du Plan, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-le Monde », le dimanche 7 juin, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre élu en 1986 député UDF-PR de la Nièvre, membre du bureau politique du Parti républicain et qui aura participé à Fréjus au dixième anniversaire de sa formation politique, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Carton, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Catherine Mangin, de RTL, le débat étant dirigé par Philippe Caloni.

A B C E F G H

